

# Documentation sur la Révolution dans l'Église

OSSERVATORE ROMANO

années 1997

N°7

Le Pape enlève à la Sainte Vierge la Maternité universelle.

Il renonce à la Royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Il continue à se soumettre à la doctrine de la liberté de conscience, il a honte et renie ce qu'ont dit et fait les Conciles et les Papes précédents, et il continue de demander pardon. "L'opération-récupération" de la Pseudo-Restauration continue...

Il exalte les principes de l'ONU, les droits de l'homme et Vatican II.

Œcuménisme : "on ne peut revenir en arrière" ... "irrévocable" ... "non retour" ... "irréversible". Liberté religieuse... Liban-Sarajevo : Désarmer les cœurs pour désarmer les mains. Pour avoir la paix il faut se convertir au pluralisme. Renonce au prosélytisme. On exhume Teilhard de Chardin. Collégialité, le Synode (populaire) diocésain; maintenant tous à la Cathédrale pour voter... et les Cardinaux et la Curie le suivent...

## SOMMAIRE

### Chap. I – Ce que le Pape a dit de la Sainte Vierge

O.R. 24.4.1997

Le Pape  
à l'audience générale

«Jésus sur la croix N'A PAS proclamé formellement la maternité universelle de Marie, mais Il a instauré un rapport maternel concret entre Elle et le disciple préféré...»

Léon XIII  
*Octobri Mense*  
22.9.1891

«...Jésus l'a proclamée du haut de la Croix, quand il a confié à ses soins et à son amour la totalité du genre humain dans la personne du disciple Jean...»

Pie XI 30.11.1933

«C'est précisément aux pieds de la croix, durant les derniers moments

**O.R. 4.6.1997**

**Demande de définition du dogme de Marie  
Médiatrice, Corrédemptresse et Avocate.  
Déclaration de la Commission théologique  
du Congrès de Czestochowa**

«...de la définition des titres mariaux de “Médiatrice”, “Corrédemptresse” et “Avocate”

On s’est encore efforcé d’enrichir ce groupe d’étude, lui enjoignant en tant que membres externes certains **théologiens non catholiques** qui prennent part à ce Congrès. On est ainsi parvenu à une double conclusion :

1. **Les titres**, tels qu’ils sont proposés, **s’avèrent ambigus**

2. Et enfin les théologiens, spécialement les non catholiques, ont exprimé leur préoccupation quant aux **difficultés œcuméniques qu’entraînerait une définition des titres mentionnés**»

**O.R. 13.11.1997**

**Le Pape à l’audience générale**

«...**Les écrits de Luther** par exemple **manifestent amour et vénération pour Marie** et l’exaltent comme le modèle de toutes les vertus. Il **proclame** la très haute sainteté de la Mère de Dieu et affirme parfois **le privilège de l’Immaculée Conception, partageant** avec d’autres Réformateurs **la foi** dans la **Virginité** perpétuelle de Marie...

Toutes ces données constituent autant de motifs d’espoir pour la marche œcuménique...» (1).

**O.R. 2.10.1997**

**Le Pape à l’audience générale**

«1. Parmi les titres attribués à Marie dans le culte de l’Église, le chapitre VIII de *Lumen*

de sa vie, que le Rédempteur l’a **proclamée** notre Mère, **la Mère de tous** : “*Voici ton fils*”, lui disait-il, en parlant de saint Jean qui nous représentait tous...»

**Benoît XIV, 24.12.1915**

«...une divine Mère, mais encore une **divine Médiatrice**.

Mère du Prince de la paix, **Médiatrice** entre l’homme rebelle et Dieu miséricordieux, ...**l’Avocate** dans une si effroyable catastrophe...»

**Saint Pie X, 2.2.1904**

«...d’être auprès du Fils unique la très puissante **Médiatrice et Avocate du monde entier**...»

**Pie XI, 28.4.1935**

«...O Mère de piété et de miséricorde, qui assistiez votre doux Fils tandis qu’il accomplissait sur l’autel de la Croix la Rédemption du genre humain, comme **Co-Rédemptresse** et associée de ses douleurs...»

**Pie VI, 10.3.1791**

**(Contre Luther)**

«L’Assemblée nationale ... semble avoir ... embrassé **les erreurs** de Luther et Calvin ... **ces hérétiques** ... **les calomnies** de Luther ... l’odieux décret contre les vierges saintes ... à l’exemple de Luther, cet **hérésiarque** ... suivant le langage du Pape Adrien VI : “[ont] souillé ces vases consacrés au Seigneur...[pour] les rendre à Satan ”...»

**Benoît XIV, 22.5.1918**

«...immola son fils pour apaiser la justice de Dieu, si bien qu’on peut justement dire **qu’Elle a, avec le Christ, racheté le genre humain**...»

**Pie VII, 19.2.1805**

«...s’approchant du trône de son divin Fils, comme **Avocate** elle demande, comme servante elle prie, mais comme mère elle commande...»

1) Il nous répugne de transcrire les blasphèmes vomis par Luther contre la Sainte Vierge, nous rapportons seulement les condamnations des autres papes.

*gentium* rappelle celui de “Médiatrice”.

Toutefois **on prit soin de ne l’attacher à aucune théologie particulière** de la médiation, mais de l’ajouter uniquement aux autres titres reconnus à Marie...» (1).

### La Sainte Vierge

O.R. 30.10.1997

#### Le Pape à l’audience générale

«...Toutefois, en considérant la singulière dignité de la Mère de Dieu, **Vatican II exhorte les théologiens et les prédicateurs à s’abstenir aussi bien d’exagérations que d’attitudes minimalistes...**» (2).

O.R. 10.7.1997

#### Le Pape à l’audience générale (apocryphes)

«...D’une telle conviction nous trouvons une trace intéressante **dans un récit apocryphe** du Vème siècle, attribué à Pseudo-Meliton.

**On peut donc affirmer que** la divine maternité, qui a fait du corps de Marie la

### Pie XI, 8.5.1928

«...Elle fut aussi **Réparatrice** et porte à juste titre ce nom...

...Il a voulu cependant s’adjoindre sa Mère comme **Avocate** des pécheurs et comme dispensatrice et **Médiatrice** de ses grâces...»

### Pie XII, 13.5.1946

«...Il l’a établie Mère de miséricorde, notre Reine et **Avocate** très aimante, **Médiatrice** de ses grâces...»

### Pie XII, 21.7.1947

(L.-M. G. de Montfort)

«A l’austérité sans joie, à la sombre terreur, à l’orgueilleuse dépression du jansénisme, il oppose l’amour filial, confiant, ardent, expansif et effectif du dévot serviteur de Marie, envers celle qui est “*le refuge des pécheurs, la Mère de la divine grâce, notre vie, notre douceur, notre espérance*”. **Notre Avocate** aussi : **Avocate** qui, placée entre Dieu et le pécheur, est tout occupée à invoquer la clémence du Juge pour fléchir sa justice...»

### Léon XIII, 22.9.1891

«...D’où on peut, avec non moins de vérité et en toute précision, affirmer que, par la

1) **Pie XII, 12.10.1947** «Nous avons la Vierge pour **Avocate universelle en toute chose...**» **Léon XIII, 8.9.1894** «...Mais Elle doit remplir plus complètement et à jamais l’office de notre **Avocate...**» **Saint Pie X, 8.9.1903** «Ah Vous, ô notre Mère bénie, notre Reine et notre **Avocate**, vous qui avez écrasé la tête de l’ennemi...»

2) **Léon XIII, 22.9.1891** «... (ils) n’honorent pas Marie et ne l’ont pas pour Mère; pour ceux aussi qui, participant aux croyances saintes, **osent taxer les bons d’outrance et d’exagération** dans le culte qu’ils ont pour Marie; par cela, ils blessent grandement la piété filiale...»

1 – St A. de Liguori, Les Gloires de Marie, Discours IV, 2 : «**Dieu n’a pas pu l’exalter plus qu’Il ne l’a fait...**» 2 – «La Bienheureuse Vierge, du fait de sa Maternité divine, possède une certaine **dignité infinie**» (St Thomas, III P, q. 25, a 6). 3 – «**Être la Mère de Dieu est la dignité maximale après celle de Dieu**» (St Albert le Grand, docteur de l’Église).

4 – «**La Très Sainte Vierge, pour être la Mère de Dieu, dut être élevée à une certaine égalité avec les Personnes divines**» (St Bernardin de Sienna, docteur).

5 – «**C’est avec raison par conséquent que St Bernardin affirme que Dieu créa le monde pour cette Vierge qui devait être Sa Mère**» (St Alphonse de Liguori). (Sur ce thème lire l’article du Bulletin des A.S.F. Sales N° 88.

demeure immaculée du Seigneur, soit le fondement de son destin glorieux...» (3).

### La Très Sainte Vierge

O.R. 4.12.1997

#### Le Pape à l'audience générale

«...A l'homme entraîné dans la voie du mal, l'oracle divin promet la venue **d'un autre homme**, descendant de la femme, **lequel écrasera la tête du serpent**» (Gen. 3, 15). Voir § 6 au texte des Vêpres "*Elle t'écrasera la tête*"...» (4).

volonté de Dieu, rien de cet immense trésor de toute grâce accumulé par Notre Seigneur **ne nous est accordé sinon par Marie**, on ne peut arriver au Christ **que par sa Mère**.

Le dessein d'une si chère miséricorde, réalisé en Marie par Dieu et confirmé par le **testament du Christ**, a été compris dès le commencement et accueilli avec la plus grande joie **par les saints Apôtres** et les premiers fidèles; **ce fut aussi l'avis et l'enseignement des vénérables Pères de l'Église : tous les peuples de l'âge chrétien s'y rallièrent unanimement...**»

## Chapitre II

### Renoncement à la Royauté Sociale de N.S.J.C.

#### Liberté religieuse

O.R. 21.6.1997

#### Le Pape au Congrès du Conseil Pontifical "Justice et Paix"

«La doctrine sociale de l'Église est l'une de mes principales préoccupations, car je suis profondément conscient ...

Léon XIII

*Rerum novarum*

«...C'est pourquoi, si la société humaine doit être guérie, elle ne le sera **que par** le retour à la vie et aux **institutions du christianisme...**»

3) Pie XII, 1.11.1950 «Parmi les **théologiens scolastiques**, il n'en manqua pas qui, voulant approfondir les vérités divinement révélées et désirant **montrer cet accord parfait** qui se trouve entre la raison théologique et la foi catholique, pensèrent qu'il fallait reconnaître que ce privilège de l'**Assomption** de la Vierge Marie s'accorde d'une façon admirable avec les vérités divines que nous livrent les Saintes Lettres...

Souvent ainsi on rencontre **des théologiens** et des orateurs sacrés qui, suivant les traces **des saints Pères**, pour illustrer leur foi en l'Assomption...

De même des passages **du Nouveau Testament**, ... pour en établir la preuve, divers arguments fondés sur les **Saintes Lettres**, les textes de la tradition ancienne et enfin la **liturgie** et le **raisonnement théologique**... le Docteur Angélique... le Docteur Séraphique... embrassent cette **unanimité** des chrétiens...» [On ne peut "**affirmer**" le dogme, ni une "**telle conviction**" en se fondant sur des textes apocryphes mais sur les "**lieux théologiques**"... **sinon on enlève au dogme son fondement réel**. (Est-ce une nouvelle méthode révolutionnaire ? n.d.l.r.). Nous donnons ci-dessous la thèse du Card. Ratzinger.

O. R. 13.5.1995. **Extrait du livre du Card. Ratzinger**, «...C'est aussi dans cette perspective que doit être vue la structure particulière des **dogmes mariaux**, lesquels, s'il en est ainsi, **ne peuvent absolument pas dériver de textes particuliers du Nouveau Testament...**»

4) Pie IX, 23.4.1845 «...la Très Sainte Vierge... lui écrase, de son pied immaculé, la tête...» **Saint Pie X, 8.9.1903** «... Marie qui écrase la tête du serpent.» **Pie XII, 26.7.1954** «...L'Immaculée écrase de ses pieds le serpent infernal.»

...Justement à partir de cette anthropologie, **la doctrine sociale de l'Église peut être proposée non comme une idéologie ou "troisième voie"**, semblable à d'autres propositions politiques et sociales...» (cf. *Sollicitudo rei socialis*, 41).

**O.R. 11.4.1997**

#### **Le Pape à la délégation croate**

«...Comme on le sait, de telles ententes reposent sur trois principes fondamentaux : **la liberté religieuse, la distinction entre l'Église et l'État** et la nécessaire collaboration entre les deux institutions...

...Pour l'Église catholique **un tel principe a été élaboré dans les Documents du Concile Vatican II...**

La distinction entre l'Église et l'État, qui sont deux entités indépendantes et **autonomes**.

Il ne s'agit en aucun cas de privilèges offerts à l'Église, mais plutôt d'un moyen régulier d'organiser les relations mutuelles à l'avantage des citoyens...»

**O.R. 5.9.1997**

#### **Le Pape au nouvel ambassadeur italien (laïcisme "...irréversible...")**

«...la sagesse de beaucoup **voulut intégrer** dans la Constitution de la naissante et libre République **le principe d'indépendance** et de souveraineté des deux organisations...

Les relations entre le Saint-Siège et la République Italienne, nous pouvons bien le dire, nous appuyant sur une désormais solide expérience historique, couronnant vraiment un tissu de rapports, **une irréversible manière d'être**, riche de fruits et de potentialité.»

**O.R. 17.12.97**

#### **Le Pape à l'ambassadeur des États-Unis**

(La séparation de l'Église et de l'État ... à l'américaine)

«...Je suis heureux de prendre note de vos paroles qui confirment l'importance que votre

**Pie XII**

**1.6.1941**

«...de la forme donnée à la société, conforme ou non aux lois divines, **dépend** et grandit aussi **le bien ou le mal des âmes...**»

**Saint Pie X**

**Vehementer**

«...**Qu'il faille séparer l'État de l'Église, c'est une thèse absolument fausse, une très pernicieuse erreur.**

Basée en effet sur ce principe que l'État ne doit reconnaître aucun culte religieux, elle est tout d'abord **très gravement injurieuse pour Dieu**; car le Créateur de l'homme est aussi le Fondateur des sociétés humaines, et il les conserve dans l'existence comme il nous y soutient. **Nous lui devons donc** non seulement un culte privé, mais **un culte public** et social pour l'honorer...»

**Pie IX**

**27.9.1852**

«...Nous ne parlerons pas ici de quelques autres lois nouvelles proposées à la chambre des députés par quelques-uns de ses membres, lois tout à fait contraires à **la doctrine immuable de l'Église catholique** et à ses droits sacrés. Ainsi, **Nous ne disons rien des propositions faites pour que l'Église soit séparée de l'État.**

...comme nous venons de le déclarer, nous passons sur tout cela, parce que ces lois, bien que proposées par certains députés, ont été repoussées par la majorité de cette Chambre, et par la majorité des sénateurs, qui, mieux inspirés par un effet de la faveur divine, ont reculé **devant l'idée d'ajouter de nouvelles plaies** à toutes celles par lesquelles on a déjà déchiré cette Église.»

**Pie XI**

**Dilectissima Nobis**

«...Mais, pour en revenir à cette **funeste** loi sur les "Confessions religieuses et les

gouvernement attache, dans ses relations avec les différents pays du monde, à la promotion des **droits humains** et particulièrement au droit humain fondamental à la **liberté religieuse**, qui est la garantie de tous les autres droits humains.

...**La séparation de l'Église et de l'État** dès l'origine des États-Unis n'était certainement pas une tentative de bannir toute conviction religieuse de la sphère publique, en quelque sorte de bannir Dieu de la société civile. En effet, la majeure partie des Américains, quelle que soit leur confession, sont persuadés que la conviction religieuse et un raisonnement moral informé par la religion ont un rôle vital dans la vie publique...»

**O.R. 16.11.97**

**Mgr R. R. Martino à  
l'Assemblée générale de l'ONU**

«...**Le principe de séparation de l'Église et de l'État, opportunément reconnu dans les Constitutions de nombreux États**, ne signifie pas, cependant, que les valeurs religieuses et civiques que les hommes et les femmes tirent de leur foi, doivent être exclues d'un civisme actif dans la société...»

**O.R. 12.10.97**

**Mgr Jean-Louis Tauran  
aux chefs d'État d'Europe**

«...**l'Église catholique partage les convictions** des États fondateurs qui, en 1949, ont établi **cette Organisation** sur la base des "valeurs spirituelles et morales qui sont le patrimoine commun de leurs peuples et qui sont à l'origine des principes de liberté individuelle, de liberté politique et de prééminence du droit".

Il a considérablement aidé plus d'un pays à **progresser vers une démocratie pluraliste** où chaque citoyen participe au projet de société

Congrégations", grande a été **Notre douleur**, en constatant que les législateurs ont ouvertement affirmé dès le début que **l'État n'a aucune religion particulière** et que, par suite, ils voulaient confirmer et **ratifier le principe de la séparation de l'Église et de l'État...**

...Sans nous arrêter longtemps sur ce point, Nous voulons tout de suite affirmer **combien sont loin de la vérité et se trompent ceux qui tiennent pour permise en soi et bonne pareille séparation...**»

**Saint Pie X**

**Vehementer**

**11.2.1906**

«Nous **reprouvons et nous condamnons** la loi votée en France sur la séparation de l'Église et de l'État comme profondément injurieuse vis-à-vis de Dieu...»

**Pie XI**

**Quas Primas**

**11.12.1925**

«Il est de toute évidence que le **nom et la puissance de roi**, au sens propre du mot, doivent être attribués au Christ dans son humanité. **C'est un dogme de foi catholique** que le Christ... [a] un pouvoir législatif... judiciaire... exécutif... sur tous les hommes... les États...

...C'est à Notre tour de pourvoir aux nécessités des temps présents, d'apporter un remède efficace à la peste qui a corrompu la société humaine. Nous le faisons en prescrivant à l'univers catholique le culte du Christ-Roi. **La peste de notre époque, c'est le laïcisme**, ainsi qu'on l'appelle, avec ses erreurs et ses entreprises criminelles.

Comme vous le savez, Vénérables Frères, ce fléau n'est pas arrivé à la maturité en un jour; depuis longtemps, il couvait au sein des

té; vers un renforcement des **droits de l'homme** respecté dans toutes ses légitimes aspirations; vers l'État de droit qui évite que la collectivité ne domine l'individu...»

### O.R. 21.5.1997

**Gino Concetti.** Liberté religieuse et droits fondamentaux de la personne

**«...La constitution de la république italienne est, à cet égard, dans la parfaite ligne de la constitution pastorale *Gaudium et spes* du concile Vatican II.**

...En ce qui concerne la religion, il n'est pas pensable que celle-ci puisse contenir des prescriptions qui s'opposent aux droits fondamentaux, dans le cas en question au droit à la vie et à la santé...»

### O.R. 16.6.1997

**Gino Concetti**

La migration des peuples fait connaître les autres religions

**«L'esprit d'Assise reste la grande charte qui inspire les relations futures entre les religions, et l'Église catholique en est la gardienne authentique et la dépositaire incorruptible.**

Toutefois il faut éviter deux erreurs : le syncrétisme, comme si toutes les religions étaient égales, et le fondamentalisme qui ouvrirait à nouveau la lutte, le conflit, même violent, entre les différentes religions.

[n.d.l.r. : et voilà le dogme]

**L'intolérance ne peut être reconnue comme critère normatif du fait religieux.**

...«sans l'action universelle du Saint-Esprit.» Le lieu privilégié de l'action du Saint-Esprit est l'Église catholique...

**Le document reprend et explique le fameux dicton *Extra Ecclesiam nulla salus*...**

États. **On commença, en effet, par nier la souveraineté du Christ sur toutes les nations;** on refusa à l'Église le droit – conséquence du droit même du Christ – d'enseigner le genre humain, de porter des lois, de gouverner les peuples, en vue de leur béatitude éternelle. **Puis, peu à peu, on assimila la religion du Christ aux fausses religions** et sans la moindre honte, **on la plaça au même niveau.** On la soumit, ensuite, à l'autorité civile et on la livra pour ainsi dire au bon plaisir des princes et des gouvernants...»

### Léon XIII

**Lettre *E Giunto* à l'Empereur du Brésil, 19 juillet 1889**

«Aussi bien, **une telle liberté place-t-elle sur la même ligne la vérité et l'erreur, la foi et l'hérésie,** l'Église de Jésus-Christ et une quelconque institution humaine...»

### Pie XI

**11.12.1862**

«L'Église a le pouvoir (...) non seulement le droit, mais surtout le devoir de ne pas tolérer, et aussi de proscrire et condamner toutes les erreurs...»

### Léon XIII

**20.6.1888**

**«...L'État ne peut être athée, ou, ce qui reviendrait à l'athéisme, être animé à l'égard de toutes les religions, comme on dit, des mêmes dispositions, et leur accorder indistinctement les mêmes droits...»**

### Pie VI

**A l'évêque d'Aléria**

**Encyclique *Adeo nota* 23.04.1791, sur la Déclaration des Droits de l'Homme**

«Il est inutile de parler ici en détail de toutes les délibérations qui ont été prises par

**Toutefois il ne faut pas prendre l'affirmation au sens matériel...»**

**O.R. 25.10.1997**

**Le cardinal Ruini au Forum de la Conférence Épiscopale Italienne**

«...Le "projet culturel" voudrait être le moyen de sortir de cette condition, non pour cultiver des ambitions d'hégémonie, qui ne peuvent historiquement être proposées à **une Église qui a désormais introduit dans son "code génétique" la Déclaration du Concile sur la liberté religieuse...**»

**O.R. 1.12.1997**

**L'O.R. confirme que Paul VI contribua à détruire la Royauté Sociale de N.S.J.C. en Espagne**

«...Le Concile Vatican II avait pris par surprise les catholiques espagnols. Les nouvelles orientations furent accueillies avec enthousiasme par la partie la plus jeune et la plus ouverte du clergé et de la population...

Une autre cause de la crise religieuse espagnole, et peut-être non moins déterminante, il faut la chercher dans **le lien séculaire**, en d'autres temps compris et accepté, **entre l'Église et l'État**.

**Paul VI** mérite une profonde reconnaissance de la part des catholiques espagnols parce qu'avec ténacité il donna l'impulsion du renouveau conciliaire de l'Église en Espagne. Il inspira le **détachement progressif de l'Église et de l'État...**»

l'Assemblée du Comtat. Il Nous suffit de rappeler :

**1. les 17 articles sur les droits de l'homme** qui ne sont qu'une répétition fidèle de la déclaration faite par l'Assemblée Nationale de France de ces mêmes droits, **si contraires à la religion et à la société**, et que l'Assemblée du Comtat n'a adoptés que pour en faire la base de sa nouvelle Constitution;

2. 19 autres articles qui étaient les premiers éléments de cette nouvelle Constitution et qui avaient encore été **puisés dans la Constitution de la France**. Or, comme **il était impossible que Nous consentissions à sanctionner de pareilles délibérations, et que Nos ministres, quels qu'ils fussent, les misent à exécution**, l'Assemblée représentative du Comtat ne pensa plus dès lors à se contraindre.»

**Pie XII**

**27.1.1955**

**Message à la jeunesse féminine d'action catholique espagnole**

«...Mais l'Espagne est encore plus belle dans les vertus chrétiennes qui la distinguent, dans la pureté des mœurs, dans l'intégrité de la famille, dans la fidélité à l'Église, dans sa **ferme adhésion à la foi pour laquelle elle a démontré qu'elle savait mourir (...)** Bénédiction pour toute l'Espagne, si chère, à laquelle le Vicaire du Christ souhaite toujours, toute sorte de bien et de prospérité. »

## Chapitre III

### Honte du passé de l'Église

**O.R. 1.11.1997**

**Le Pape aux participants  
de la rencontre sur  
"Les racines de l'antijudaïsme  
dans le monde chrétien"**

«...En effet, **dans le monde chrétien** – je ne dis pas de la part de l'Église en tant que telle –, **des interprétations erronées et injustes** du Nouveau Testament relatives au peuple juif et à sa prétendue culpabilité **ont trop longtemps circulé**, engendrant des sentiments d'hostilité à l'égard de ce peuple...

C'est pourquoi ceux qui considèrent le fait que Jésus fut Juif et que son milieu était le monde juif comme de simples faits culturels contingents, auxquels il serait possible de substituer une autre tradition religieuse dont la personne du Seigneur pourrait être détachée sans qu'elle perde son identité»

**O.R. 12.4.1997**

**Le Pape à la Commission  
Biblique Pontificale**

«...et à cause de cela quelques-uns ont l'impression que les chrétiens n'ont rien en commun avec les juifs.

**Des siècles de préjugés et d'oppositions réciproques** ont creusé un profond fossé, que l'Église s'efforce **maintenant de colmater**, poussée en ce sens par la prise de position du Concile Vatican II...»

**O.R. 30.10.1997**

**Le Pape à la Conférence  
Épiscopale d'Angleterre**

«...Notre voyage vers l'an 2000 devrait être une véritable recherche de conversion et

**Pape saint Simplicius**

**Lettre *Cuperem Quidem*, 9.1.476**

«Ne laissez pas un passage par lequel puisse s'introduire furtivement à vos oreilles des idées pernicieuses, **ne laissez aucun espoir de revenir de nouveau sur les anciennes constitutions**; parce que — et c'est une chose qu'il faut répéter très souvent — ce qui par les mains apostoliques, avec le consensus de l'Église Universelle, **a mérité d'être coupé au fil de la faucille évangélique, ne peut retrouver force pour renaître, ce qui avec évidence fut destiné au feu éternel ne peut de nouveau être un sarment fécond de la vigne du Seigneur** .

Comme enfin, les machinations de toutes les hérésies, ont été renversées par les décrets de l'Église, ...plus jamais il ne faut permettre de renouveler les combats d'une opposition déjà liquidée...»

**Innocent IV**

**Au Roi de France Louis IX**

«...En suivant l'exemple de leurs aïeux **ils continuent toujours à trahir la Loi et les Prophètes**. Notre Seigneur dans l'Évangile nous fait voir leur conduite quand Il dit : Pourquoi n'accomplissez-vous pas les commandements de Dieu, vous les rendez odieux à cause de vos trahisons, et pourquoi enseignez-vous seulement des doctrines et commandements humains ?...»

**Pie XI**

***Mortalium animos***

«...Il faut donc, **concluent-ils**, oublier et **écarter les controverses même les plus anciennes et les divergences de doctrine**, qui continuent encore à les diviser aujourd'hui...»

de réconciliation par notre purification des erreurs passés et de nos infidélités, incohérences, retards (cf. *Tertio millennio adveniente*, n° 33).

Certes, il n'est pas suffisant de faire des déclarations publiques de repentir pour les erreurs passées...»

**O.R. 28.4.1997**  
**Le Pape à Prague lors de la**  
**rencontre avec les représentants**  
**des autres confessions religieuses**

«...L'activité de la Commission œcuménique pour l'étude de l'histoire religieuse tchèque des 16e et 17e siècles mérite aussi d'être mentionnée. Inspirée par un esprit vraiment œcuménique, elle veut procurer des instruments scientifiquement valides, afin de mieux comprendre, **avec un esprit exempt de préjugés**, des événements non encore suffisamment éclaircis, **qui ont conduit dans le passé à des désordres et à des excès dans les rapports entre membres de la Réforme et catholiques.**

...C'est en effet dans la charité qu'il est possible de demander, ensemble, pardon à Dieu et de trouver le courage de nous pardonner réciproquement les injustices et les torts du passé, aussi grands et odieux qu'ils aient été...»

**O.R. 25.8.1997**  
**Le Pape à Paris**

«...Pourtant je m'associe volontiers aux initiatives des Évêques français, puisque avec eux, **je suis convaincu que seul le pardon**

**Grégoire XVI, 25.6.1834**

«...par une **soif téméraire et effrénée de nouveautés**, ...on ne recherche pas la vérité là où certainement elle se trouve, on méprise les saintes traditions apostoliques...

Pourquoi donc allons-nous au-delà de ce qui a été défini par **nos parents** ou pourquoi ne nous suffisent-ils pas ? Si en raison de notre ignorance nous voulons connaître un point déterminé, comment chaque chose fut ordonnée par **les pères orthodoxes et les anciens**, soit pour l'éviter soit pour l'adapter à la vérité catholique, pourquoi n'approuve-t-on pas que cela fut décrété pour ces fins ? **Serions-nous par hasard plus savants qu'eux** ou pourrions-nous nous maintenir dans une ferme stabilité, si nous jetons par terre tout ce qu'ils ont constitué ?...»

**Saint Gélase I, 492-496**  
**Lettre *Licet inter* à Honorius**

«De ce que **l'on ne doit pas reconsidérer les erreurs qui ont déjà été condamnées.**

...quel sens y a-t-il donc à ce que nous prenions tant de précautions pour qu'aucune hérésie pernicieuse, une fois qu'elle a été rejetée, ne prétende être examinée à nouveau si **ce qui fut jadis connu, discuté, réfuté par nos aînés**, nous nous obstinons à le rétablir ?

**N'est-ce pas ainsi que nous-même nous donnons l'exemple à tous les ennemis de la vérité afin qu'ils se soulèvent contre nous ?** Que Dieu ne permette pas que l'Église ait jamais à le souffrir !

Où se trouve ce qui est écrit : "*ne dépasse pas les limites de tes parents*" (Prov. 22,28) et : "*demande à tes parents et ils te l'annonceront, à tes anciens et ils te le raconteront ?*"» (Deut. 32,7).

**Saint Pie X, 25.8.1910**

«...L'Église, qui n'a jamais trahi le bonheur du peuple par des alliances compromettantes, **n'a pas à se dégager du passé** et il lui

**offert et reçu** conduit progressivement à un dialogue fécond, capable de sceller une réconciliation pleinement chrétienne. Le fait d'appartenir à des traditions religieuses différentes ne doit pas constituer **aujourd'hui** une source d'oppositions et de tensions...»

**O.R. 23.3.1997**

**Le Pape lors de l'audience aux  
Parlementaires autrichiens**

«...C'est certainement **une politique très éloignée de l'esprit chrétien** que celle qui impose à d'autres personnes sa propre opinion sur ce qui est vrai et bon...»

**O.R. 20.11.1997**

**Au Synode des Évêques  
Mgr Stephen Sulik...**

«Au seuil du troisième Millénaire **nous ne craignons ni ne fuyons l'honnête reconnaissance de notre culpabilité** pour les douloureuses divisions survenues dans le troupeau du Seigneur, au point de le disperser et d'endomager le lien de communion ecclésiale...»

suffit de reprendre avec le concours des vrais ouvriers de la restauration sociale...

**...car les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires ni novateurs, mais traditionalistes...»**

**Pie XII, 7.9.1947**

«...Non seulement défense, **mais encore conquête...**

Ne vous renfermez donc pas en vous-mêmes, **mais pénétrez dans les rangs étrangers** pour ouvrir aux richesses de la foi catholique les yeux des gens égarés et trompés.

«...Dans l'art de **gagner les hommes**, vous pouvez apprendre quelque chose même de vos adversaires...»

C'est seulement ainsi, par une action et **une pénétration** toujours nouvelles dans le monde païen, que l'Église, après d'humbles commencements, a pu croître et progresser...»

**Pie XI, *Mortalium animos***

«Une fausse apparence ... n'est-ce pas même un devoir pour tous ceux qui invoquent le nom du Christ **d'éviter les accusations réciproques** ... Telles sont ... les raisons que font valoir les panchrétiens ... La conscience de Notre charge apostolique Nous interdit de permettre que des erreurs pernicieuses viennent égarer le troupeau du Seigneur.»

## Chapitre IV

### Pseudo-Restauration ou “Opération de récupération”

**O.R. 15.10.1997**

**Message du Pape à l'Évêque de Fatima  
Le Pape essaie de changer le sens du  
message de Fatima donnant une interprétation favorable au monde moderne**

«...**mais aussi les grandes assemblées de nations et de peuples sous le signe du dialogue et de la paix; ... mais aussi** la voix et la possibilité accordée à des populations et à des gens qui entre temps se levèrent dans

**Pie XII, 13.5.1946**

**Message aux fidèles du Portugal  
à l'occasion du couronnement  
de Notre-Dame de Fatima**

«En cette heure décisive de l'histoire, de même que le royaume du mal, déployant une infernale stratégie, recourt à tous les moyens et déchaîne toutes ses forces pour détruire la foi, la morale, le règne de Dieu, de même les fils de lumière, les enfants de Dieu doivent

l'arène internationale; ... **mais aussi** un sens renouvelé et **intense de solidarité** et de dépendance réciproque dans le Corps Mystique du Christ, qui est en train de se consolider dans tous les baptisés ... **mais aussi** une irruption de l'Esprit de Vérité dans les cœurs et dans les communautés qui les rend capables d'aller jusqu'à l'immolation et au martyre pour sauver l'image et la ressemblance de Dieu dans l'homme (cf. Gen. 1, 27), pour sauver l'homme de l'homme...»

**O.R. 15.10.1997**

**Commentaire de Danilo Veneruso  
sur le 1er volume de l'Histoire  
du Concile Vatican II (1)**

«**Le problème de fond** de la situation historique du Concile Vatican II est celui **de la continuité et de la rupture** avec la tradition ecclésiale.

... **les auteurs** poussent résolument le problème vers **la solution** de la nouveauté **dans la continuité** d'une tradition bien précise.

...**Il n'y a pas deux Pie XII**, mais un Pontife qui cherche une nouvelle voie pour l'Église après l'écroulement des "certitudes" préfigurées entre 1947 et 1948...

**Donc déjà avant** la convocation du Concile **Vatican II**, l'Église est plongée dans une dimension mondiale qui le prépare et le rend légitime...»

**O.R. 13.11.1997**

**Commentaire d'Agostino  
Marchetto sur le volume II**

«Ensuite les adjectifs et le langage utilisés s'avèrent **hautement impropres**

tout employer et tous s'assembler pour les défendre, si l'on ne veut pas une ruine immensément plus grande et plus désastreuse que toutes les ruines matérielles accumulées par la guerre.

Dans cette lutte il ne peut y avoir de neutres ni d'indécis. Il faut un catholicisme éclairé, convaincu, sans peur, s'inspirant de la foi, obéissant aux commandements, fait de sentiments et d'œuvres, dans la vie privée et en public. Répétons le cri que poussait, il y a quatre ans à Fatima, la brillante jeunesse catholique : "*catholique cent pour cent !*"»

**Saint Pie X, 26.12.1910**

«...Au très funeste schisme qui a été pour l'Occident un grand chagrin et a causé à l'Orient un grand dommage.

C'est (...) fouler aux pieds le droit de l'histoire (...) que d'imputer au désir de domination plutôt qu'à la préoccupation apostolique de nourrir le troupeau du Christ, le zèle et les efforts des Pontifes romains pour la réunion des Église.»

**Pie IX, 6.3.1873**

«...[les] **catholiques libéraux**... poussant l'esprit à la tolérance... **sont plus dangereux et font plus de dommage que les ennemis déclarés**... impudents aimants de la conciliation... [ils] affaiblissent nos forces...»

**Pie XII, *Humani Generis***

«...dans leur ardeur, ils **brûlent d'un désir pressant d'abattre les enceintes** qui séparent d'honnêtes gens : on les voit adopter alors un "irénisme" tel que, laissant de côté tout ce qui divise...»

**Léon XIII, 13.3.1826**

***Quo Graviora***

«Plût à Dieu qu'ils eussent employé leur puissance à combattre et à détruire les sectes

1) Les Girondins de la Pseudo-Restauration ont fait leur "Histoire du Concile Vatican II" qui, évidemment, loue le Concile, et les Jacobins progressistes les critiquent dans l'O.R. (voir O.R. 13.11.97)

Il semble que la Pseudo-Restauration veuille soutenir la thèse de la continuité du Concile avec la Tradition contre la thèse progressiste du Concile "révolutionnaire" en rupture avec le passé.

Sur ce dernier point, comme sur quelques autres **expressions excessives** précédentes, il y a dissension...

...Sa conclusion **n'est pas acceptable**...

Même le jugement porté par Alberigo sur le cardinal Cicognani **s'avère être préconçu** car il est vraiment l'homme du Pape...»

dont le Siège apostolique leur avait découvert la perfidie ! Ils y auraient réussi dès lors; mais, soit que ces sectaires aient eu l'adresse de cacher leurs complots, soit que, **par une négligence ou une imprudence coupable, on eût présenté la chose comme peu importante et devant être négligée**, les Franc-Maçons ont donné naissance à des réunions plus dangereuses encore et plus audacieuses...»

**Grégoire XVI, 25. 6 1834**

«... par une **soif téméraire et effrénée de nouveautés**, ... on ne recherche pas la vérité là où certainement elle se trouve, on méprise les saintes traditions apostoliques...»

## Chapitre V Œcuménisme

**«on ne peut pas revenir en arrière» ... «irrévocable» ... «irréversibilité de la voie de l'œcuménisme».....«irréversible»... «option irréversible»...**

**O.R. 2.6.1997**

**Le Pape**

**«...On ne peut revenir en arrière sur le chemin de l'œcuménisme !**

...Pour actualiser la marche œcuménique de l'unité **il faut changer le cœur et renouveler l'esprit.**»

**O.R. 26.1.1997**

**Le Pape**

**Allocution à l'occasion de sa rencontre avec sa sainteté Aram I Keshishian**

«...Aussi, après que le deuxième Concile du Vatican eût engagé **irrévocablement** l'Église catholique dans le mouvement œcuménique...»

**O.R. 22.12.1997**

**Le Pape aux cardinaux et à la Curie**

«...l'Église a continué de progresser dans le sillon de l'œcuménisme. La préparation au

**Léon XIII**

*Satis Cognitum*

«Jésus-Christ **n'a pas conçu ni institué une Église formée de plusieurs communautés**, semblables par quelques traits généraux, mais distinctes et non liées entre elles par ces liens qui forment une seule et indivisible Église, de telle façon que, en récitant le symbole de la foi, nous disons : "*Je crois dans l'unique Église*".»

**Pie IX**

*Singulari quidem*

**17.3.1856**

«...des hommes (...) s'en vont pactisant avec tout le monde, et soutiennent que le port de salut éternel est ouvert aux sectateurs de toutes les religions, quelles qu'elles soient.»

Grand Jubilé et le désir, répandu parmi les chrétiens, de **surmonter les motifs de divisions accumulés** au cours du deuxième millénaire, ont donné lieu à de nombreuses rencontres et initiatives œcuméniques...»

**O.R. 9.10.1997**

**Le Pape au Card. Etchegaray à l'occasion de la rencontre "Hommes et Religions"**

«...Vaincre les nombreuses incompréhensions qui divisent les hommes entre eux : voilà la tâche urgente à laquelle sont appelées toutes les religions...»

**O.R. 1.7.1997**

**Le Pape à l'Angélus**

«...**Je me sens poussé à me faire l'ardent promoteur de cette unité**, conscient du mandat confié à Pierre par Jésus, premier évêque de Rome «*Confirme tes frères*» (Luc 22, 32).

**O.R. 5.6.1997**

**Le Pape pendant la messe à Kalis (1)**

«...qu'aujourd'hui le plus grand destructeur de la paix dans le monde est l'avortement.

Chers frères et sœurs, soyez solidaires avec la vie. J'adresse cet appel à tous mes compatriotes, **indépendamment des convictions religieuses de chacun...**»

**O.R. 26.1.1997**

**Déclaration commune entre Jean-Paul II et le Catholicos Karekine Ier**

«...**Pendant deux millénaires**, l'unité de la foi en Jésus-Christ, don de Dieu, fut **maintenue pour l'essentiel**, en dépit de controverses christologiques et ecclésiologiques

**Pie XI**

*Mortalium animos*

**6.1.1928**

«...Le Corps mystique du Christ, c'est-à-dire l'Église, est unique, homogène et parfaitement articulé, à l'instar d'un corps physique; **il est donc illogique et ridicule de prétendre que le Corps mystique puisse être formé de membres épars, isolés** les uns des autres; par suite, quiconque ne lui est pas uni, ne peut être un de ses membres, ni soudé à sa tête, qui est le Christ.

...En définitive, **c'est au Siège Apostolique** fondé en cette ville, consacré par le sang des princes des Apôtres, Pierre et Paul, c'est à ce Siège, disons-Nous, "*fondement et générateur de l'Église catholique*", que **doivent revenir les fils séparés.**»

**Décret du Saint Office**

**8.7.1927**

«Des réunions pour obtenir l'unité de tous les chrétiens

Réponse : «...Non, il faut s'en tenir exclusivement au décret publié par cette même Sainte Congrégation en juillet 1919, concernant la participation des catholiques à l'association "**pour obtenir l'unité de la chrétienté**".

...Rien ne doit tenir plus à cœur à un catholique que de voir disparaître complètement schismes et dissensions entre chrétiens... **Mais que des fidèles et des ecclésiastiques prient pour l'unité chrétienne, sous la direction d'hérétiques et, ce qui est encore pire, selon une intention grandement infectée et entachée d'hérésie ne peut absolument pas être approuvé.**»

---

1) Faire un fronti œcuménique : réunir les religions pour une fin commune ... paix ... avortement ...anticommunisme...

ayant souvent leur source dans des facteurs d'ordre historique, politique ou socio-culturel...»

**O.R. 25.12.97**

**Le jour de Noël**

**(Célébration du rite juif au Vatican)**

**L'intervention du cardinal Cassidy**

«C'est un honneur et un privilège pour moi de participer à cette cérémonie très significative du 50e anniversaire de la fondation de l'État d'Israël. En réponse à l'invitation qui lui a été adressée, le Saint Père Jean-Paul II m'a demandé d'allumer en son nom le premier cierge de la fête juive de la lumière, Chanukà.

L'histoire des Macchabées, qui est célébrée dans la Fête juive de Chanukà, est chère au cœur des Juifs et des Chrétiens. C'est un épisode à la fois tragique et héroïque du peuple juif, que la liturgie catholique rappelle aussi chaque année.

A cette époque, j'avais dit : *“En ce premier soir d'Hanukkah, nous sommes tous appelés, chacun à sa façon, à être une lumière pour les autres”*. **Ce soir, je désire répéter ce vœu**, pensant maintenant non seulement aux individus, mais aux états aussi et à l'État d'Israël en particulier, au début des célébrations du 50e anniversaire de la proclamation de sa Déclaration d'Indépendance...»

**O.R. 19.3.1997**

**Communiqué final du C. P. de la CEI.**

«...L'initiative a été approuvée par le Conseil Permanent, lequel a **réaffirmé l'irréversibilité de la voie de l'œcuménisme**, malgré les difficultés qui persistent dans les rapports entre les confessions chrétiennes...»

**Innocent IV au Roi de France**

**Louis IX (Saint Louis)**

«...En suivant l'exemple de leurs aïeux **ils continuent à trahir la Loi et les Prophètes**. Notre Seigneur dans l'Évangile nous fait voir leur conduite quant Il dit : Pourquoi n'accomplissez-vous pas les commandements de Dieu, vous les rendez odieux à cause de vos trahisons, et pourquoi enseignez-vous seulement des doctrines et commandements humains ?»

**Pie XI**

*Mortalium animos*

**6.1.1928**

«...Dans ces conditions, il est évident que **le Siège Apostolique ne peut sous aucun prétexte participer à leurs congrès** et que les catholiques n'ont, à aucun prix, le droit de les favoriser par leur suffrage ou leur action; **ce faisant, ils attribueraient de l'autorité à une religion fausse, entièrement étrangère à la seule Église du Christ**. Est-ce que Nous pouvons tolérer – ce qui serait le comble de l'iniquité – que la vérité, surtout la vérité révélée, soit ainsi mise en discussion ?

**...Ces pan-chrétiens**, par ailleurs, qui cherchent à fédérer les églises, semblent poursuivre le très noble dessein de développer la charité entre tous les chrétiens; mais comment imaginer que cet accroissement de la charité se fasse aux dépens de la foi ?

...Par contre, Nous savons très bien **qu'on aboutit** par là à la négligence de la religion, c'est-à-dire à **l'indifférentisme et à ce qu'on dénomme le modernisme**. Les malheureux qu'infectent ces erreurs soutiennent que la vérité dogmatique n'est pas absolue, mais **relative, c'est-à-dire qu'elle doit s'adapter aux exigences variables des temps et des lieux...**»

O.R. 13.7.1997

**Message des Supérieurs Généraux des  
Églises Catholiques Orientales**

«...Conscients des liens spirituels et culturels profonds qui unissent nos Églises aux Églises Orthodoxes **nous exprimons notre irréversible volonté de collaborer avec elles...**»

O.R. 1.11.97

**Le cardinal Etchegaray**

«**J'aime bien** la formule saisissante d'un juif contemporain : "*La foi de Jésus nous unit, la foi en Jésus nous sépare*"...»

O.R. 20.11.1997

**Le Card. E. I. Cassidy au Synode  
des Évêques pour l'Amérique**

«L'Église catholique locale ne peut se dispenser de montrer une sensibilité et un engagement œcuméniques.

...Ou plutôt, **là où l'Église catholique est effectivement l'Église de la majorité des gens, elle a le devoir de donner l'exemple** répondant à la prière adressée par le Seigneur au Père pour ses disciples "*afin qu'ils soient une seule chose*"...»

O.R. 22.11.1997

**Mgr J.-L. Lacunza au Syn. des Évêques**

«...L'œcuménisme est une **option irréversible** et une action connaturelle à la foi chrétienne...»

O.R. 26.11.1997

**Mgr A.F. Tonnos au Synode des Évêques  
(Programme œcuménique...)**

«...L'action conjointe et la promotion de l'unité peuvent être réalisées par des coalitions ou structures permanentes, tel le *Canadian Council of Churches* (Conseil des Églises Canadiennes), dont fait partie la Conférence Épiscopale Canadienne...»

Pie IX

**Quanto conficiemur  
10.8.1863**

«...Nous devons de nouveau rappeler et blâmer la **très grave erreur** où se trouvent malheureusement quelques catholiques, qui adoptent la croyance que **les personnes vivant dans les erreurs** et en dehors de la vraie foi et de l'unité catholique **peuvent arriver à la vie éternelle**. Cela est péremptoirement contraire à la doctrine catholique.»

Boniface VIII

**Unam Sanctam**

«...La foi nous oblige instamment à croire et à tenir une Église, sainte, catholique et apostolique. Nous y croyons fermement, nous la confessons simplement. **Hors d'elle, il n'y a pas de salut ni de rémission des péchés...**

En elle, il y a "un Seigneur, une foi, un baptême" (Eph. 4, 5)...»

Pie XI

**Mortalium animos  
6.1.1928**

«...Dans ces conditions, il est évident que **le Siège Apostolique ne peut sous aucun prétexte participer à leurs congrès** et que les catholiques n'ont, à aucun prix, le droit de les favoriser par leur suffrage ou leur action; **ce faisant, ils attribueraient de l'autorité à une religion fausse, entièrement étrangère à la seule Église du Christ**. Est-ce que Nous pouvons tolérer – ce qui serait le comble de l'iniquité – que la vérité, surtout la vérité révélée, soit ainsi mise en discussion ?»

## Chapitre VI

### ONU

### Droits de l'homme

#### O.R. 17.12.1997, Le Pape à la Journée Mondiale de la Paix

«Il y a cinquante ans, après une guerre marquée pour certains peuples par la négation du droit même d'exister, l'Assemblée Générale des Nations Unies a promulgué la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*. Il s'agissait d'un acte solennel auquel **on est parvenu après la triste expérience de la guerre**, mus par la volonté de reconnaître de manière formelle les mêmes droits à chaque personne et à chaque peuple. Dans ce document on lit cette affirmation, qui a résisté à l'épreuve du temps : *“La reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits, égaux et inaliénables, constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde”*...»

La **Déclaration** doit être observée intégralement, aussi bien dans l'esprit que dans la lettre. Elle reste – comme le rappela le **Pape Paul VI** de vénérée mémoire – un des plus grands titres de gloire des Nations Unies, *“surtout quand on pense à l'importance qui lui est attribuée comme voie sûre vers la paix”*...» (4).

#### O.R. 11.12.1997, Le Pape

«On célèbre aujourd'hui la *Journée Internationale* en souvenir de la *Déclaration Universelle des Droits Humains*...»

**En m'unissant à ces initiatives**, je souhaite de tout cœur que les droits de chaque homme soient, de la part de tous, toujours plus respectés et promus, afin de sauvegarder la dignité humaine et favoriser l'authentique développement de l'humanité entière...»

#### Pie XII 12.10.1952

**«Ne Nous demandez pas qui est l'“ennemi” ni de quoi il est revêtu.** Il est partout et au milieu de tous; il sait être violent et sournois. Au cours de ces derniers siècles il a tenté d'opérer la désagrégation intellectuelle, morale et sociale de l'unité réalisée dans l'organisme mystérieux du Christ. Il a voulu la nature sans la grâce; la raison sans la foi; la liberté sans l'autorité; parfois même l'autorité sans la liberté. Cet “ennemi” est devenu toujours plus concret, avec une audace qui Nous laisse stupéfaits : Le Christ oui, l'Église non. Puis : Dieu oui, le Christ non. Et enfin le cri impie : Dieu est mort; ou plutôt : Dieu n'a jamais été. **Voilà la tentative d'édifier la structure du monde sur des fondements que Nous n'hésitons pas à montrer du doigt comme étant les principaux responsables de la menace qui pèse sur l'humanité : une économie sans Dieu, un droit sans Dieu, une politique sans Dieu.** L'“ennemi” s'emploie à rendre le Christ étranger dans les universités, dans les écoles, dans la famille, dans l'administration judiciaire, dans l'activité législative, **dans les assemblées des nations**, là où se détermine la paix ou la guerre...»

Le Pape doit, à sa place, veiller, prier et se prodiguer sans cesse, afin que le loup ne parvienne à pénétrer dans la bergerie pour ravir et disperser le troupeau (cf. Jn 10, 12);

**...Il est donc nécessaire que votre action soit avant tout consciente.»**

## Chapitre VII

### I. – Liban – Sarajevo

#### Pacifisme

12.5.1997

**Le Pape**

**Un nouvel espoir pour le Liban**

«...appelés courageusement à **se pardonner l'un l'autre**, à faire taire les dissensions et inimitiés et à **changer de mentalité...**

...dans le respect de la dignité inaliénable de la personne, de **la liberté de conscience** et de religion, éléments constitutifs du bien commun...

Apprenant à mieux se connaître et à **accepter pleinement le pluralisme.**

...Aujourd'hui de telles souffrances exigent une réelle **purification des mémoires** et des consciences...»

O.R. 15.5.1997

**Le Pape à l'audience générale**

«...franchir le seuil du troisième millénaire et introduire leur patrie et l'Église dans cette **nouvelle époque de la foi...**

... **sa vocation c'est l'œcuménisme.**

Au cours des dernières années, le Liban à été le théâtre d'une guerre terrible, dont il serait difficile d'expliquer tout le mécanisme : une guerre entre frère libanais, sur laquelle ont pesé de manière décisive des forces et des influences externes...»

O.R. 10.5.1997

**Le Pape au Liban**

«...Les changements auxquels vous aspirez sur votre terre exigent avant tout et surtout le **changement des cœurs.**

Léon XIII

*Humanum genus*

«Les malfaisantes erreurs que nous venons de rappeler menacent les États des dangers les plus redoutables. En effet, supprimez la crainte de Dieu et le respect dû à ses lois; laissez tomber en discrédit l'autorité des princes; donnez libre carrière et encouragements à **la manie des Révolutions**; lâchez la bride aux passions populaires; brisez tout frein sauf celui des châtiments; vous aboutirez par la force des choses à un bouleversement universel et à la ruine de toutes les institutions : tel est, il est vrai, le but avéré, explicite que poursuivent de leurs efforts beaucoup **d'associations communistes et socialistes**; et la secte des **Francs-Maçons n'a pas le droit de se dire étrangère à leurs attentats, puisqu'elle favorise leurs desseins et que, sur le terrain des principes, elle est entièrement d'accord avec elles.** Si ces principes ne produisent pas immédiatement et partout leurs conséquences extrêmes, ce n'est ni à la discipline de la Secte ni à la volonté des sectaires qu'il faut l'attribuer, mais d'abord à la vertu de cette divine Religion qui ne peut être anéantie; puis aussi à l'action des hommes qui, formant la plus saine partie des nations, refusent de subir le joug des sociétés secrètes et luttent avec courage contre leurs folles entreprises.»

Pie IX

*Ubi Primum, 17.12.1848*

«Mais il y a un autre sujet qui presse et désole vivement Notre âme. Vous ne pouvez

En réalité c'est à vous qu'il revient d'abattre les murs qui auraient pu être érigés au cours des périodes douloureuses de l'histoire de votre nation; n'élevez pas d'autres murs dans votre pays. Au contraire, c'est votre tâche de construire des ponts ...»

**O.R. 12.5.1997**

### **Le Pape au Liban**

«...En cette assemblée extraordinaire nous voulons proclamer face au monde l'importance du **Liban, sa mission historique** accomplie à travers les siècles. **Pays aux nombreuses confessions religieuses...**»

**Liban-Sarajevo**

**O.R. 18.5.1997**

### **Éditorial de l'O.R. "Acta diurna"**

**«...Sarajevo et Liban : un seul grand espoir, celui de la paix.**

Comme le pèlerinage à Sarajevo celui du Liban a aussi été long intérieurement.

...Et le successeur de Pierre a confié à cette terre une tâche précise : introduire le pays et **l'Église dans la nouvelle époque de la foi.**

...construire "une société toujours plus démocratique..."»

**O.R. 14.5.1997**

### **Éditorial de Giorgio Rumi**

«...Le microcosme libanais est devenu un exemple pour les "grands" de la terre : il a montré que *"différentes confessions peuvent vivre ensemble dans la paix, dans la fraternité et la collaboration (...)* que l'on peut respecter le droit de chaque homme à la liberté religieuse...»

ignorer, Vénérables Frères, que plusieurs des ennemis de la vérité catholique, surtout de notre temps, dirigent leurs efforts à mettre toutes les opinions les plus monstrueuses sur le même rang que la doctrine du Christ ou à les mêler à ses enseignements, et travaillent ainsi à propager de plus en plus ce **système impie de l'indifférence de toute religion.** Récemment encore, cela est horrible à dire ! il se rencontre des hommes qui ont fait à Notre nom et à Notre dignité apostolique l'outrage d'oser Nous présenter comme le partisan de leur folie et le fauteur de ce détestable système.»

**Léon XII**

### **Quo graviora 13.03.1826**

«... Or parmi les causes très graves de la susdite prohibition et condamnation, exprimée dans la constitution rapportée ci-dessus, la première est que, dans ces sortes de sociétés ou conventicules, il **se réunit des hommes de toute religion** et de toute secte; d'où l'on voit assez quel mal peut en résulter pour la pureté de la religion catholique.

... Elle est le plus souvent désignée sous le nom de *Carbonari*. Ils affectent un singulier respect et un zèle tout merveilleux pour la religion catholique, et pour la doctrine et la personne de notre Sauveur **Jésus-Christ**, qu'ils ont quelquefois la coupable audace de nommer **leur grand maître** et le chef de leur société...

Ces réunions clandestines et illégitimes qu'ils forment à l'instar de plusieurs hérétiques, et cette **agrégation de gens de toutes les religions** et de toutes les sectes dans leur société, montrent assez, quand même il ne s'y joindrait pas d'autre indice, qu'il ne faut avoir aucune confiance dans leurs discours.

## II. – Sarajevo-Liban

O.R. 17.4.1997

### Le Pape à l'audience générale

«...Mais puisque chaque effort restait malheureusement vain, **j'ai convoqué** à plusieurs reprises, à Rome, à Castelgandolfo et à **Assise**, des rencontres de prière et de supplication, invoquant la paix pour ces terres martyrisées...» (1)

O.R. 14.4.1997

### Le Pape dans le stade de Kosevo

«...Sarajevo : **ville qui est devenue un symbole**, en un certain sens le symbole du vingtième siècle...

...afin que Sarajevo devienne pour toute l'Europe **un modèle de vie commune** et de collaboration pacifique entre les peuples et les ethnies de **religions différentes**.

...parce que par votre sacrifice vous avez, en quelque sorte, assumé le poids de cette terrible expérience, dans laquelle pourtant tous ont leur part...

...Obtiens à tous les croyants le don **d'un cœur nouveau...**» (2).

Mais il n'est besoin ni de conjectures ni de preuves pour porter sur leurs discours les jugements que Nous venons d'énoncer. Leurs livres imprimés, dans lesquels on trouve ce qui s'observe dans leurs réunions, et surtout dans celles des grades supérieurs, leurs catéchismes, leurs statuts, d'autres documents authentiques et très dignes de foi, et les témoignages de ceux qui, après avoir abandonné cette société, en ont révélé aux magistrats les artifices et les erreurs; tout prouve que **les Carbonari ont principalement pour but de propager l'indifférence en matière de religion**, le plus dangereux de tous les systèmes, de donner à chacun la liberté absolue de se faire une religion suivant ses penchants et ses idées; de profaner et de souiller la passion du Sauveur par quelques-une de leurs coupables cérémonies.»

Pie XI

### Mortalium animos

«...fondée en effet et dirigée par des protestants elle s'inspire du concept expressément affirmé, que **les trois confessions chrétiennes, soit : la catholique romaine, la gréco-schismatique et l'anglicane**, même

---

1) Voir dans le no 4 de la *Documentation sur la Révolution dans l'Église* (Chap. 2 §3) comment déjà dans la doctrine du cardinal Nicolas de Cues, la guerre est l'excuse pour unifier les religions : «**la religion est un facteur d'unité, mais les religions sont des facteurs de divisions... Sa principale préoccupation est causée par les guerres de religion.**»

C'est une constante de la Révolution d'utiliser le danger de la guerre comme moyen d'obtenir tous les compromis : le but c'est la paix, le moyen, l'unification; cf. le Pape Jean XXIII, "*Pacem in terris*", le Pape Jean-Paul II, «*Le bien suprême de la paix*», O. R. 6 janvier 1991, Lettre pastorale de la conférence épiscopale slovène : «*Nous vivons une époque très dangereuse, l'ère atomique. Il n'y a de salut que celui qui vient de la fraternité universelle*» O. R. 29 février 1984.

2) Le cardinal A. Casaroli † : «*Il est encore plus nécessaire d'arriver à un désarmement moral et politique pour chercher à supprimer, au moins à réduire le plus possible, en même temps que les armes, les motifs qui poussent les hommes et les peuples à y recourir*» (O.R. 22.2.1989).

**O.R. 14.4.1997**

**Le Pape en Bosnie-Herzégovine**

«...Depuis longtemps on expérimente ici la possibilité de vie en commun entre différentes cultures qui ont, chacune à sa façon, enrichi la région... En cette ville capitale, par exemple, s'élevaient vers le ciel la cathédrale catholique, la cathédrale orthodoxe, la mosquée musulmane et la synagogue juive...»

**O.R. 14.4.1997**

**Le Pape à la Communauté Juive**

«...C'est un engagement qui requiert de chacun la conversion du cœur...»

**O.R. 12.4.1997**

**Le Pape à Sarajevo**

«...Que le nouveau millénaire, désormais à nos portes, puisse s'ouvrir sur la ferme détermination de construire une ère de croissance civile dans la concorde...»

**O.R. 14.5.1997**

**Sarajevo (un mois après)  
Interview de l'évêque Puljic**

«...qui repose sur le devoir de pardonner et de demander pardon...»

**de l'évêque Kamarika**

«...Prenons comme mission l'exhortation du Pape à faire un examen de conscience, à pardonner aux autres et à demander pardon...»

**de l'évêque Peric**

«...C'était la main tendue du Pape, qui accorde et demande le pardon...»

**En trois heures** se sont succédées les saisons de l'année : **tourmente de neige** et de glace, gouttes de pluie, rayons de soleil. C'est comme si Dieu, à travers ce "gouffre atmosphérique", voulait montrer au monde entier quelle était la réalité de Sarajevo durant les dernières années» (ou peut-être autre chose... n.d.l.r.).

**et de l'évêque Sudar**

«...si nous ne changeons pas les cœurs...»

divisées entre elles, ont toutes le même droit de se nommer catholiques...

**...Le fondement sur lequel il s'appuie (le mouvement) est tel qu'il peut bouleverser de fond en comble la constitution divine de l'Église.**

En effet il se fonde sur la supposition que la véritable Église de Jésus-Christ est formée en partie par l'Église Romaine établie et diffusée dans le monde entier, en partie par le schisme de Photius, et en partie par l'hérésie anglicane. Ces parties auraient en commun avec l'Église Romaine "un seul Seigneur, une seule foi et un seul baptême" (*Eph. 4, 5*). Pour faire disparaître les divergences qui séparent ces trois confessions chrétiennes, au grand scandale et dommage de la vérité et de la charité, **ladite association ordonne des prières** et des sacrifices (rituels) pour obtenir de Dieu la grâce de l'union.

Rien ne doit tenir plus à cœur à un catholique que de voir disparaître complètement schismes et dissensions entre chrétiens, et de voir tous les chrétiens occupés uniquement à conserver l'unité d'esprit dans les liens de la paix... (*Eph. 4, 8*). **Mais que des fidèles et des ecclésiastiques prient pour l'unité chrétienne, sous la direction d'hérétiques et, ce qui est encore pire, selon une intention grandement infectée et entachée d'hérésie ne peut absolument pas être approuvé.**

«...Une raison de plus pour les fidèles, de se tenir en dehors de l'Association de Londres se trouve dans le fait que ses adhérents favorisent l'indifférentisme et sont ainsi cause de scandale.»

20.4.1997

Éditorial *Acta diurna*

«...Sarajevo : aube d'un nouveau commencement...

Ce sont les traces qui portent les noms des mots-clés du message développé par Jean-Paul II (...) elles constituent les lignes directrices d'un code de vie civile dans la concorde...

De la *catharsis* d'une tragédie au prélude d'une nouvelle histoire...»

O.R. 5.1.1997

## Éditorial de Giorgio Rumi

«...un affranchissement des intelligences et des cœurs libérés de la tentation d'user de la force...» (1).

Pie XI

*Mortalium animos*

“...Le fondement sur lequel il s'appuie (le mouvement) est tel qu'il peut bouleverser de fond en comble la constitution divine de l'Église”.

## Chapitre VIII

### Divers

## Renoncement au prosélytisme

O.R. 25.4.1997

## Le Pape aux Ambassadeurs

«Ils manifestent ainsi à ceux qui les entourent, dans le respect des croyances spécifiques et **sans esprit de prosélytisme**, le visage d'amour de Dieu. La liberté de religion et la liberté de conscience dont ils doivent jouir, ainsi que tous leurs compatriotes, au titre de l'équité entre tous les citoyens d'une nation...»

## Liberté, égalité, fraternité

O.R. 16.4.1997, Le Pape

## Visite “ad limina” des évêques français

Benoît XV

11.7.1920

«Il est suffisant d'évoquer en notre esprit les principes du XIXe siècle pour saisir que **beaucoup de faux prophètes étaient apparus en France**, et que de là ils se proposaient de reprendre **l'influence maléfique de ses perverses doctrines**. Des prophètes prétendaient revendiquer **les droits des peuples et annonçaient une ère de liberté, de fraternité et d'égalité**. Qui ne les aurait pas considérés vêtus de peau de brebis, “in vestimentis ovium”!...

...**Faux prophètes** faites attention !... Marcelin Champagne a scruté ces mots... et

1) Déjà avant le Concile Vatican II il y a eu des erreurs historiques reconnues, comme celle des Évêques mexicains qui ont désarmé les *Cristeros* croyant aux promesses de la Maçonnerie; après le Concile, la Révolution va se servir des hommes d'Église pour faire tomber les armes des mains des catholiques : *désarmer les cœurs pour désarmer les mains*. Et les erreurs du pluralisme maçonnique entrent dans l'Église et dans les esprits des catholiques.

«Les valeurs de *liberté, d'égalité et de fraternité*, sur lesquelles le peuple français a choisi de fonder sa vie collective, expriment d'une certaine manière les conditions de la solidarité sans laquelle il n'est pas possible à l'homme de vivre pleinement au milieu de ses propres frères...»

**Liberté, égalité, fraternité**  
O.R. 25.8.1997, Le Pape à Paris

«...Bien fermes dans le dialogue ils sont convaincus qu'au sein d'une nation qui a une **tradition de fraternité et de liberté**, l'expression de convictions religieuses diverses doit permettre de développer les richesses culturelles et le sens moral et spirituel de tout un peuple...»

**Exaltation de Vatican II et de Paul VI**  
Osservatore Romano 22.12.1997  
Le Pape aux cardinaux et à la Curie

«...Vatican II, qui apparaît toujours plus comme l'idéale **“porte sainte” du Grand Jubilé de l'Année Sainte de l'an 2000.**

...**Paul VI**, dont nous célébrons cette année le centenaire de la naissance, joua le rôle d'un grand protagoniste. Nous avons voulu commémorer solennellement cette grande figure de Pontife et d'homme de notre siècle, nous souvenant avec reconnaissance de sa grande foi.»

**Exaltation de Paul VI**  
O.R. 28.9.1998

**Le Card. Sodano à l'occasion de la messe de requiem de Paul VI**

«...Années de contestation. **Années de tensions entre traditionalistes et progressistes.**

...mais je crois qu'ils suffisent à montrer combien **le pontificat du Pape Montini res-**

s'en fit l'écho auprès des enfants du peuple **qu'il voyait plus exposés à être les victimes des principes de 1789...** “Attendite a falsis prophetis !” Voilà les mots que répétait dans la pratique celui qui voulait résister aux flots **d'erreurs et de vices**, mis en œuvre par la **Révolution française**, qui menaçaient de submerger la terre.

...un simple regard aux plaies que les **principes de '89** avaient ouvertes, au sein de la société civile et religieuse, laisse voir à quel point ces principes contenaient le résumé des enseignements des faux prophètes : “a fructibus eorum cognoscetis eos”... le néfaste développement de la **pernicieuse semence répandue par la Révolution française...**»

**Ier Concile du Vatican (1870)**

«Car le Saint-Esprit n'a pas été promis aux successeurs de Pierre pour qu'ils fassent connaître, sous sa révélation, une nouvelle doctrine, mais pour qu'avec son assistance, ils gardent saintement et exposent fidèlement la révélation transmise par les Apôtres, c'est-à-dire le dépôt de la foi...»

**Benoît XIV**  
**Béatification et canonisation**  
**des serviteurs de Dieu**  
*La vertu de foi et son héroïcité*  
(livre III, chap. 23, S1)

«**La foi vivante** doit être prouvée par des œuvres qui procèdent de la charité envers Dieu et envers le prochain, selon ces paroles de saint Jacques, chap. 2 : “la foi sans les œuvres est morte”. Aussi Scacchus enseigne-

plendit d'une grandeur véritable et durable. En en faisant mémoire, l'Église universelle s'acquitte d'une dette de reconnaissance...»

### Exaltation de Paul VI

O.R. 29.9.1998

#### Le Card. Sodano à l'occasion de la messe de requiem de Paul VI et Jean-Paul Ier

«...faisant de leur existence un indomptable "témoignage à la vérité..."

...Il en émerge une image de chrétien, et en particulier de pasteur, dans laquelle il n'est pas difficile de reconnaître le style spirituel et pastoral du Pape Paul VI, son équilibre, parfait et toujours renouvelé, entre la fidélité à la Tradition de l'Église "colonne et soutien de la vérité"...» (I Th. 3, 15).

O.R. 24.11.1997

#### Le Card. Sodano au Synode des Évêques

«...La rencontre avec le Christ doit aussi porter nos communautés à renier tous les égoïsmes nationalistes et à s'ouvrir à la fraternité universelle...»

### Teilhard de Chardin

O.R. 29.6.97

#### Mgr Jean-Louis Tauran ... à l'ONU

«...Il faudrait ici évoquer sans doute le Cantique des Créatures de François d'Assise ou encore l'expression paradoxale d'un contemporain qui n'hésitait pas à parler de "puissance spirituelle de la matière" (Teilhard de Chardin)...»

O.R. 23.10.1997

#### L'Archevêque R. Sarah exhume Teilhard de Chardin ...

«Pour cela le père Teilhard de Chardin voit et considère notre monde et notre temps comme un "Milieu divin".

t-il (*de not. et sign. sanct. sect. 3.*, c.l., p.178) que dans les causes des serviteurs de Dieu leur foi doit apparaître dans leurs actions...

Cependant, pour porter un jugement certain sur l'héroïcité des vertus des serviteurs de Dieu, remarquons que la vertu théologale de foi à un degré ordinaire est discernée par la profession extérieure de ce que l'on croit (...) l'obéissance à Dieu, à l'Église catholique et au Souverain Pontife, par les œuvres entreprises pour la propagation de la foi ou au moins le désir d'y travailler... Les avocats de la Rote (...) soulignent la profession externe de foi en un acte de foi indiquant que cette vertu a atteint un degré plus parfait.

Ce que l'on a dit de la profession externe de la foi vaut aussi pour les autres actes dont nous avons parlé, comme le travail pour la propagation de la foi ou le désir de s'y adonner et le zèle pour le salut des âmes.»

### Pie IX

Maxima quidem 9.6.1862

«Or, ils en viennent à ce degré d'impiété et d'imprudence qu'ils attaquent le ciel et se forcent d'éliminer Dieu lui-même. En effet dans une méchanceté qui n'a d'égal que leur sottise, ils ne craignent d'affirmer que la Divinité suprême, pleine de sagesse et de providence, n'est pas distincte de l'universalité des choses; que Dieu est la même chose que la Nature, sujet comme elle aux changements; que Dieu se confond avec l'homme et le monde, que tout est Dieu, que Dieu est une même substance, une même chose que le monde, et que par suite il n'y a point de différence entre l'esprit et

... Cette dimension universelle et cosmique, cette place absolument centrale que **Teilhard de Chardin** reconnaît au Christ ressuscité...

Lorsque le chrétien parvient à discerner et à **se libérer des concomitances extrinsèques de l'Incarnation – civilisation occidentale, philosophie aristotélicienne, pouvoir culturel et politique** – alors il est en mesure de percevoir la dimension universelle et omniprésente du Verbe incarné : omniprésence personnelle, implicite et latente...»

**O.R. 13.12.1997**

**Trois livres de don Giussani ... à l'ONU**

«... Dans ses livres Monseigneur **Giussani** nous rappelle que la vérité est ce sens religieux qui se découvre par un *“engagement radical du moi avec la vie”*...

Le moine bouddhiste Takagi... : *“Le concept d'œcuménisme de don Giussani implique l'acceptation des autres cultures en vue du développement des possibilités de l'homme...”*

la matière, la nécessité et la liberté, le vrai et le faux, le bien et le mal, le juste et l'injuste. Certes, rien de plus insensé, rien de plus impie, rien de plus répugnant à la raison même ne saurait être imaginé.»

**Pie XI**

**“Mortalium animos”**

**6.1.1928**

«... Ces **pan-chrétiens**, par ailleurs, qui cherchent à fédérer les églises, semblent poursuivre le très noble dessein de développer la charité entre tous les chrétiens; mais comment imaginer que cet accroissement de la charité se fasse aux dépens de la foi ?...»

## Chapitre IX

### Annexe

### Collégialité

**L'“Instruction” pour l'institution du Synode (populaire) diocésain**

**O.R. 9.7.1997**

«... L'Instruction est la mise au point de la structure : «On a reconnu (...) opportun (...) de clarifier les dispositions de la loi canonique et de **développer et déterminer les procédures d'exécution**» (Præmio).

«Que soit offerte aux fidèles la possibilité

**Saint Pie X**

**Pascendi**

**8.9.1907**

**Origine de l'autorité.**

«... Parlons de l'Église, où les fantaisies des modernistes vont nous offrir ample matière.

L'Église est née d'un double besoin : du besoin qu'éprouve tout fidèle, surtout s'il a eu quelque expérience originale, de communi-

de manifester leurs nécessités, leurs désirs et leur pensée au sujet du Synode» (III, Convocation, C, 2).

«...**Les sessions du synode (...) se déroulent dans l'église cathédrale**» (IV, Déroulement... 2).

«Au cours des sessions du synode il sera nécessaire de solliciter l'opinion des membres du synode, à plusieurs reprises, **au moyen du vote...** L'Évêque restera libre de déterminer la suite à donner au résultat des élections, tout en **s'efforçant de suivre** l'opinion communément partagée par les membres du synode» (ibid., 5).

Conseil presbytéral, les circonstances le suggèrent» (III, Convocation, 1).

«Dans le cas où l'Évêque perçoit l'opportunité de convoquer le synode diocésain, demander au Conseil presbytéral ... un avis pondéré au sujet de la célébration et de l'argument ou des arguments...» (III, Convocation, 1)

«S'il n'y a pas de raisons particulières pour qu'ils le déconseillent, avant de promulguer le décret de suspension ou de dissolution (pour le cas où de graves obstacles surgiraient), l'Évêque demandera l'avis du Conseil presbytéral» (IV, Déroulement, 7).

quer sa foi; ensuite quand la foi est devenue commune, ou, comme on dit *collective*, du besoin de s'organiser en société, pour conserver, accroître, propager le trésor commun. **Alors qu'est-ce donc que l'Église ?**

**Le fruit de la conscience collective, autrement dit de la collection des consciences individuelles ...**

*Autorité doctrinale.*

...Quant à l'autorité *doctrinale et dogmatique*, bien plus avancées, bien plus pernicieuses sont sur ce point leurs doctrines. ...Nulle société religieuse, disent-ils, n'a de véritable unité que si la conscience religieuse de ses membres est une...

...De la combinaison et comme de la fusion de ces deux éléments, intelligence qui choisit la formule, autorité qui l'impose, résulte, pour les modernistes, la notion du magistère ecclésiastique.»

# Présentation

(du premier numéro)

Monsieur l'Abbé Giulio Tam, membre de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X, d'origine italienne, recevant quotidiennement l'Osservatore Romano, journal officiel de la Curie Romaine, a cru bon, pour l'information de ses confrères, de collectionner les passages les plus significatifs des discours du Pape et des autorités romaines sur les sujets les plus actuels.

Ce regroupement jette une lumière tellement fulgurante sur la Révolution doctrinale inaugurée officiellement dans l'Église par le Concile et continuée jusqu'à nos jours qu'on ne peut s'empêcher de penser au "Siège d'iniquité" prédit par Léon XIII, ou à la perte de la foi de Rome prédite par Notre Dame à la Salette.

La diffusion et l'adhésion des autorités romaines aux erreurs maçonniques condamnées maintes fois par leurs prédécesseurs est un grand mystère d'iniquité qui ruine dans ses fondements la foi catholique.

Cette dure et pénible réalité nous oblige en conscience à organiser par nous-mêmes la défense et la protection de notre foi catholique. Le fait d'être assis sur les sièges de l'autorité n'est plus, hélas ! une garantie de l'orthodoxie de la foi de ceux qui les occupent. Le Pape lui-même diffuse désormais sans discontinuer les principes d'une fausse religion, qui a pour résultat une apostasie générale.

Monsieur l'abbé Tam donne donc les textes, sans commentaires. Les lecteurs pourront juger par eux-mêmes, et par les textes des papes d'avant le Concile.

Cette lecture justifie amplement notre conduite pour l'entretien et la restauration du Règne de Notre Seigneur Jésus-Christ et de Sa Sainte Mère sur la terre comme au Ciel.

Le restaurateur de la chrétienté c'est le prêtre par l'offrande du vrai sacrifice, par la collation des vrais sacrements, par l'enseignement du vrai catéchisme, par son rôle de pasteur vigilant pour le salut des âmes.

C'est auprès de ces vrais prêtres fidèles que les chrétiens doivent se regrouper et organiser toute la vie chrétienne. Tout esprit de méfiance envers les prêtres qui méritent la confiance, diminue la solidité et la fermeté de la résistance contre les destructeurs de la foi.

Saint Jean termine son Apocalypse par cet appel "*Veni Domine Jesu*", Venez Seigneur Jésus, apparaissez enfin sur les nuées du Ciel, manifestez votre toute Puissance, que votre Règne soit universel et éternel !

Ecône, le 4 Mars 1991

+ Marcel Lefebvre



# Chapitre I

## Ce que le pape dit de la Sainte Vierge

Osservatore Romano 24.4.1997

Le Pape à l'audience générale

«Jésus sur la croix n'a pas proclamé formellement la maternité universelle de Marie, mais Il a instauré un rapport maternel concret entre Elle et le disciple préféré...»

Osservatore Romano 4.6.1997

Demande de définition du dogme de

Marie Médiatrice, Co-rédemptrice et Avocate

### Déclaration de la Commission théologique du Congrès de Czestochowa

«Le Saint-Siège ayant demandé que ce XIIe Congrès Mariologique International, qui se déroule actuellement à Czestochowa (Pologne), étudie la possibilité et l'opportunité de la définition des titres mariaux de "Médiatrice", "Co-rédemptrice" et "Avocate", comme certains cercles le sollicitent actuellement du Saint-Siège, il nous a semblé opportun de former une commission de quinze théologiens, spécialement préparés à ce sujet pour pouvoir en discuter ensemble et analyser la question après mûre réflexion. En plus de leur préparation théologique on a pris soin de les choisir selon une grande hétérogénéité géographique, de sorte que leurs éventuels consensus soient particulièrement significatifs. **On s'est encore efforcé d'enrichir ce groupe d'étude, lui enjoignant en tant que membres externes certains théologiens non catholiques qui prennent part à ce Congrès. On est ainsi parvenu à une double conclusion :**

**1. Les titres, tels qu'ils sont proposés, s'avèrent ambigus,** puisqu'ils peuvent être compris de diverses manières. Il en ressort aussi qu'il ne faut pas abandonner l'orientation théologique du Concile Vatican II, lequel n'a voulu définir aucun des titres proposés. Dans son magistère il a fait des titres de "Médiatrice" et d'"Avocate" un usage très sobre (cf. Lumen gentium, 62), et n'a jamais employé celui de "Co-rédemptrice". En fait le titre de "Co-rédemptrice" n'a plus été employé dans des documents importants par le magistère des Souverains Pontifes depuis Pie XII. A ce sujet des témoignages attestent que le magistère a évité intentionnellement de l'utiliser.

Concernant le titre de “Médiatrice” il faut se rappeler certains événements historiques assez récents. En effet, dans les premières décennies de ce siècle, le Saint-Siège a confié l'étude de sa définition à trois commissions distinctes; le résultat de l'étude a conduit le Saint-Siège à mettre la question en veilleuse.

**2. Même si l'on attribue à ces titres un contenu dont on pourrait accepter qu'il fasse partie du dépôt de la foi, leur définition dans la situation actuelle ne serait toutefois pas théologiquement évidente; en effet, de tels titres, ainsi que les doctrines qui leurs sont inhérentes, nécessitent un approfondissement ultérieur dans une nouvelle perspective trinitaire, ecclésiologique et anthropologique. Et enfin les théologiens, spécialement les non catholiques, ont exprimé leur préoccupation quant aux difficultés œcuméniques qu'entraînerait une définition des titres mentionnés.**

La Commission était formée des PP. Paolo Melada et Stefano Cecchin, président et secrétaire de l'Académie Pontificale Mariale Internationale; PP. Candido Pozo, S.J. (Espagne), Ignacio M. Calabuig, O.S.M. (Marianum-Rome), Jesús Castelano Cervera, O.C.D. (Teresianum Rome), Franz Courth, S.A.C. (Allemagne), De Fiores R.P. Stefano, S.M.M. (Italie), Miguel Angel Delgado, O.S.M. (Mexique), Abbé Manuel Felicio da Rocha (Portugal), P. George Gharib, melchite (Syrie), Abbé René Laurentin (France), P. Jan Pach, O.S.P.P.E. (Pologne), Abbés Adalbert Rebic (Croatie), Jean Rivain (France), PP. Johannes Roten, S.M. (U.S.A.), Ermanno Toniolo, O.S.M. (Italie), de Mgr Teofil Siudy (Pologne), Abbé Anton Ziegenaus (Allemagne), Chanoine Roger Greenacre (Anglican – Angleterre), Dr Hans Christoph Schmidt-Lauber (Luthérien - Autriche), PP. Gennadios Limouris (Orthodoxe – Constantinople), Jean Kawak (Orthodoxe – Syrie), Prof. Constantin Charalampidis (Orthodoxe – Grèce).»

### Osservatore Romano 13.11.1997

#### Le Pape à l'audience générale

«...Les écrits de Luther par exemple manifestent amour et vénération pour Marie et l'exaltent comme le modèle de toutes les vertus. Il proclame la très haute sainteté de la Mère de Dieu et affirme parfois le privilège de l'Immaculée Conception, partageant avec d'autres Réformateurs la foi dans la Virginité perpétuelle de Marie...»

Toutes ces données constituent autant de motifs d'espoir pour la marche œcuménique...»

### Osservatore Romano 2.10.1997

#### Le Pape à l'audience générale

«1. Parmi les titres attribués à Marie dans le culte de l'Église, le chapitre VIII de *Lumen gentium* rappelle celui de “Médiatrice”. Bien que certains Pères conciliaires n'aient pas partagé pleinement un tel choix (cf. *Acta Synodalia* III, 8, 163-164), cet appellation fut également insérée dans la Constitution dogmatique sur l'Église, pour confirmer la valeur de la vérité qu'elle exprime. Toutefois on prit soin de ne l'attacher à aucune théologie particulière de la médiation, mais de l'ajouter uniquement aux autres titres reconnus à Marie...»

**“...le fruit de  
mes entrailles  
c'est l'unique  
Dieu, avec le  
Père et le  
Saint-Esprit,  
...l'unique...  
exclusif...”**

**...deux idées,  
deux cultures,  
deux sociétés,  
deux éternités...”**

**“...liberté  
et égalité pour  
tous les cultes...”**

**Romano 30.10.1997****Le Pape à l'audience générale**

«...Toutefois, en considérant la singulière dignité de la Mère de Dieu, Vatican II exhorte les théologiens et les prédicateurs à s'abstenir aussi bien d'exagérations que d'attitudes minimalistes...»

**Osservatore Romano 10.7.1997****Le Pape à l'audience générale**

«...La même tradition ecclésiastique, en outre, voit dans la maternité divine la raison fondamentale de l'Assomption.

**D'une telle conviction nous trouvons une trace intéressante dans un récit apocryphe du Vème siècle, attribué à Pseudo-Meliton.** L'auteur imagine le Christ interrogeant Pierre et les Apôtres sur le sort mérité par Marie et il obtient d'eux cette réponse : «*Seigneur, tu as choisi ta servante afin qu'elle devienne pour toi une demeure immaculée... Il nous a donc semblé juste, à nous tes serviteurs que, puisqu'après avoir vaincu la mort tu règnes dans la gloire, tu ressuscites le corps de ta mère et que tu la conduises joyeuse avec toi dans le ciel*» (*De transitu V. Mariae*, 16, PG 5, 1238). **On peut donc affirmer que la divine maternité, qui a fait du corps de Marie la demeure immaculée du Seigneur, soit le fondement de son destin glorieux...»**

**Osservatore Romano 15.8.1997****Le Pape à l'Angélus**

«...Comment ne pas relever ici que l'Assomption de la Vierge fait depuis toujours partie de la foi du peuple chrétien lequel, affirmant l'entrée de Marie dans la gloire céleste, entendait proclamer la glorification de son corps ?

La première trace de foi en l'Assomption de la Vierge se trouve dans les récits apocryphes appelée : *Transitus Mariae*, dont le noyau remonte au II-IIIème siècle. Il s'agit de représentations populaires et parfois romancées, qui toutefois en ce cas répercutent l'intuition de foi du peuple de Dieu...»

**Osservatore Romano 4.12.1997****Le Pape à l'audience générale**

«...il est annoncé de manière particulière dans la figure du mystérieux "descendant" dont parle la Genèse dans le récit sur le péché originel, signalant sa victoire dans la lutte contre l'ennemi de l'humanité. **A l'homme entraîné dans la voie du mal, l'oracle divin promet la venue d'un autre homme, descendant de la femme, lequel écrasera la tête du serpent**» (Gen. 3, 15). Voir § 6 au texte des Vêpres «Elle t'écrasera la tête.»

---

## ANNEXE I

### Texte du Magistère traditionnel sur le même thème

#### Message et bénédiction du Saint-Père à la clôture du Jubilé de la Rédemption à Lourdes, 28 avril 1935

Mes Frères et Fils bien-aimés, élevons tous notre prière vers notre Mère commune :

O Mère de pitié et de miséricorde, qui assistiez votre doux Fils tandis qu'il accomplissait sur l'autel de la Croix la Rédemption de genre humain, vous notre Co-Rédemptrice et l'associée de ses douleurs; vous qui, de votre grotte sacrée, avez daigné bénir tant d'évêques et de prêtres de tout l'univers catholique renouvelant ici, durant ce Triduum si saint, le sacrifice de la Croix, pour commémorer avec gratitude vos bénignes et bienfaisantes apparitions, et pour offrir à Dieu des actions de grâce en cet heureux achèvement de l'Année sainte de la Rédemption, conservez en nous et accroissez chaque jour, nous vous en prions, les précieux fruits de la Rédemption et de votre Compassion. Vous qui êtes la Mère de tous, accordez-nous que, dans la pureté des mœurs, dans l'unité des esprits désormais assurée, jouir sans inquiétude des dons de la paix.

Par les prières et les mérites de la bienheureuse Marie toujours Vierge, du bienheureux Michel archange, du bienheureux Jean-Baptiste, des saints apôtres Pierre et Paul et de tous les saints, que la Bénédiction du Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, descende sur vous, sur toute la France, sur la Ville de Rome et sur l'univers entier, et vous garde toujours.

Actes de S.S. Pie XII, Tome XII, Maison de la Bonne Presse



## Chapitre II

### Renoncement à la Royauté Sociale de N.S.J.C. (Liberté religieuse)

Osservatore Romano 21.6.1997  
Le Pape au Congrès du  
Conseil Pontifical “Justice et Paix”

«La doctrine sociale de l'Église est l'une de mes principales préoccupations, car je suis profondément conscient de combien généreuse et compétente doit être la sollicitude de toute l'Église pour annoncer l'Évangile de la vie, de la justice et de la solidarité à l'homme de notre temps...

...Justement à partir de cette anthropologie, la doctrine sociale de l'Église peut être proposée non comme une idéologie ou “troisième voie”, semblable à d'autres propositions politiques et sociales, mais véritablement comme un savoir théologico-moral particulier, qui tire son origine de Dieu qui se communique à l'homme (cf. *Sollicitudo rei socialis*, 41).»

Osservatore Romano 11.4.1997  
Le Pape à la délégation croate

«Je suis heureux que de telles Conventions offrent maintenant un cadre juridique clair pour l'œuvre de l'Église Catholique dans la République croate, lui permettant de remplir sa mission de manière adéquate. Comme on le sait, de telles ententes reposent sur trois principes fondamentaux : la liberté religieuse, la distinction entre l'Église et l'État et la nécessaire collaboration entre les deux institutions.

Le respect de la liberté religieuse est le fondement des rapports mutuels entre la communauté ecclésiale et la communauté politique. Pour l'Église catholique un tel principe a été élaboré dans les Documents du Concile Vatican II et ensuite dans le Code de Droit Canonique. Avec l'avènement de la démocratie même la Constitution de la République croate a sanctionné une telle norme.

**La distinction entre l'Église et l'État, qui sont deux entités indépendantes et autonomes,** chacune dans son propre domaine, est ensuite le second principe inspirateur de tels accords. Chacune a son champ d'action spécifique; leurs origines et leurs finalités sont différentes, ainsi que les moyens pour y parvenir. Toutefois, l'Église et l'État se rencontrent dans l'homme, lequel est en tant que citoyen membre d'un État et en tant que croyant membre de l'Église catholique.

Pourtant, le principe ultérieur d'une collaboration honnête et constructive entre l'Église et l'État est important pour la promotion du bien commun des simples citoyens ainsi que de toute la société. En effet, il existe un vaste domaine mixte, où les compétences et les actions réciproques se rapprochent et souvent s'entrecroisent.

Ces principes, mis en vigueur depuis longtemps en divers pays avec l'ordre juridique démocratique, sont maintenant appliqués dans votre pays, évidemment dans le respect de ses particularités historiques, culturelles et religieuses. **Il ne s'agit en aucun cas de privilèges offerts à l'Église,** mais plutôt d'un moyen régulier d'organiser les relations mutuelles à l'avantage des citoyens...»

#### Osservatore Romano 5.9.1997

#### Le Pape au nouvel ambassadeur italien

(Laïcisme "...irréversible...")

«...En particulier, le siècle qui s'achève a constitué une voie de rencontre entre l'Italie et le Saint-Siège. Les incompréhensions et les difficultés du siècle précédent ont été vite surmontées. Le Concordat du 11 février 1929 a accompli le rêve des meilleurs esprits qui voulaient "*rendre l'Italie à Dieu et Dieu à l'Italie*" montrant ainsi que rien d'irréparable n'était jamais survenu entre notre pays et les Successeurs de Pierre. Il est désormais évident pour tous que les réserves du Saint-Siège à certaines pages du traité n'étaient pas dictées par l'ambition du pouvoir, et encore moins du pouvoir terrestre, mais par la juste défense d'une indépendance absolue face à la souveraineté territoriale environnante.

Et ensuite, lorsque les plaies du totalitarisme et de la guerre étaient encore ouvertes, **la sagesse de beaucoup voulut intégrer dans la Constitution de la naissante et libre République le principe d'indépendance et de souveraineté des deux organisations,** au moment où personne ne contestait l'exigu et quasi symbolique espace nécessaire au Siège Apostolique pour l'exercice de sa mission dans le monde entier.

Lors de l'Accord de Révision de 1984, c'est encore le même esprit qui a présidé à la mise à jour consensuelle des Pactes du Latran disant clairement, comme l'avait déjà fait le Concile Œcuménique Vatican II, qu'entre l'Église et l'État il n'y a pas d'opposition, mais participation et collaboration en faveur de la personne humaine, dans ses manifestations individuelles et sociales.

**Les relations entre le Saint-Siège et la République Italienne, nous pouvons bien le dire, nous appuyant sur une désormais solide expérience historique, couronnent vraiment un tissu de rapports, une irréversible manière d'être, riche de fruits et de potentialité.»**

**Osservatore Romano 17.12.97**  
**Le Pape à l'ambassadeur des États-Unis**

«A la lecture des documents fondateurs des États-Unis, on ne peut qu'être impressionné par le concept de liberté qu'ils renferment; une liberté destinée à rendre les gens capables de remplir leur devoir et leurs responsabilités envers la famille et le bien commun de la communauté...

L'expérience américaine de la démocratie est une réussite à plusieurs égards. Des millions de personnes de par le monde regarde les États-Unis comme un modèle, dans leur recherche de liberté, de dignité et de prospérité. Mais le maintien du succès de la démocratie américaine dépend de la mesure dans laquelle chaque nouvelle génération, d'indigènes et d'immigrants, fait sienne les vérités morales sur lesquelles les Pères fondateurs édifièrent l'avenir de votre République...

**Je suis heureux de prendre note de vos paroles qui confirment l'importance que votre gouvernement attache, dans ses relations avec les différents pays du monde, à la promotion des droits humains et particulièrement au droit humain fondamental à la liberté religieuse, qui est la garantie de tous les autres droits humains.** Le respect des convictions religieuses joua un rôle important dans la naissance et le développement des États-Unis. Ainsi John Dickinson, Président du Comité pour la Déclaration d'Indépendance, disait-il en 1776 : *“Nos libertés ne viennent pas des chartes; car celles-ci sont seulement la déclaration de droits préexistants. Elles ne dépendent pas de parchemins ni de sceaux; mais viennent du Roi des Rois et Seigneur de toute la terre”* (cf C. Herman Pritchett, *La Constitution Américaine*, McGraw-Hill, 1977, p. 2). En effet, on peut se demander si l'expérience démocratique américaine aurait été possible, ou comment elle pourrait continuer à l'avenir, sans une vision profondément enracinée de la divine providence sur les individus et sur le destin des nations.

Alors que l'an 2000 s'approche et que les chrétiens se préparent à célébrer le bimillénaire de la naissance du Christ, j'ai appelé à un sérieux examen de conscience en ce qui concerne les ombres qui obscurcissent notre époque. (cf la Lettre apostolique *Tertio millennio adveniente*, n. 36). Les nations et les États aussi peuvent prendre un temps de réflexion sur les conditions spirituelles et morales de leur aptitude à promouvoir le vrai bien de leur peuple. Ce serait vraiment très triste si les convictions religieuses et morales sur lesquelles l'expérience américaine fut fondée, pouvaient être à présent considérées en quelque sorte comme un danger pour une société libre; de telle façon que ceux qui voudraient apporter ces convictions afin de soutenir la vie publique de votre nation, se verraient refuser leur voix pour débattre et résoudre des questions d'intérêt public. **La séparation de l'Église et de l'État dès l'origine des États-Unis n'était certainement pas une tentative de bannir toute conviction religieuse de la sphère publique, en quelque sorte de bannir Dieu de la société civile. En effet, la majeure partie des Américains, quelle que soit leur confession, sont persuadés que la conviction religieuse et un raisonnement moral informé par la religion ont un rôle vital dans la vie publique...»**

## Osservatore Romano 16.11.97

## Mgr R. R. Martino à l'Assemblée générale de l'ONU

«Monsieur le Président,

Le rejet de toute forme de discrimination basée sur la religion est un principe fondamental des droits humains. Lorsque le Pape Jean-Paul II a dit : *“La liberté religieuse, exigence essentielle de la dignité de chaque personne, est la pierre angulaire de la structure des droits humains et, pour cette raison, un facteur irremplaçable pour le bien des individus et de la société tout entière”* (Message pour la Journée mondiale de la Paix 1988, Introduction).

La liberté est la plus noble prérogative de la personne humaine, et la liberté religieuse est une nécessité préalable au plein exercice de cette liberté par tout individu. Elle touche aux couches les plus profondes de la conscience humaine, aux plus hauts niveaux de l'autonomie personnelle et au droit de chaque personne de chercher la vérité. Parce que la liberté religieuse atteint les dimensions les plus intimes de la conscience humaine, elle doit toujours être entièrement respectée et garantie sans discrimination.

L'exercice de la liberté religieuse pour tous constitue à la fois un élément de l'accomplissement personnel et une contribution au bien de la société. Les États, par la promotion active de la liberté religieuse, développent ainsi la croissance des peuples vers la liberté et l'intégrité morale. Loin de craindre les croyants, les États devraient reconnaître que grâce à leurs profondes convictions, les croyants seront les citoyens les plus actifs et les plus responsables, dans leur désir d'édifier avec les autres une société plus juste. En s'engageant pour des valeurs, les croyants représentent le salut de la société dans un monde où bien des défis quotidiens sont liés à une quête d'authentiques principes moraux.

D'autre part, il doit être fermement affirmé qu'aucun État ne peut réclamer un droit à déterminer les convictions d'une personne, ni ne peut lui imposer ou l'empêcher de professer une foi ni de pratiquer publiquement une religion.

Une tendance troublante dans quelques sociétés radicalement sécularisées cherche aujourd'hui à rendre le comportement religieux entièrement privé et à reléguer tout discours religieux aux frontières du langage de la société. **Le principe de séparation de l'Église et de l'État, opportunément reconnu dans les Constitutions de nombreux États, ne signifie pas, cependant, que les valeurs religieuses et civiques que les hommes et les femmes tirent de leur foi, doivent être exclues d'un civisme actif dans la société...**

Dans le contexte du 50e anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, que la communauté internationale tout entière célébrera en 1998, il faut espérer que l'année à venir verra des efforts renouvelés en vue d'accroître et promouvoir la liberté religieuse et d'éliminer toute intolérance basée sur la religion.»

## Osservatore Romano 12.10.97

## Mgr Jean-Louis Tauran aux chefs d'État d'Europe

«La présence d'un Envoyé spécial qui participe quotidiennement à vos travaux suffit en elle-même à prouver combien **l'Église catholique partage les convictions des États fondateurs qui,**

# Actes de Foi interdits

(par l'ONU et le Concile Vatican II)

«...**Le point central du conflit** se situe dans l'attaque contre la liberté religieuse et contre le prétendu esprit d'Assise» (Card. Ratzinger, Chili 1988)

## Volonté de N. S. Jésus-Christ et de la Sainte Vierge

(aujourd'hui en déroute)

1) Qui peut nier que **Notre Seigneur** a un désir infini par nature (et le droit) d'être **adoré exclusivement** avec le Père et le Saint-Esprit par tous les hommes et d'éliminer l'erreur des autres religions ? **La Vierge** participe de ces désirs infinis par grâce.

«*Tu n'auras pas d'autre Dieu en dehors de moi*» (Exode 20, 3). «...**Ôtez du milieu de vous les dieux étrangers**» (Ier Samuel 7, 3). «... *Je suis le Seigneur votre Dieu et il n'y en a pas d'autres*» (Joël 2, 27). «*Si vous gardez les dieux étrangers et que vous les adorez j'effacerai Israël de la face de la terre*».

2) Qui peut nier que **Notre Seigneur** a un désir infini par nature – et la **Vierge** par grâce – que tous les hommes rentrent exclusivement dans l'Église catholique, et que celle-ci soit missionnaire en éliminant l'erreur des autres églises?

«*Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église*» (Mt 16, 16). «*Allez donc, enseignez toutes les nations les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit*» (Mt 28, 19).

3) Qui peut nier que **Notre Seigneur** a un désir infini par nature – et la **Vierge** par grâce – que l'État soit exclusivement catholique, ainsi que ses institutions et ses lois, et d'éliminer l'erreur de l'État, neutre ou laïc ? C'est la Royauté sociale de Jésus-Christ : «...**c'est un dogme de Foi catholique**» (Pie XI, *Quas Primas*).

4) Qui peut nier que **Notre Seigneur** a un désir infini par nature – et la **Vierge** par grâce – que nous ayons de l'inimitié pour le serpent, ses idées, ses œuvres et ses enfants : «*je mettrai une inimitié entre toi et la Femme, entre tes enfants et ses enfants*» (Genèse 3, 15).

1) Ils cherchent ou à nous faire trahir la Foi ou à nous éliminer, nous diviser et nous faire nous sentir mal, alors il faut témoigner la Foi, survivre, rester unis, et se sentir bien : «*celui qui va en amour ne fatigue ni ne se fatigue*» (St Jean de la Croix), «*Contemplation pour obtenir l'amour de Dieu*» (St Ignace, Exercice N. 230).

Mettre en pleine lumière **le centre du conflit**, l'empêcher de se cacher sinon le combat est mal mené, ne pas perdre l'ennemi «*En premier lieu, arrachez à la Franc-Maçonnerie le masque dont elle se couvre et faites-la voir telle qu'elle est*» (Léon XIII, *Humanum genus*).

La Révolution (le démon), comme toujours, tentera de nous faire poser des actes positifs contre la Foi.

«...**l'alternative** : l'encens pour les idoles ou le sang pour le Christ» (Pie XII, 6.12.1953).

## Volonté du démon

(aujourd'hui victorieuse)

1) Le **démon** va toujours contre la volonté de Dieu; alors il invente d'autres religions et les met sur le même plan que la religion catholique : **égalitarisme religieux**. C'est la **Maçonnerie** qui en 1717 affirme cette idée. **Si toutes les religions sont égales** alors il faut déclarer la liberté et l'égalité des religions; c'est l'**ONU** qui en 1948 enseigne **ouvertement** cette doctrine avec sa *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*.

Avec le Concile Vatican II, **les hommes d'Église se soumettent** à cette même doctrine (qui était condamnée par les papes d'avant) avec le décret sur la liberté religieuse. Ils renient la Foi catholique traditionnelle. Le Pape a dit : «*Unissez-vous à moi dans la prière afin qu'on atteigne vite et que se réalisent pleinement tous les buts signalés par cette Déclaration*» (ONU; Osservatore Romano, 8.12.1990). **Et le Pape demande pardon** aux autres religions.

2) Le **démon** ne veut pas que les hommes rentrent dans l'Église catholique, il veut **éliminer l'esprit missionnaire, prosélyte et triomphaliste de l'Église; si toutes les religions sont égales**, alors il faut **renoncer à éliminer** les autres églises. Aujourd'hui c'est l'**ONU** qui incarne cette volonté avec son *Décret pour l'élimination de toute forme d'intolérance et de discrimination fondée sur le credo* (25.11.1981). **Il interdit et pénalise la position catholique traditionnelle (1). Et les hommes d'Église se soumettent**. Le Pape : «*Il ne doit pas y avoir de place ... pour un prosélytisme agressif*» (O.R. 6.5.1989). Le cardinal Sodano : «*L'Église... n'a pas eu l'intention de faire du prosélytisme*» (O.R. 7.12.1991) «*Il faut résister à toute tentative d'activisme unilatéral*» (O.R. 12.8.1993) et **le Pape demande pardon**.

3) **Si toutes les religions sont égales** alors l'**État ne doit pas privilégier la religion catholique mais être non confessionnel, neutre ou laïc**. La Maçonnerie et l'ONU enseignent cette doctrine. **Les hommes d'Église se soumettent**. Le Pape : «*l'Église n'a pas de modèle politique à proposer... ni une "troisième voie"*» (O.R. 18.9.1988); «... *neutralité idéologique*» (O.R. 21.1.1990); «... *l'Église n'a pas de modèle à proposer...*» (O.R. 2.9.1991). **Et le Pape demande pardon**.

4) Le démon veut être respecté. **Si toutes les religions sont égales** alors il faut respecter même les fils du serpent, de là le **pacifisme**. **Et le Pape se soumet** : «*le bien suprême de la paix*» (O.R. 6.1.1991). **Et le Pape demande pardon**.

en 1949, ont établi cette Organisation sur la base des “valeurs spirituelles et morales qui sont le patrimoine commun de leurs peuples et qui sont à l'origine des principes de liberté individuelle, de liberté politique et de prééminence du droit”. Je viens de citer l'introduction au Statut de 1949.

On peut donc dire que le Conseil de l'Europe est devenu sous bien des aspects la “conscience” de l'Europe. Il a joué bien souvent le rôle de pionnier non seulement dans la protection des droits humains dans le monde, mais aussi vis-à-vis d'autres institutions européennes. **Il a considérablement aidé plus d'un pays à progresser vers une démocratie pluraliste où chaque citoyen participe au projet de société; vers un renforcement des droits de l'homme respecté dans toutes ses légitimes aspirations; vers l'État de droit qui évite que la collectivité ne domine l'individu.** Ainsi, un véritable “bien commun européen” a progressivement vu le jour.

De ces efforts, Monsieur le Président, les familles religieuses enracinées sur ce continent – et en tout cas l'Église catholique – sont profondément solidaires. Les religions, en effet, sont convaincues que l'unité de l'Europe n'a pas seulement une base géographique, historique, économique ou politique; elle repose sur un patrimoine culturel...»

#### Osservatore Romano 21.5.1997

#### Gino Concetti. Liberté religieuse et droits fondamentaux de la personne

**1) Les droits fondamentaux de l'homme sont le critère d'une religion bonne ou pas**

**2) Interprétation officielle : Vatican II est dans la parfaite ligne de la Constitution (libérale) de la république italienne**

«Récemment la chronique s'est occupée d'un cas douloureux et dramatique; un garçon est décédé – ou plutôt n'a pu être sauvé – parce que dans sa croyance religieuse la transfusion de sang est interdite. Un autre, par contre a pu être sauvé avant-hier grâce à l'intervention du magistrat compétent.

La confession religieuse en question est celle des Témoins de Jéhova, pratiquée par les deux garçons et leurs parents. Ces faits méritent une réflexion sérieuse. Avec la multiplication des sectes ou courants religieux se multiplient les cas où les adeptes assument des attitudes insolites et font des choix qui s'opposent aux droits fondamentaux de la personne. Attitudes et choix justifiés au nom de la liberté religieuse.

Il faut dire tout d'abord que la liberté de religion est une grande conquête de la conscience. Personne ne peut être forcé de professer une religion qu'il ne partage pas, ou être empêché de la pratiquer. Toutefois dans ce principe peuvent être impliquées des valeurs et des droits fondamentaux, universellement reconnus et garantis, qui constituent le patrimoine inaliénable de la personne et le fondement de la civilisation.

Dans le passé les législations prévoyaient une clause limitative, soit pour une raison éthique, soit pour une raison politique. La pratique de la religion ne devait pas s'opposer aux intérêts de l'état ou à l'ordre public déterminé par ce même état, non plus qu'à un certain ordre éthique exprimé par «les bonnes mœurs», elles aussi déterminées par l'état.

Une clause évidemment inique si on entendait ainsi, par une ordonnance de l'état, restreindre la religion qui est une réalité indépendante et autonome de celui-ci. C'est justement pour cela que le progrès culturel et une meilleure compréhension de la doctrine des droits humains et de la religion l'ont rendue caduque. Aujourd'hui l'état démocratique reconnaît la liberté de religion et les confessions religieuses dans leur valeur et leur signification originelle. **La constitution de la république italienne est, à cet égard, dans la parfaite ligne de la constitution pastorale *Gaudium et spes* du concile Vatican II.**

Toutefois cette reconnaissance n'a pas empêché et n'empêche pas certains conflits de surgir entre les sujets titulaires de droits et l'état garant de ces droits. Un cas typique est constitué par l'attitude des Témoins de Jéhova qui, au nom de leur religion, refusent la transfusion de sang même dans des cas d'extrême nécessité dans le but de sauver la vie du patient.

**La solution** du problème doit donc être cherchée dans le cadre de la religion et de la doctrine des droits humains. **En ce qui concerne la religion, il n'est pas pensable que celle-ci puisse contenir des prescriptions qui s'opposent aux droits fondamentaux**, dans le cas en question au droit à la vie et à la santé. Dieu, auteur de la vie, commande non seulement de la transmettre mais aussi de la protéger. Au moins sous cet aspect, la religion qui soutient le contraire est fautive. L'interprétation que l'on fait du livre saint pour justifier cette prise de position et ce choix est objectivement et subjectivement erronée.

Après ces préliminaires de caractère religieux, on peut se demander si l'état peut, par l'intervention de ses organes institutionnels, dans le cas spécifique du magistrat compétent, ordonner la transfusion pour sauver la vie au témoin de Jéhova dans une situation grave et irréparable.

L'intervention positive et ciblée est en fonction de la vie du patient, de son droit inviolable à la santé, que l'état, par sa responsabilité originelle et constitutionnelle, a le devoir de protéger. **L'intervention de l'état coïncide soit avec les exigences de la doctrine des droits humains fondamentaux, soit avec le contenu de la vraie religion.** On ne peut donc considérer son intervention comme préjudiciable, ni à la dignité de la personne, ni à la liberté religieuse. D'autant plus que celle-ci ne peut être confondue ni identifiée avec un faux concept de liberté. Si le contraire était vrai il faudrait alors justifier toutes les aberrations qui sont commises aujourd'hui au nom d'une religion déterminée, y compris les massacres.

L'on devrait en juger autrement si l'intervention de l'état ou de ses organes était dirigée contre le déroulement d'un rite ou d'une manifestation religieuse, même en dehors des temples, où les droits et valeurs fondamentaux de la personne et du bien commun correctement interprétés ne sont ni compromis ni violés.

Face à l'émergence des sectes et des nouvelles confessions religieuses, la liberté religieuse présente une plus grande variété de cas. Après cette réflexion, sans porter de jugement de valeur sur les différentes confessions, l'état démocratique ne peut fuir ses responsabilités. Tout en excluant l'ingérence et le contrôle rigide et vexatoire, on ne peut dénier à l'état le devoir de protéger les droits de la personne, même ceux qui ont trait à la religion et qui, au nom d'un concept mal compris de liberté religieuse, sont détournés ou violés.»

### Osservatore Romano 16.6.1997

Gino Concetti

#### La migration des peuples fait connaître les autres religions

«L'intolérance ne peut être reconnue comme critère normatif du fait religieux» : la paix est le premier dogme ! Nouvelle interprétation du "Extra Ecclesiam"...

L'Église est seulement un "lieu privilégié" du Saint-Esprit.

#### Le Christianisme et les autres grandes religions

«Malgré le climat de sécularisation répandu sur une grande partie de la planète, le fait religieux continue de prévaloir dans les relations des hommes et des femmes avec Dieu et entre eux. Dans les pays culturellement plus évolués les grandes religions étaient l'objet d'étude dans des cercles déterminés et bien circonscrits.

Dès le milieu de notre siècle la connaissance des grandes religions s'est davantage répandue et est devenue plus attentive. Les migrations qui ont concerné de plus en plus de personnes y ont beaucoup contribué, ainsi que, dans le même temps, la culture, facilitée par les instruments de communication sociale. Dans le *village* global, où les peuples se retrouvent de moins en moins enfermés dans leurs espaces géographiques, le fait religieux a assumé une dimension planétaire.

L'Église catholique la première a pris conscience de ce phénomène, percevant dans les grandes religions des valeurs fondamentales communes. Le Concile Vatican II a posé des pierres miliaries au moyen des documents qui ont clos une époque de conflits et ont entrouvert des horizons de collaboration, de dialogue et de compréhension. La déclaration *Dignitatis humanae* sur la liberté religieuse, le décret *Veritatis integratio* sur l'œcuménisme et la déclaration *Nostra aetate* sur les relations de l'Église avec les religions non chrétiennes sont la meilleure preuve de ce nouveau parcours.

Ensuite Jean-Paul II s'est fait l'artisan d'un dialogue inter-religieux choisissant Assise comme capitale du dialogue entre les grandes religions. **“L'esprit d'Assise” reste la grande charte qui inspire les relations futures entre les religions, et l'Église catholique en est la gardienne authentique et la dépositaire incorruptible.**

**Toutefois il faut éviter deux erreurs : le syncrétisme, comme si toutes les religions étaient égales, et le fondamentalisme qui ouvrirait à nouveau la lutte, le conflit, même violent, entre les diverses religions.** Au centre de l'intérêt religieux il y a toutefois un problème de fond : quelle attitude le chrétien, le catholique en particulier, doit-il nourrir et cultiver par rapport aux autres religions ? Celles-ci contiennent des points de vérités acceptables et que l'on peut partager, et d'autres incompatibles avec la religion catholique : comment discerner ?

L'expérience quasi quotidienne met en évidence des expressions, des attitudes radicales inconciliables avec le Dieu de l'Évangile, avec les valeurs fondamentales sur lesquelles se fondent les rapports humains. Le contraste peut aussi être vérifié dans des événements où des groupes ou des individus sont impliqués.

[Voilà le dogme :]

**L'intolérance ne peut être reconnue comme critère normatif du fait religieux.**

En ce qui concerne l'Église catholique, beaucoup de documents suivant le Concile Vatican II ont spécifié et explicité la voie tracée par cette assise œcuménique. Une grande contribution a été apportée par la Commission théologique internationale, *Le christianisme et les religions*, Librairie Éditrice Vaticane, Cité du Vatican 1997, pp. 78, Li. 5000.

Le thème est abordé sur le plan théologique comme il convient à un organisme catholique. Il s'appuie sur trois structures. La première est un exposé théologique des religions; la seconde illustre les présupposés théologiques fondamentaux de la religion christiano-catholique; la troisième trace quelques conséquences pour une théologie chrétienne des religions.

Le dialogue inter-religieux ne minimise ni n'annule la mission de salut. L'Église, dépositaire de la religion annoncée par le Christ, est persuadée d'être l'authentique Église du Christ et de Dieu. Elle est aussi consciente que même "en dehors" des ses confins visibles, concrètement dans les diverses religions, on peut trouver des «semences du Verbe» (*semina Verbis*). Déjà le Concile Vatican II, dans ses documents très engagés, parle de l'unicité de la révélation, du Verbe qui illumine tout homme et toute femme et de "préparation évangélique." Le document de la Commission théologique internationale trace précisément le parcours historico-doctrinal en commençant par les Pères Justin, Clément d'Alexandrie, Irénée pour conclure ces mises au point. Les hommes et les femmes peuvent se sauver «seulement en Jésus, donc le christianisme a une pré-tention claire d'universalité», puisqu'il est le message de Jésus destiné à tout être humain. Le salut "est lié à l'apparition historique de Jésus", par conséquent «personne ne peut rester indifférent» en adhérant à sa personne et à son évangile. Jésus est l'unique médiateur, sauveur et rédempteur. De cela découle que le «salut est unique et il est le même pour tous.»

Le document de la Commission théologique internationale souligne que l'universalité de l'action salvifique du Christ ne peut se comprendre «sans l'action universelle du Saint-Esprit.» **Le lieu privilégié de l'action du Saint-Esprit est l'Église catholique**, corps du Christ, dont tous sont appelés à faire partie. S'appuyant sur saint Grégoire de Nysse, le document de la Commission théologique internationale affirme : "Aucune partie n'est privée de l'Esprit-Saint. Le Christ total incorpore en un certain sens tout homme, puisque le Christ s'est uni à tous les hommes."

L'Église est définie comme "sacrement universel de salut" ou "sacrement du règne de Dieu." **Le document reprend et explique le fameux dicton *Extra Ecclesiam nulla salus*** pour rappeler que "selon le Nouveau Testament, la nécessité de l'Église pour le salut se fonde sur l'unique médiation salvifique du Christ." **Toutefois il ne faut pas prendre l'affirmation au sens matériel.** Même les non chrétiens sont inclus dans la volonté salvifique de Dieu. Ils y prennent part pourvu qu'ils ne s'opposent pas positivement et sciemment aux dons de l'Esprit. Et le document de la Commission théologique internationale poursuit : «ainsi on rend à la phrase *extra Ecclesiam nulla salus* son sens original : exhorter à la fidélité les membres de l'Église. Cette phrase, insérée dans celle plus générale *extra Christum nulla salus*, n'est plus en contradiction avec l'appel de tous les hommes au salut.»

Ayant réaffirmé que l'Église "*accomplit sa mission en tant que sacrement universel avec la martyria, la leiturgia et la diakonia*", le document de la Commission théologique internationale ajoute qu'à la mission de l'Église en tant que sacrement universel de salut "*appartient aussi ce qui se trouve de bon semé dans le cœur et dans l'esprit des hommes, ou dans les rites et cultures des peuples.*" Le mystère pascal du Christ "*est la réalité qui embrasse toute l'humanité, qui unit préventivement l'Église aux non chrétiens auxquels elle s'adresse et auxquels elle a toujours le devoir de transmettre la révélation.*" D'ailleurs ce qui à l'extérieur de l'Église visible est conforme à l'Évangile est le fruit des dons de l'Esprit et de la révélation de Dieu.

Pour soutenir cette affirmation, la Commission théologique internationale cite l'encyclique *Redemptoris missio*, qui proclame : "*Il existe une action universelle de l'Esprit qui ne peut être séparée, et encore moins confondue, avec l'action particulière que l'Esprit accomplit dans le corps du Christ qui est l'Église.*" C'est Jésus ressuscité – précise le document – "*celui qui opère dans le cœur des hommes en vertu de son Esprit, et c'est le même Esprit qui répand les semences du Verbe présentes dans les rites et dans les religions.*" La différence entre les deux modes d'agir de l'Esprit "*ne peut conduire à la séparation.*"

Dans le sillage de *Redemptoris missio* la Commission théologique internationale conclut en affirmant que les autres religions, dans lesquelles sont présentes les *semences du Verbe* "*constituent un défi pour l'Église, parce qu'elles la stimulent à reconnaître les signes de la présence du Christ et de l'action de l'Esprit.*"»

### Osservatore Romano 1.12.1997

#### L'Osservatore Romano confirme que Paul VI contribua à détruire la Royauté Sociale de N.S.J.C. en Espagne

«...Élu Pape le 21 juin 1993, Paul VI voulut manifester son premier geste d'amour envers l'Espagne...

**Le Concile Vatican II avait pris par surprise les catholiques espagnols. Les nouvelles orientations furent accueillies avec enthousiasme par la partie la plus jeune et la plus ouverte du clergé et de la population**, alors que la partie la plus rigide et traditionaliste, moins sensible aux problèmes sociaux et favorable à un "statu quo" politico-religieux l'accueillit, sinon avec hostilité, du moins avec une invincible réserve.

**Une autre cause de la crise religieuse espagnole, et peut-être non moins déterminante, il faut la chercher dans le lien séculaire, en d'autres temps compris et accepté, entre l'Église et l'État.** La population attribuait confusément à l'Église et à l'État beaucoup de responsabilités concernant les affaires nationales, ou elle supposait que l'Église était au service de l'État. Ce critère assez répandu reposait sur des raisons et circonstances apparemment objectives et réelles.

**Paul VI mérite une profonde reconnaissance de la part des catholiques espagnols parce qu'avec ténacité il donna l'impulsion du renouveau conciliaire de l'Église en Espagne. Il inspira le détachement progressif de l'Église et de l'État**, tout en maintenant le principe de la réciproque collaboration. Il renouvela profondément les membres de l'Épiscopat dans un sens plus pastoral...»

**Osservatore Romano 25.10 1997**  
**Le cardinal Ruini au Forum de la**  
**Conférence Épiscopale Italienne**

«...Décliner dans l’histoire – pour nous dans les vicissitudes concrètes de l’Italie d’aujourd’hui – cette interprétation chrétienne de l’homme et de la réalité est un processus jamais accompli, et ainsi ouvert, ramifié et dynamique qu’il est capable d’englober une culture et une société fortement pluralistes, leur rapide devenir, les multiples articulations du savoir et du sentir, de l’agir et du produire; des questions théoriques les plus importantes au vécu quotidien des gens et aux interprétations qu’elle donne d’elle-même. Voilà le milieu dans lequel le “projet culturel” voudrait se mouvoir. **Il n’a donc rien à voir avec des tentatives de retrait ou de retour en arrière**, il n’est pas un obstacle à cette liberté multiforme qui est essentielle au développement de tout discours culturel.

**Le “projet culturel” voudrait être le moyen de sortir de cette condition, non pour cultiver des ambitions d’hégémonie, qui ne peuvent historiquement être proposées à une Église qui a désormais introduit dans son “code génétique” la Déclaration du Concile sur la liberté religieuse**, mais dans le but d’apporter plus pleinement au pays cette contribution, que même ceux qui partent d’une inspiration différente nous demandent souvent...»

---

## ANNEXE II

### Texte du Magistère traditionnel sur le même thème

**Pie XII, 23 mars 1952**  
*Ecclesia et vita publica*

Il y en a beaucoup aujourd’hui qui voudraient exclure la domination de la loi morale de la vie publique, économique et sociale, de l’action des pouvoirs publiques à l’intérieur et à l’extérieur, en temps de paix ou de guerre, comme si en ce domaine Dieu n’avait rien à dire, tout au moins de définitif.

L’émancipation, par rapport à la morale, des activités humaines externes, comme les sciences, la politique, l’art, est parfois justifiée philosophiquement par l’autonomie qui leur revient dans leur domaine de se gouverner exclusivement d’après leurs propres lois, malgré qu’on admette que celles-ci s’accordent ordinairement avec les lois morales. Et l’on donne en exemple l’art auquel on nie toute dépendance et tout rapport avec la morale disant : l’art n’est que de l’art; il n’est ni morale ni rien d’autre, il doit donc se soutenir par les seules lois de l’esthétique, lesquelles d’ailleurs, si elles étaient vraiment telles, ne s’abaisseraient pas à servir la concupiscence. De la même façon on discute de la politique et de l’économie, qui

n'ont pas besoin de s'inspirer d'autres sciences, par conséquent de l'éthique, mais guidées par leur propres lois, sont pour cela même bonnes et justes.

Comme on peut le voir c'est un moyen pour soustraire les consciences à l'empire des lois morales. En vérité on ne peut nier que de telles autonomies soient justes, dans la mesure où elles expriment la méthode propre à chaque activité et les confins qui séparent les diverses formes dans leur siège théorique; mais la séparation de méthode ne doit pas signifier que le scientifique, l'artiste, le politicien ne sont pas tenus par les lois morales dans l'exercice de leurs activités, surtout si celles-ci ont une répercussion immédiate dans le domaine éthique, comme l'art, la politique et l'économie. La séparation nette et théorique n'a pas de sens dans la vie, qui est toujours une synthèse, puisque le sujet unique de chaque sorte d'activité c'est le même homme, dont les choix libres et conscients ne peuvent échapper à l'appréciation morale. Continuant d'observer le problème avec un regard large et pratique, qui fait parfois défaut aux philosophes même insignes, de telles distinctions et autonomies sont le fruit de la nature humaine déchue, qui présente comme loi de l'art, de la politique et de l'économie ce qui est commode à la concupiscence, à l'égoïsme et à la convoitise.

Ainsi l'autonomie théorique de la morale devient en pratique une rébellion à la morale, et on brise ainsi cette harmonie inhérente aux sciences et aux arts, que les philosophes de cette école constatent avec perspicacité, mais qu'ils disent accidentelle, alors qu'elle est essentielle, si on la considère à partir du sujet qui est l'homme, et de son créateur, qui est Dieu.

Par conséquent Nos Prédécesseurs et Nous-mêmes, dans les désordres de la guerre et les troubles vicissitudes de l'après-guerre, n'avons cessé d'insister sur le principe que l'ordre voulu par Dieu embrasse toute la vie, n'excluant pas la vie publique dans chacune des ses manifestations, persuadés qu'en ceci il n'y a aucune restriction de la véritable liberté humaine, ni aucune ingérence dans la compétence de l'État, mais une assurance contre les erreurs et les abus, dont la morale chrétienne droitement appliquée peut protéger.

Ces vérités doivent être enseignées et inculquées dans les consciences ... y déposant ainsi la semence d'un avenir meilleur..

## Chapitre III

### Honte du passé de l'Église

Osservatore Romano 1.11.97

**Le Pape aux participants de la rencontre sur  
“Les racines de l'antijudaïsme dans le monde chrétien”**

«...L'objet de votre symposium est l'interprétation théologique correcte des rapports de l'Église du Christ avec le peuple juif, dont la déclaration conciliaire *Nostra aetate* a posé les bases et sur lesquels, dans l'exercice de mon magistère, j'ai moi-même eu l'occasion d'intervenir à plusieurs reprises. **En effet, dans le monde chrétien – je ne dis pas de la part de l'Église en tant que telle –, des interprétations erronées et injustes du Nouveau Testament relatives au peuple juif et à sa prétendue culpabilité ont trop longtemps circulé, engendrant des sentiments d'hostilité à l'égard de ce peuple.** Ils ont contribué à assoupir bien des consciences, de sorte que, quand a déferlé sur l'Europe la vague des persécutions inspirées par un antisémitisme païen qui, dans son essence, était également un antichristianisme, à côté de chrétiens qui ont tout fait pour sauver les persécutés jusqu'au péril de leur vie, **la résistance spirituelle de beaucoup n'a pas été celle que l'humanité était en droit d'attendre de la part de disciples du Christ.** **Votre regard lucide sur le passé, en vue d'une purification de la mémoire,** est particulièrement opportun pour montrer clairement que l'antisémitisme est sans justification aucune et absolument condamnable...

**C'est pourquoi ceux qui considèrent le fait que Jésus fut Juif et que son milieu était le monde juif comme de simples faits culturels contingents, auxquels il serait possible de substituer une autre tradition religieuse dont la personne du Seigneur pourrait être détachée sans qu'elle perde son identité,** non seulement méconnaissent le sens de l'histoire du salut, mais plus radicalement s'en prennent à la vérité elle-même de l'Incarnation et rendent impossible une conception authentique de l'inculturation.

4. A partir de ce qui précède, nous pouvons tirer des conclusions susceptibles d'orienter l'attitude du chrétien et le travail du théologien.

...A la malice morale de tout génocide s'ajoute, avec la *shoah*, la malice d'une haine qui s'en

prend au plan salvifique de Dieu sur l'histoire. Par cette haine, l'Église se sait elle aussi directement visée.»

### Osservatore Romano 12.4.1997

#### Le Pape à la Commission Biblique Pontificale

(Il insinue que les Juifs d'aujourd'hui sont les mêmes que ceux de l'Ancien Testament, alors que dans l'A.T. on prépare la venue de J.-Christ).

«Le thème que vous avez commencé d'étudier au cours de l'actuelle session plénière est d'une grande importance : il s'agit en effet d'un thème fondamental pour la bonne compréhension du mystère du Christ et de l'identité chrétienne. J'aimerais signaler avant tout son utilité que nous pourrions dire *ad intra*. Et immanquablement elle reflète aussi une utilité pour ainsi dire *ad extra*, puisque la conscience de sa propre identité détermine la nature des relations avec les autres personnes. Dans ce cas précis elle détermine la nature des relations entre chrétiens et juifs...

...Toutefois, ce que l'on constate le plus fréquemment c'est l'ignorance des rapports profonds qui lient le Nouveau Testament à l'Ancien, **et à cause de cela quelques-uns ont l'impression que les chrétiens n'ont rien en commun avec les juifs.**

**Des siècles de préjugés et d'oppositions réciproques ont creusé un profond fossé, que l'Église s'efforce maintenant de colmater, poussée en ce sens par la prise de position du Concile Vatican II.** Les nouveaux lectionnaires liturgiques ont donné plus de place aux textes de l'Ancien Testament, et le Catéchisme de l'Église Catholique s'est préoccupé de puiser continuellement au trésor des Saintes Écritures...

Prenant part aux célébrations dans la synagogue, où les textes de l'Ancien Testament étaient lus et commentés, **Jésus prenait aussi humainement connaissance de ces textes, Il s'en nourrissait l'esprit et le cœur, s'en servant ensuite dans la prière, puis en inspirait son comportement.**

**Il est ainsi devenu un authentique fils d'Israël, enraciné profondément dans la longue histoire de son peuple...**

...Le chrétien doit savoir qu'avec son adhésion au Christ il est devenu «*descendance d'Abraham*» (Gal. 3, 29) et qu'il a été enté sur l'olivier franc (cf. Rm 11, 17-24), c'est-à-dire qu'il a été intégré au peuple d'Israël, pour être «*participant de la racine et de la sève de l'olivier*» (Rm 11, 17). **S'il possède cette forte conviction, il ne pourra plus accepter que les juifs en tant que tels soient méprisés ou, pire encore, maltraités...»**

### Osservatore Romano 30.10.1997

#### Le Pape à la Conférence Épiscopale d'Angleterre

«2. ...L'approche du Grand Jubilé est un appel pressant aux Pasteurs de l'Église pour qu'ils conduisent les communautés qui leurs sont confiées dans un pèlerinage spirituel au centre de l'Évangile. **Notre voyage vers l'an 2000 devrait être une véritable recherche de conversion et de réconciliation par notre purification des erreurs passés et de nos infidélités, incohérences, retards** (cf. *Tertio millennio adveniente*, n° 33).

**Célébration au Vatican du début de la fête juive de Chanukà  
O.R. 25.12.1997,**

Certes, il n'est pas suffisant de faire des déclarations publiques de repentir pour les erreurs passées. Il faut nous rappeler à nous-mêmes ainsi qu'aux fidèles, la nature typiquement personnelle de la pénitence et de la nécessaire conversion...»

#### Osservatore Romano 28.4.1997

##### **Le Pape à Prague lors de la rencontre avec les représentants des autres confessions religieuses**

«Cette année de préparation immédiate au Grand Jubilé, que j'ai voulu dédier à la réflexion sur Jésus-Christ, peut constituer du point de vue œcuménique une occasion providentielle pour une rencontre plus vraie, et par conséquent chargée d'une plus grande force unifiante avec Lui, notre unique Seigneur et Maître...»

**L'activité de la Commission œcuménique pour l'étude de l'histoire religieuse tchèque des 16e et 17e siècles mérite aussi d'être mentionnée. Inspirée par un esprit vraiment œcuménique, elle veut procurer des instruments scientifiquement valides, afin de mieux comprendre, avec un esprit exempt de préjugés, des événements non encore suffisamment éclaircis, qui ont conduit dans le passé à des désordres et à des excès dans les rapports entre membres de la Réforme et catholiques.**

Et je regarde enfin avec grand réconfort les résultats consolants des célébrations œcuméniques annuelles de la parole.

Ce texte peut constituer pour nous un important point de référence et un stimulant pour notre activité œcuménique. **C'est en effet dans la charité qu'il est possible de demander, ensemble, pardon à Dieu et de trouver le courage de nous pardonner réciproquement les injustices et les torts du passé, aussi grands et odieux qu'ils aient été.** Il faut faire tomber les barrières du soupçon et de la méfiance réciproque, pour édifier la nouvelle civilisation de l'amour.»

#### Osservatore Romano 25.8.1997

##### **Le Pape à Paris**

«A la veille du 24 août nous ne pouvons oublier le douloureux massacre de la Saint Barthélémy, aux motivations très obscures dans l'histoire politique et religieuse de la France. Des chrétiens ont accompli des actes que l'Évangile condamne. Si j'évoque le passé c'est parce que "reconnaître les fléchissements de hier est un acte de loyauté et de courage qui nous aide à renforcer notre foi, à nous rendre attentifs et prompts à affronter les tentations et les difficultés du quotidien" (*Tertio millennio adveniente*, 33). **Pourtant je m'associe volontiers aux initiatives des Évêques français, puisque avec eux, je suis convaincu que seul le pardon offert et reçu conduit progressivement à un dialogue fécond, capable de sceller une réconciliation pleinement chrétienne. Le fait d'appartenir à des traditions religieuses différentes ne doit pas constituer aujourd'hui une source d'oppositions et de tensions.** Au contraire, l'amour pour le Christ qui nous est commun nous pousse à rechercher sans trêve le chemin de la pleine unité...»

---

**Osservatore Romano 23.3.1997**

**Le Pape lors de l'audience aux Parlementaires autrichiens**

«...Le politique doit surmonter une épreuve particulièrement probante lorsqu'on lui demande de contribuer à l'édification de la culture de la vie puisqu'il est confronté aux nombreuses voix d'une démocratie pluraliste, caractérisée par la mise en question et l'opposition. Malheureusement aujourd'hui on tend à soutenir que le relativisme sceptique et l'agnosticisme constituent la philosophie et le fondement propre des formes politiques démocratiques. Tous ceux, par contre, qui recherchent honnêtement la connaissance de la vérité et s'y rapportent sont considérés du point de vue démocratique comme indignes de confiance parce qu'ils ne veulent pas accepter que la vérité puisse être celle déterminée par la majorité. **C'est certainement une politique très éloignée de l'esprit chrétien que celle qui impose à d'autres personnes sa propre opinion sur ce qui est vrai et bon**, mais qui en même temps tente d'affirmer que, s'il n'existe aucune vérité ultime, les idées et les convictions des différents groupes et individus peuvent être utilisés comme un instrument pour des questions de pouvoir.

...L'Église ne peut en aucun cas se laisser utiliser comme un instrument au service d'une démagogie et de sentimentalismes antieuropéens. Il n'y a donc pas d'autre alternative pour une Europe unie...»

**Osservatore Romano 20.11.1997**

**Au Synode des Évêques**

Mgr Stephen Sulik, Archevêque Métropolitain des Ukrainiens (USA) de Philadelphie

«**Au seuil du troisième Millénaire nous ne craignons ni ne fuyons l'honnête reconnaissance de notre culpabilité pour les douloureuses divisions survenues dans le troupeau du Seigneur, au point de le disperser et d'endommager le lien de communion ecclésiale**; divisions encore tristement présentes aujourd'hui, mais que nous nous engageons à surmonter avec l'aide de l'Esprit Saint.»

**ANNEXE III****Texte du Magistère traditionnel sur le même thème****Grégoire XVI*****Mirari vos 15.8.1832***

C'est avec le cœur pénétré d'une profonde tristesse que Nous venons à vous, dont Nous connaissons le zèle pour la religion, et que Nous savons fort inquiets des dangers des temps où nous vivons. Nous pouvons dire avec vérité que c'est maintenant l'heure de la puissance des ténèbres, pour cribler, comme le blé, les enfants d'élection. Oui, «la terre est dans le deuil et elle périt; elle est infectée par la corruption de ses habitants, parce qu'ils ont violé les lois, changé les ordonnances du Seigneur, rompu son alliance éternelle.»

Nous vous parlons, Vénérables Frères, de ce que vous voyez de vos yeux, et de ce dont nous pleurons et nous gémissons ensemble. C'est le triomphe d'une méchanceté sans retenue, d'une science sans pudeur, d'une licence sans bornes. Les choses saintes sont méprisées, et la majesté du culte divin, qui est aussi puissante que nécessaire, est blâmée, profanée, tournée en dérision par des hommes pervers. De là la saine doctrine se corrompt, et les erreurs de tout genre se propagent audacieusement. Ni les lois saintes, ni la justice, ni les maximes, ni les règles les plus respectables, ne sont à l'abri des atteintes des langues d'iniquité. Cette Chaire du bienheureux Pierre, où Nous sommes assis, et où Jésus-Christ a posé le fondement de son Église, est violemment agitée, et les liens de l'unité s'affaiblissent et se rompent de jour en jour. La divine autorité de l'Église est attaquée, ses droits sont anéantis; elle est soumise à des considérations terrestres, et réduite à une honteuse servitude; elle est livrée, par une profonde injustice, à la haine des peuples. L'obéissance due aux évêques est enfreinte, et leurs droits sont foulés aux pieds. Les académies et les gymnases retentissent horriblement d'opinions nouvelles et monstrueuses, qui ne savent plus la foi catholique en secret et par des détours, mais qui lui font ouvertement une guerre publique et criminelle : car, quand la jeunesse est corrompue par les maximes et les exemples de ses maîtres, le désastre de la religion est bien plus grand, et la perversité des mœurs devient plus profonde. Ainsi, lorsqu'on a secoué le frein de la religion par laquelle seule les royaumes subsistent et l'autorité se fortifie, nous voyons s'avancer progressivement la ruine de l'ordre public, la chute des princes, le renversement de toute puissance légitime. Cet amas de calamités vient surtout de la conspiration de ces sociétés, dans lesquelles tout ce qu'il y a eu, dans les hérésies et dans les sectes les plus criminelles, de sacrilège, de honteux et de blasphématoire, s'est écoulé, comme dans un cloaque, avec le mélange de toutes les ordures.

Ces maux, Vénérables Frères, et beaucoup d'autres et de plus fâcheux encore peut-être, qu'il serait trop long d'énumérer aujourd'hui, et que vous connaissez très bien, Nous jettent

dans une douleur longue et amère, Nous que le zèle de toute la maison de Dieu doit particulièrement dévorer, placé que Nous sommes sur la Chaire du Prince des Apôtres. mais comme Nous reconnaissons que dans cette situation il ne suffit pas de déplorer des maux si nombreux, mais que Nous devons Nous efforcer de les arracher autant qu'il est en Nous, Nous recourons à votre foi comme à une aide salutaire, et Nous en appelons à votre sollicitude pour le salut du troupeau catholique, Vénérables Frères, dont la vertu et la religion éprouvée, la prudence singulière et la vigilance assidue Nous donnent un nouveau courage et Nous soutiennent, Nous consolent et Nous récréent au milieu de circonstances si dures et si affligeantes. Car il est de Notre devoir d'élever la voix et de tout tenter pour que le sanglier sorti de la forêt ne ravage pas la vigne, et pour que les loups n'immolent pas le troupeau. C'est à Nous à ne conduire les brebis que dans des pâturages qui leur soient salutaires, et qui soient à l'abri de tout soupçon de danger. A Dieu ne plaise, nos très chers Frères, qu'accablés de tant de maux, et menacés de tant de périls, les pasteurs manquent à leur charge, et que, frappés de crainte, ils abandonnent le soin des brebis, ou s'endorment dans un lâche repos ! Défendons donc, dans l'unité d'un même esprit, notre cause commune, ou plutôt la cause de Dieu, et réunissons notre vigilance et notre effort contre l'ennemi commun pour le salut de tout le peuple.

Vous remplirez ce devoir, si, comme le demande votre office, vous veillez sur vous et sur la doctrine, vous rappelant sans cesse que, «l'Église universelle est ébranlée par quelque nouveauté que ce soit, et que, suivant l'avis du Pape saint Agathon, "rien de ce qui est défini ne doit être retranché, ou changé, ou ajouté, mais qu'il faut le conserver pur et pour le sens et pour l'expression". Qu'elle soit donc ferme et inébranlable cette unité qui réside dans la Chaire du bienheureux Pierre comme sur son fondement, afin que là même d'où découlent pour toutes les Églises les avantages d'une communion précieuse, se trouvent «pour tous un rempart, un refuge assuré, un port à l'abri des orages, et un trésor de biens sans nombre.» Ainsi, pour réprimer l'audace de ceux qui s'efforcent d'enfreindre les droits du Saint-Siège ou de rompre l'union des Églises avec ce Siège, union qui seule les soutient et leur donne vie, inculquez un grand zèle, une confiance et une vénération sincère pour cette Chaire éminente, vous écrivant avec saint Cyprien, «que celui-là se flatte fausement d'être dans l'Église, qui abandonne la Chaire de Pierre, sur laquelle l'Église est fondée.»

Vous devez donc travailler et veiller sans cesse à conserver le dépôt de la foi au milieu de cette conspiration d'impies que nous voyons avec douleur avoir pour objet de le ravager et de le perdre. Que tous se souviennent que le jugement sur la saine doctrine dont les peuples doivent être instruits, et le gouvernement de toute l'Église, appartient au Pontife Romain, à qui «la pleine puissance de paître, de régir et de gouverner l'Église universelle a été donné par Jésus-Christ», comme l'ont expressément déclaré les Pères du Concile de Florence. C'est le devoir de chaque Évêque de s'attacher fidèlement à la Chaire de Pierre, de conserver religieusement le dépôt, et de gouverner le troupeau qui lui est confié. C'est un devoir pour les prêtres d'être soumis aux Évêques, que saint Jérôme les avertit «de considérer comme les pères de leur âme»; et ils ne doivent jamais oublier que les anciens canons leur défendent de

faire rien dans le ministère, et de s'attribuer le pouvoir d'enseigner et de prêcher «sans la permission de l'Évêque, à la foi duquel le peuple est confié, et auquel on demandera compte des âmes.» Qu'ils demeure donc constant que tous ceux qui trament quelque chose contre cet ordre établi troublent autant qu'il est en eux l'état de l'Église.

Ce serait sans doute une chose coupable et tout à fait contraire au respect avec lequel on doit recevoir les lois de l'Église, que d'éprouver par un dérèglement insensé d'opinions la discipline établie par elle, et qui renferme l'administration des choses saintes, la règle des mœurs, et les droits de l'Église et de ses ministres; ou bien de signaler cette discipline comme opposée aux principes certains du droit de la nature, ou de la présenter comme défectueuse, imparfaite et soumise à l'autorité civile.

## Chapitre IV

### Pseudo-Restauration ou “Opération de récupération”

Osservatore romano 15.10.1997  
Message du Pape à l'Évêque de Fatima

**Le Pape essaie de changer le sens du message de Fatima, par une interprétation favorable au monde moderne**

«...Au seuil du troisième millénaire, en observant les signes des temps de ce XXème siècle, celui de Fatima apparaît comme l'un des plus grands, parce qu'il annonce aussi dans son message beaucoup des signes qui suivront et qu'il invite à vivre ce qu'ils énoncent; les deux guerres mondiales, **mais aussi les grandes assemblées de nations et de peuples sous le signe du dialogue et de la paix**; les oppressions et les agitations vécues par plusieurs peuples et pays, **mais aussi la voix et la possibilité accordée à des populations et à des gens qui entre temps se levèrent dans l'arène internationale**; les crises, les désertions et les nombreuses souffrances des membres de l'Église, **mais aussi un sens renouvelé et intense de solidarité et de dépendance réciproque dans le Corps Mystique du Christ, qui est en train de se consolider dans tous les baptisés**, conformément à leur vocation et à leur mission; l'éloignement de Dieu et son abandon par les hommes et la société, **mais aussi une irruption de l'Esprit de Vérité dans les cœurs et dans les communautés qui les rend capables d'aller jusqu'à l'immolation et au martyre pour sauver l'image et la ressemblance de Dieu dans l'homme (cf. Gen. 1, 27), pour sauver l'homme de l'homme**. Parmi tous ces signes des temps, comme je l'ai dit, se détache Fatima, qui nous aide à voir la main de Dieu, ce Guide providentiel et ce Père patient et miséricordieux même pour notre XXème siècle...»

Osservatore Romano 15.10.1997

**Les Girondins de la Pseudo-Restauration ont fait leur “Histoire du Concile Vatican II” qui, évidemment, loue le Concile, et les Jacobins progressistes les critiquent dans l'Osservatore Romano (voir O.R. 13.11.97)**

Il semble que la Pseudo-Restauration veuille soutenir la thèse de la continuité du Concile avec la Tradition contre la thèse progressiste du Concile en rupture avec le passé : “révolutionnaire”

### Commentaire de Danilo Veneruso sur le premier volume

«...En 1995 une importante initiative est lancée sous la direction de Giuseppe Alberigo, pour les Éditions *Il Mulino*, (Le Moulin), Bologne : il s'agit de mettre le Concile Vatican II dans le circuit historiographique, avec des critères adéquats d'interprétations et de jugement ainsi que tout l'appareil philologique...

Le critère qui préside, non seulement au premier volume mais à toute la collection est synthétiquement et clairement énoncé dans la présentation : “*Le Concile n'a pas eu l'intention de produire une nouvelle somme doctrinale...*”

Pour Alberigo, justement, l'historicité est un moyen non “*de l'éloigner et de le reléguer dans le passé, mais de favoriser le dépassement de la phase controversée dans sa réception par l'Église*”, et l'on pourrait ajouter, par les historiens et les hommes de culture.

**Le problème de fond de la situation historique du Concile Vatican II est celui de la continuité et de la rupture avec la tradition ecclésiale.** C'est bien connu que déjà au cours des travaux conciliaires, et ensuite dans le prétendu “post-concile”, s'est dessiné, jusqu'à prévaloir non seulement dans l'opinion commune, mais aussi dans l'interprétation historiographique, le jugement de “*l'absolue nouveauté*” du Concile qui, malgré qu'il ait été convoqué et ait débuté dans le sillage d'une solide tradition ecclésiastique, abat ensuite barrières et schémas pour s'affirmer comme “**révolutionnaire**”. **C'est très important que cette œuvre fasse un pas en avant, pour dépasser cette position** dictée par une considération globale qui voit dans le Concile une étape fondamentale dans le processus d'accélération de l'évangélisation dans un monde qui tend vers l'unité. Indépendamment de leur fonds culturel, du scrupule historique et de l'appareil philologique dont ils sont dotés, **les auteurs poussent résolument le problème vers la solution de la nouveauté dans la continuité d'une tradition bien précise.** Le problème de l'antithèse entre continuité et rupture est centré particulièrement sur la figure et l'œuvre pontificale de l'immédiat prédécesseur de Jean XXIII, c'est-à-dire de Pie XII. Dans les points fondamentaux concernant le Concile, c'est-à-dire dans l'idée même de Concile, de réforme liturgique, d'œcuménisme, des études bibliques, des rapports avec l'humanité et son histoire, on trouve toujours le fil rouge de la continuité avec la tradition de l'Église. Tout particulièrement avec la plus récente...

...Ainsi Fouilloux, qui a approfondi la phase antépréparatoire du Concile, constate au préalable que “*réduire le catholicisme post-tridentin au seul aspect défensif serait exagéré*” (p. 91), **pourant, “contre tout préjugé d'immobilisme, il faut intégrer le panorama des tentatives de réforme non négligeables venues de Rome au cours du demi-siècle précédant Vatican II”** (p. 94). Sur cette base Fouilloux parle alors de Pie XII comme d'un “*Pape réformateur*”.

...Pie XII maintient “*fermement dans le rite latin l'obligation inconditionnelle pour le prêtre célébrant d'utiliser la langue latine pour des motifs graves*” néanmoins sans bloquer le débat, qui parvient ainsi au Concile sans véritable préjugé, ni d'un côté ni de l'autre (pp. 228-229). Le même œcuménisme tient à cœur à Pie XII, certes, mais plus du côté des Églises “orthodoxes”

que des Églises “protestantes”. N’oublions pas toutefois que justement au début de la deuxième guerre mondiale, et dans le but précis de contribuer au retour de la paix, le cardinal Tisserant, au nom de Pie XII envoie le 8 décembre 1939 un message aux Églises réformées, sans attendre de réponse d’ailleurs...

**...Il n’y a pas deux Pie XII, mais un Pontife qui cherche une nouvelle voie pour l’Église après l’écroulement des “certitudes” préfigurées entre 1947 et 1948**, lorsqu’il nourrit l’espoir réel de contribuer à la formation d’un grand espace démocratique mondial alimenté par le christianisme. C’est l’aspect le moins connu et aussi le moins compris du pontificat de Pie XII, mais sans lequel nous ne pouvons comprendre son rôle prépondérant dans la convocation du Concile par Jean XXIII. A la suite d’une correspondance avec le président des États-Unis Truman en août 1947, **le Pape se prononce en faveur du déploiement occidental, non pour des motifs politiques, ou de “rocade” défensive ou économique, mais justement pour apporter une contribution à la paix**. Dans sa réponse à la proposition américaine il exprime en effet la conviction qu’elle ne pourrait être couronnée de succès si elle se limitait au seul domaine politique et si au préalable elle n’éclaircissait pas certaines équivoques qui pourraient l’affaiblir ou même l’anéantir : *“Injustices sociales, préjugés raciaux et antagonismes religieux”*... (!!!)

**Donc déjà avant la convocation du Concile Vatican II, l’Église est plongée dans une dimension mondiale qui le prépare et le rend légitime**, comme le fait remarquer Fouilloux, qui dédie de nombreuses pages au contexte mondial et surtout extraeuropéen des origines du Concile...

Pourtant l’initiative présente de l’édition historiographique ne constitue pas seulement la première contribution organique à la préhistoire et à l’histoire du Concile Vatican II, mais aussi l’occasion de soumettre à une révision critique une série de jugements et d’éléments controversés, désormais inadéquats pour comprendre la complexe universalité du genre humain ce à quoi tend l’histoire contemporaine...»

### Osservatore Romano 13.11.1998

#### Commentaire d’Agostino Marchetto sur le volume II

(L’Osservatore Romano critique durement l’histoire du Concile faite par les pseudo-restaurateurs)

«Le second volume de “L’Histoire du Concile Vatican II”, dirigée par Giuseppe Alberigo (Peeters / Il Mulino), dont le premier volume a été présenté dans *L’Osservatore Romano* du 15 octobre dernier, a été publié l’an dernier (Bologne 1996) avec comme sous-titre *“La formation de la conscience conciliaire”*...

**En ce qui concerne les sources, on fait vite le point de la situation**, et il ressort une fois de plus que la démarche historique, d’une telle ampleur et prétention, a été entreprise prématurément (v. p. 104, par ex.)...

**Même les sources officielles semblent généralement mal digérées** (il y a d’ailleurs beau-

coup de tomes), certains collaborateurs se limitant à des citations générales ou à quelques observations de détail ou de critique. D'autre part nous admettons bien volontiers le fait qu'on commence à dépasser la chronique (v. p. 12)...

A la formule lapidaire “grande attente, grande impréparation, peu d'expérience” (p. 24), **que l'on devrait pourtant adoucir un peu**, succèdent certaines considérations pertinentes concernant “le lieu” de réalisation du grand Rassemblement...

La présentation est plutôt narrative. De toute façon **nous trouvons une “dramatisation” excessive des événements** (v. p. 104), un usage désinvolte des adjectifs et un langage qui semblent exclure du Concile les “conservateurs et la curie”...

**Le second grand thème de ce chapitre concerne la crise des missiles à Cuba “une initiative papale pour le monde” (1)**

**Ensuite les adjectifs et le langage utilisés s'avèrent hautement impropres**, tandis qu'apparaissent aussi – chose unique dans tout le volume – quelques imprécisions dans les noms et les charges des Pères Conciliaires, avec quelques “errata”...

*“Le Concile s'est approprié lui-même sa nature et son but, entrant ainsi en syntonie avec les intentions de Jean XXIII; une syntonie qui avait été en quelque sorte empêchée par le travail des commissions préparatoires, surtout par la commission théologique”. Sur ce dernier point, comme sur quelques autres expressions excessives précédentes, il y a dissension...*

**Et nous arrivons à “l'avenir du Concile” (p. 354), qui débute par quelques considérations plutôt faibles** (p. 355); il poursuit avec l'analyse de la large gamme de positions sur le schéma théologique, relevant les opinions les plus significatives. **Le sous-titre *Les résistances du passé* (p. 373), est traité plutôt superficiellement...**

*“Entre-temps se joue le Concile. La “seconde préparation” et ses adversaires”* est le titre du huitième chapitre (p. 385-558), confié à Jan Grootaers. **Il voudrait presque faire passer l'idée d'un nouveau début du Concile, et introduire la thèse d'un abandon total des schémas initiaux (p. 386 et ss).**

**D'ailleurs, même dans cette étude prévaut la dramatisation des choses, comme le démontre le langage impropre et l'emploi malheureux des adjectifs utilisés bien des fois. Il émerge donc de la recherche un esprit très polémique et partisan, qu'il nous déplaît de devoir relever.** On parle de champ de bataille, de défaite, de désastre, de faillite, de traumatisme, de sabotage, de déchirements, d'indignation, de pièges, d'explosion (par trois fois en une seule page : p. 437) de révolution (deux fois à la page 441), avec une tendance à transformer les choses

---

1) Le danger de guerre utilisé pour faire pression sur le Concile ((21) C'est une constante de la Révolution d'utiliser le danger de la guerre comme moyen d'obtenir tous les compromis : le but c'est la paix, le moyen, l'unification; cf. le Pape Jean XXIII, “*Pacem in terris*”, le Pape Jean-Paul II, “*Le bien suprême de la paix*”, Oss. Rom. 6 janvier 1991. Lettre pastorale de la conférence épiscopale slovène : «*Nous vivons une époque très dangereuse, l'ère atomique. Il n'y a de salut que celui qui vient de la fraternité universelle*» (Oss. Rom. 29 février 1984)

(Doc. sur la Rév. dans l'Église N 4, p. 28).

## La Pseudo-Restauration

### Le cardinal Ratzinger :

«... la première phase après Vatican II est close» (“Entretien sur la foi”, p. 40)

«... la restauration... est du reste déjà amorcée...» (“Entretien sur la foi”, p. 40)

«... tourner les autels...» (Il Sabato, 24.04.1993)

«... il y a des décisions du Magistère qui... peuvent avoir besoin de rectifications... déclarations des Papes sur la liberté religieuse... antimodernistes... décisions de la Commission biblique...» (“Instructio”- O. R. 27.06.1990)

«... le point central du conflit se situe dans l'attaque contre la liberté religieuse et contre le prétendu esprit d'Assise» (Chili 1988)

«Tout cela porte beaucoup de personnes à se demander si l'Eglise d'aujourd'hui est réellement encore la même que celle d'hier» (Chili 1988)

«Il faut défendre le Concile Vatican II contre Mgr Lefebvre» (Chili 1988)

«... ôter toute raison d'être au cas Lefebvre... ces fausses protestations» (“Entretien sur la foi”, p. 35)

«... le phénomène lefebvrisme est en expansion...» (Il Regno, avril 1994)

### Le Pape :

«L'Eglise... ne propose pas des modèles politiques... ni une “troisième voie”...» (O. R. 18.09.1988)

«L'Eglise n'a pas de modèles à proposer» (O. R. 02.09.1991)

### La Curie romaine sur la doctrine sociale :

«Cet enseignement n'est pas une "troisième voie" entre le capitalisme libéraliste et le collectivisme marxiste... L'Eglise n'a pas de modèle pour la vie sociale» (“Orientamenti”, O. R. 28.06.1989)

### L'Opus Dei :

«Quand en 1950 le Fondateur obtint enfin du Saint-Siège la permission d'admettre dans l'Œuvre... des non catholiques - non chrétiens y compris - ... la famille spirituelle de l'Opus Dei fut complète» (Mgr Escrivá de Balaguer... p. 244)

«... Mgr Escrivá déclara... au Pape Jean XXIII... “je n'ai pas appris l'œcuménisme de Votre Sainteté”...» (“Tiempo de caminar”... p. 246)

«Il y a trente ans on me traitait d'hérétique...» (“Tiempo...” p. 486)

«La réalité œcuménique de Camino...» (“Estudios sobre Camino” Mgr A. del Portillo, p. 48)

### Comunione e liberazione :

«Les USA c'est notre avenir, c'est la première terre où la modernité ait mis au grand air, de la manière la plus radicale, ses propres valeurs» (Formigoni - O. R. 27.08.1984)

### ... les hypothèses futures :

... traditionalistes oui, mais en privé !

en questions personnelles, ou de susceptibilité des auteurs, disant par exemple de leurs textes qu'ils ne voulaient pas que leurs "créatures" soient "sacrifiées"...

**Chez l'auteur prévaut encore un esprit, que nous appellerons d'anti-Curie par principe, sans justes nuances, révisions et appréciations. Cela déplaît par amour de l'histoire, pas nécessairement de la Curie.**

L'analyse en appelle aux affirmations de Zizola, tandis que l'auteur parle de "révolution roncallienne", d'un Suenens réformiste, de "*cicatrices du conclave*", de "*pourcentage minimal d'évêques italiens engagés dans l'aventure conciliaire.*" **Dans le Rassemblement œcuménique seraient donc engagés seulement les "progressistes" !**

Quand au conflit de compétences que l'on entrvoit déjà, entre Felici et Dossetti, **le langage de Grootaers est déplacé.**

Avec "*L'arrière-garde conquiert les premiers rangs*" nous arrivons dans le troisième cercle, dans les régions de tradition hispanique, dans le réveil en Italie (on y parle, faussement et avec peu de sérieux, de "*catacombes*" dans "*une Église cléricale et souvent triomphaliste*", p. 571).

L'analyse œcuménique plus développée, résumée sous le titre malheureux : "*Le mouvement œcuménique : un désordre prometteur*" (inspiré d'autre part par le "*promising chaos*" de l'évêque anglican Tomkins)...

Le chapitre de conclusion est réservé au professeur Alberigo qui, en tant que directeur de l'œuvre, souhaite en tirer et en orienter les conclusions...

**...Sa conclusion n'est pas acceptable...**

**Même le jugement porté par Alberigo sur le cardinal Cicognani s'avère être préconçu car il est vraiment l'homme du Pape.**

Mais le plus grave est, me semble-t-il, de limiter à la première période conciliaire l'application au grand Rassemblement de l'image d'une nouvelle Pentecôte, si chère à Jean XXIII...

Toutefois, après avoir pris les distances voulues avec l'auteur, nous pouvons nous dire d'accord avec les dernières lignes du livre, qui disent ceci : "*De toute façon, ces huit semaines tiennent une place irremplaçable dans Vatican II, et par conséquent dans son histoire, comme le grand événement de l'Esprit*" (ibid.)»

## ANNEXE IV

### Texte du Magistère traditionnel sur le même thème

**Pie IX, 18 mars 1861**  
**Allocution consistoriale**

Vénérables Frères.

Depuis longtemps déjà Nous sommes témoins des agitations dans lesquelles est jetée la société civile, surtout à notre malheureuse époque, par la lutte violente que se livrent des principes opposés, la vérité et l'erreur, la vertu et le vice, la lumière et les ténèbres. Car certains hommes, d'une part, favorisent ce qu'ils appellent la civilisation moderne; d'autres, au contraire, défendent les droits de la justice et de notre sainte religion. Les premiers demandent que le Pontife romain se réconcilie et se mette d'accord avec le *Progrès*, avec le *Libéralisme* (ce sont leurs expressions), en un mot avec la civilisation moderne. Mais les autres réclament, avec raison, que les principes immobiles et inébranlables de l'éternelle justice soient conservés sans altération; ils réclament que l'on garde intacte la force salutaire de notre divine religion, qui peut seule étendre la gloire de Dieu, apporter des remèdes salutaires aux maux qui affligent l'humanité, et qui est l'unique et véritable règle par laquelle les enfants des hommes puissent, dans cette vie mortelle, acquérir toute vertu et se diriger vers le port de l'éternité bienheureuse. Mais les défenseurs de la civilisation moderne ne comprennent pas cette opposition, bien qu'ils se disent les vrais et sincères amis de la religion. Nous voudrions ajouter foi à leurs paroles, si les tristes événements qui s'accomplissent chaque jour aux yeux de tous ne Nous prouvaient évidemment le contraire. En effet, il n'y a sur la terre qu'une seule vraie et sainte religion, fondée et établie par N.-S. J.-C. lui-même; cette religion, qui est la mère féconde et la nourrice de toutes les vertus, l'ennemie des vices, la libératrice des âmes et la maîtresse de la véritable félicité, s'appelle Catholique, Apostolique et Romaine. Ce qu'il faut penser de ceux qui vivent hors de cette arche du salut, Nous l'avons déjà déclaré dans notre allocution consistoriale du 9 décembre 1854, et Nous confirmons ici cette même doctrine. Or, à ceux qui pour le bien de la religion Nous invitent à tendre la main à la civilisation actuelle, Nous demanderons si les faits sont tels que le vicaire du Christ, établi divinement par lui pour maintenir la pureté de sa céleste doctrine, et pour paître et confirmer les agneaux et les brebis dans cette même doctrine, puisse, sans un très grave danger de conscience et un très grand scandale pour tous, s'associer avec la civilisation contemporaine, par le moyen de laquelle se produisent tant de maux, qu'on ne saurait jamais assez déplorer, et se proclamant tant de funestes opinions, tant d'erreurs et de principes qui sont extrêmement opposés à la religion catholique et à sa doctrine. Personne n'ignore, entre autres choses, comment les concordats solennels, régulièrement conclus entre le Siège apostolique et les souverains, sont complètement abolis, comme il est arrivé dernièrement à Naples. C'est de quoi Nous Nous plaignons de nouveau dans cette auguste assemblée, Vénérables Frères, et Nous réclamons hautement, de la même manière que, d'autres fois déjà, Nous avons protesté contre de semblables et audacieuses violations.

Tandis que cette civilisation moderne favorise tous les cultes non catholiques, tandis qu'elle ouvre l'accès des charges publiques aux infidèles eux-mêmes, et les écoles catholiques à leurs enfants, elle s'irrite contre les congrégations religieuses, contre les instituts fondés pour diriger les écoles catholiques, contre un grand nombre de personnes ecclésiastiques de tout rang, même revêtues des plus hautes dignités, et dont plusieurs traînent misérablement leur vie dans l'exil ou dans les prisons, et même contre des laïcs distingués qui, dévoués à Nous et à ce Saint-Siège, ont défendu courageusement la cause de la religion et de la justice. Pendant qu'elle accorde des subsides aux institutions et aux personnes non catholiques, cette civilisation dépouille l'Église et tous ceux qui lui sont dévoués de cœur, tandis qu'elle excite, nourrit et favorise la licence, en même temps elle se montre réservée et peu empressée à réprimer les attaques, violentes parfois, dont on use envers ceux qui publient d'excellents ouvrages, et elle punit, même avec la dernière sévérité, les auteurs de ces ouvrages, lorsqu'ils paraissent dépasser le moins du monde les bornes de la modération.

Le Souverain Pontife pourrait-il donc tendre une main amie à une pareille civilisation, et faire sincèrement pacte et alliance avec elle ? Qu'on rende aux choses leur véritable nom, et le Saint-Siège paraîtra toujours constant avec lui-même. En effet, il fut perpétuellement le protecteur et l'initiateur de la vraie civilisation; les monuments de l'histoire l'attestent éloquemment à tous les siècles, c'est le Saint-Siège qui a fait pénétrer dans les contrées les plus lointaines et les plus barbares de l'univers la vraie humanité, la vraie discipline, la vraie sagesse. Mais si, sous le nom de civilisation, il faut entendre un système inventé précisément pour affaiblir et peut-être même pour renverser l'Église; non, jamais le Saint-Siège et le Pontife romain ne pourront s'allier avec une telle civilisation. "*Quelle participation, dit très sagement l'Apôtre, quelle participation peut avoir la justice avec l'iniquité ? Quelle société la lumière avec les ténèbres ? Quelle convention peut exister entre Jésus-Christ et Bélial ?*" (II Cor., VI, 14, 15).

## Chapitre V

### Œcuménisme

Osservatore Romano 2.6.1997

#### Le Pape à la rencontre avec les représentants des diverses confessions chrétiennes.

«Loué soit Jésus-Christ !

1. Je salue toutes les personnes présentes à notre prière œcuménique commune.

Je remercie l'évêque d'Opole pour son mot de bienvenue. Je salue Mgr Jan Szarek, président du Conseil Œcuménique Polonais, et en sa personne tous les représentants des Églises et Communautés ecclésiales associées au Conseil Œcuménique Polonais. En signe de communion dans le Christ, je salue les sœurs et les frères d'autres Églises orthodoxes invitées, les représentants des Églises et Communautés protestantes venus de l'étranger, ainsi que les représentants d'autres Église et communautés chrétiennes. C'est Jésus, notre Seigneur et Sauveur, qui nous réunit ici.

3. Se mettant à l'écoute de la voix du Saint-Esprit, les Églises et les communautés ecclésiales se sentent appelées irrévocablement à la recherche d'une unité toujours plus profonde, non seulement intérieure mais aussi visible. **Une unité qui devienne un signe pour le monde, afin qu'il puisse connaître et croire. On ne peut revenir en arrière sur le chemin de l'œcuménisme !**

Je repense volontiers à notre dernière rencontre dans l'église de la Très Sainte Trinité à Varsovie, en 1991. Je disais alors que nous avons besoin de tolérance, mais que la seule tolérance entre les Églises, c'était décidément trop peu.

**Le Seigneur de l'histoire, en effet, nous met face au troisième millénaire du christianisme. Une heure très importante retentit.** Notre réponse devrait être à la hauteur du grand moment de ce particulier *kairos* de Dieu. Ici, en ce lieu, je veux dire : la tolérance ne suffit pas ! L'acceptation réciproque ne suffit pas ! Jésus-Christ, celui qui est et qui vient, attend de nous un signe lisible d'unité, il attend un témoignage commun.

**L'Occident a tant besoin de notre foi, vive et profonde, dans l'étape historique de la construction d'un système nouveau aux multiples références.**

...Le résultat de cette collaboration est concrétisé par la traduction œcuménique de l'Évangile de saint Matthieu, publiée le 27 février de cette année par la Société Biblique. Nous espérons que toute la Sainte Écriture sera publiée, en une édition œcuménique, à l'occasion du Grand Jubilé de l'An 2000. Actuellement vous avez l'intention d'instituer une nouvelle structure œcuménique inter-ecclésiale, dotée d'une plus grande dynamique...

Toutefois on ne pourra l'obtenir que par la transformation intérieure et la conversion, qui est l'œuvre de la grâce. *«L'engagement œcuménique doit se fonder sur la conversion des cœurs et sur la prière»* (Ut unum sint, 2).

**Pour actualiser la marche œcuménique de l'unité il faut changer le cœur et renouveler l'esprit.»**

#### Osservatore Romano 26.1.1997

#### **Le Pape. Allocution à l'occasion de sa rencontre avec sa sainteté Aram I Keshishian**

**«...Aussi, après que le deuxième Concile du Vatican eût engagé irrévocablement l'Église catholique dans le mouvement œcuménique,** les deux Catholicos, de vénérée mémoire, Khoren Ier et Vasken Ier, ont-ils eu à cœur de renouer des relations fraternelles avec mon prédécesseur, le Pape Paul VI.»

#### Osservatore Romano 22.12.1997

#### **Le Pape aux cardinaux et à la Curie**

**La préparation au Grand Jubilé a donné lieu à de nombreuses rencontres et initiatives œcuméniques**

**«Avec les yeux tournés vers le mystère de la "bonté de Dieu, notre sauveur" et de "son amour pour les hommes" (cf. Tess. 3, 4-7), cette année aussi l'Église a continué de progresser dans le sillon de l'œcuménisme. La préparation au Grand Jubilé et le désir, répandu parmi les chrétiens, de surmonter les motifs de division accumulés au cours du deuxième millénaire, ont donné lieu à de nombreuses rencontres et initiatives œcuméniques.**

En particulier je souhaite rappeler la rencontre avec Sa Sainteté Aram I Keshishian, catholicos de Cilicie des Arméniens, avec lequel a été à nouveau affirmée notre foi commune en Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, au delà des incompréhensions séculaires, ainsi que l'engagement commun de se mettre au service de l'unité chrétienne dans le domaine théologique, culturel et pastoral. Un autre moment de la marche œcuménique a été la rencontre avec le Chapitre de la Cathédrale de Canterbury, à l'occasion du quatorzième centenaire de la mission confiée à saint Augustin et à ses compagnons par le pape saint Grégoire le Grand.

Le Saint-Siège a en outre été présent à la deuxième Assemblée Œcuménique Européenne, tenue à Graz du 23 au 29 juin et qui a rassemblé 700 délégués des différentes Églises d'Europe,

afin de réfléchir ensemble sur le thème : “Réconciliation, don de Dieu et source de vie nouvelle”, d’affirmer à nouveau la volonté d’offrir une contribution commune à la dimension spirituelle de l’Europe et de parvenir, après des siècles de divisions, à l’unité si désirée entre les chrétiens.»

**Osservatore Romano 9.10.1997**  
**Le Pape au Card. Etchegaray à l’occasion**  
**de la rencontre “Hommes et Religions”**

«*Les difficultés sont parfois assez grandes : l’appartenance ethnique, la langue, la culture, la croyance religieuse constituent souvent autant d’obstacles. Cheminer ensemble lorsqu’on a derrière soi des expériences traumatisantes, voire des divisions séculaires, n’est pas chose de peu...*” (n° 1).

4. Les responsables des diverses religions peuvent apporter une contribution déterminante à ce sujet...

**Vaincre les nombreuses incompréhensions qui divisent les hommes entre eux : voilà la tâche urgente à laquelle sont appelées toutes les religions.** Pour donner vie à une paix authentique il faut suivre la voie de la réconciliation sincère et durable, fondée sur le respect et la compréhension réciproques. **Être les artisans diligents de la paix : voilà l’engagement de tout croyant, surtout en cette phase historique que l’humanité vit, désormais au seuil du troisième millénaire...**

“...L’esprit d’Assise...”»

**Osservatore Romano 1.7.1997**  
**Le Pape à l’Angélus**

La pensée de la communion et de l’unité nous a accompagnés tout particulièrement au cours de cette semaine, durant laquelle s’est déroulée la deuxième Assemblée œcuménique européenne de Graz, en Autriche. Elle se termine justement aujourd’hui; nous avons prié intensément en ces jours, afin que se réalise la pleine unité entre tous les chrétiens, répondant à l’invitation du Christ au Cénacle : *Ut unum sint !*

**Je me sens poussé à me faire l’ardent promoteur de cette unité, conscient du mandat confié à Pierre par Jésus, premier évêque de Rome “Confirme tes frères”» (Luc 22, 32).**

**Osservatore Romano 5.6.1997**  
**Le Pape pendant la messe à Kalis**

Former un front œcuménique. Unir les religions pour une fin commune :  
 (paix... avortement ... anticommunisme)

«...Mais nous avons été créées par Dieu pour des choses plus grandes : aimer et être aimés. J’ai souvent affirmé, et j’en suis convaincu, **qu’aujourd’hui le plus grand destructeur de la paix dans le monde est l’avortement.**

*Chers frères et sœurs, soyez solidaires avec la vie. J'adresse cet appel à tous mes compatriotes, indépendamment des convictions religieuses de chacun...»*

**Osservatore Romano 26.1.1997**

**Déclaration commune entre Jean-Paul II  
et le Catholicos Karekine Ier**

«...Pendant deux millénaires, l'unité de la foi en Jésus-Christ, don de Dieu, fut maintenue pour l'essentiel, en dépit de controverses christologiques et ecclésiologiques ayant soulevé leur source dans des facteurs d'ordre historique, politique ou socio-culturel. Cette communion de foi, déjà affirmée durant les dernières décennies par leurs prédécesseurs lors de leurs rencontres, a été récemment réaffirmée solennellement lors de la rencontre de Sa Sainteté Jean-Paul II avec Sa Sainteté le Catholicos Karekine Ier. Aujourd'hui également, l'Évêque de Rome, successeur de Pierre, et le Catholicos de Cilicie prient pour que progresse la communion dans la foi en Jésus-Christ, grâce au sang des martyrs et grâce à la fidélité des Pères à l'Évangile et à la Tradition apostolique, en se manifestant dans la riche diversité des traditions ecclésiastiques respectives. Une telle communauté de foi doit se traduire concrètement dans la vie des fidèles et elle doit nous guider vers la pleine communion...

Une collaboration active doit aussi être envisagée dans les domaines de l'étude et de l'enseignement de la théologie, de l'éducation religieuse, de l'évaluation des situations pastorales où il est possible d'agir en commun, de la promotion des valeurs éthiques...

Dans les sociétés pluralistes d'aujourd'hui, caractérisées par des échanges, où cultures, religions et civilisations sont en relation et en interaction permanentes, les Églises ont vocation d'être les promoteurs du dialogue.»

**Osservatore Romano 25.12.97**

**(Œcuménisme : célébration du rite juif au Vatican)**

**Le jour de Noël – L'intervention du cardinal Cassidy**

«C'est un honneur et un privilège pour moi de participer à cette cérémonie très significative du 50e anniversaire de la fondation de l'État d'Israël. En réponse à l'invitation qui lui a été adressée, le Saint-Père Jean-Paul II m'a demandé d'allumer en son nom le premier cierge de la fête juive de la lumière, Chanukà.

L'histoire des Macchabées, qui est célébrée dans la Fête juive de Chanukà, est chère au cœur des Juifs et des Chrétiens. C'est un épisode à la fois tragique et héroïque du peuple juif, que la liturgie catholique rappelle aussi chaque année.

...Ce sont des valeurs que Juifs et Chrétiens peuvent et doivent partager, valeurs qu'ensemble nous pouvons et devons promouvoir, spécialement aujourd'hui dans un monde assez semblable à celui du temps des Macchabées, où elles sont souvent écartées ou oubliées.

C'est à cause de notre héritage commun et de nos valeurs, en tant que communautés de foi, que nous sommes réunis ce soir dans ce lieu, près de l'olivier de Jérusalem qui, d'une petite semence, est devenu l'arbre robuste que nous avons devant nos yeux. Les relations judéo-catholiques

liques ont grandi côte à côte avec cet arbre, à partir des graines semées dans *Nostra aetate* il y a 32 ans, pour être aujourd'hui fortes et fécondes. Cet arbre sera encore fortifié dans les années à venir, pour le plus grand profit non seulement de nos deux communautés, mais comme une bénédiction pour toute l'humanité.

Il y a beaucoup d'obscurité dans le monde où nous vivons. Il y a un besoin de lumière. Lorsque nous allumons le premier cierge pour la Fête de Chanukà, et qu'en même temps nous nous joignons à la célébration du 50e anniversaire de l'État d'Israël, notre vœu est que ces célébrations apportent plus de joie au peuple d'Israël, de lumière à ceux qui gouvernent l'État, de paix à tous ceux qui vivent à l'intérieur de ses frontières.»

### L'intervention de l'archevêque Tauran

«Votre Éminence,

Monsieur le Ministre,

Monsieur l'Ambassadeur,

Le 17 décembre 1995, pendant ma visite officielle en Israël, j'ai eu l'honneur d'être présent lorsqu'on alluma le premier cierge de "Chanukà".

**A cette époque, j'avais dit : "En ce premier soir d'Hanukkah, nous sommes tous appelés, chacun à sa façon, à être une lumière pour les autres". Ce soir, je désire répéter ce vœu, pensant maintenant non seulement aux individus, mais aux états aussi et à l'État d'Israël en particulier, au début des célébrations du 50e anniversaire de la proclamation de sa Déclaration d'Indépendance...**

A ce premier cierge de "Chanukà" d'autres vont s'ajouter dans les jours à venir. Cette lumière, faible pour l'instant, va devenir toujours plus forte. Puisse-t-elle renforcer notre espoir d'un avenir plus brillant et illuminer nos entreprises quotidiennes en faveur d'une plus grande fraternité et solidarité. C'est mon vœu pour tous ceux qui sont ici présents, pour les Autorités et tous les citoyens de cet État d'Israël, et aussi pour tous ses partenaires dans le processus de paix.»

### Osservatore Romano 19.3.1997

#### Communiqué final du Conseil Permanent de la CEI

(Le non retour sur la voie de l'œcuménisme)

#### Assemblée de Graz et synodes diocésains

«S.E. Mgr Giuseppe Chiaretti, Président du Secrétariat pour l'œcuménisme et le dialogue a exposé la signification, l'organisation et les thèmes de la deuxième Assemblée œcuménique, prévue à Graz du 23 au 29 juin prochain. Le même Évêque a exprimé sa vive satisfaction pour l'accueil que la délégation du Secrétariat de la C.E.I. et son intervention de réconciliation ont reçu dans le temple vaudois de Rome à l'occasion de la fête de l'«émancipation» des vaudois, le 16 février. **L'initiative a été approuvée par le Conseil Permanent, lequel a réaffirmé l'irréversibilité de la voie de l'œcuménisme, malgré les difficultés qui persistent dans les rapports entre les confessions chrétiennes.**

D'autre part il a rappelé la nécessité de la pleine fidélité à la tradition de foi de l'Église.

Accord aussi du Conseil permanent à la proposition de S.E. Mgr Alberto Ablondi, vice-président de la C.E.I., de créer dans le cadre de la même Conférence épiscopale un recueil de documentation sur les synodes diocésains (une soixantaine ont eu lieu en Italie, et jusqu'à l'an dernier, quarante ont déjà rédigé leurs textes définitifs). Le but des ces archives est de ne pas perdre la mémoire historique du chemin parcouru par les Églises locales, de permettre une étude plus précise du phénomène et d'offrir aux diocèses qui le souhaiteraient, la possibilité de les consulter.»

### Œcuménisme «...irréversible...»

Osservatore Romano 13.7.1997

#### Message des Supérieurs Généraux des Églises Catholiques Orientales

«...Le fait que la volonté du Christ "*que tous soient une seule chose*" (Jn 17, 21), ne soit pas encore réalisée pleinement nous attriste. **Conscients des liens spirituels et culturels profonds qui unissent nos Églises aux Églises Orthodoxes nous exprimons notre irréversible volonté de collaborer avec elles** afin de promouvoir, sous l'inspiration du Saint-Esprit, la pleine communion et un témoignage commun dans le monde...»

Osservatore Romano 1.11.97

Le cardinal Etchegaray

«**J'aime bien la formule saisissante d'un juif contemporain : "La foi de Jésus nous unit, la foi en Jésus nous sépare"**. La particularité de ce Colloque inter-ecclésial est de nous inciter à réexaminer, à travers les siècles, les traces visibles de ce qui nous sépare et de ce qui nous unit dans la perspective de l'unique dessein de Dieu.

Mieux connaître les vraies racines est la condition pour mieux connaître l'arbre dans toute sa floraison de salut. Grand merci, Saint Père, de nous aider à cet approfondissement, à cette purification.»

Osservatore Romano 20.11.1997

Le Card. E. I. Cassidy au Synode  
des Évêques pour l'Amérique

«**L'Église catholique locale ne peut se dispenser de montrer une sensibilité et un engagement œcuméniques.**

Ce serait grave pour la crédibilité de l'Église universelle s'il y avait un engagement œcuménique différent entre plusieurs de ses membres activement engagés dans le mouvement œcuménique et d'autres membres qui ne considèrent pas l'œcuménisme comme une "partie organique" de leur propre vie et de leur propre travail. **Ou plutôt, là où l'Église catholique est effectivement l'Église de la majorité des gens, elle a le devoir de donner l'exemple répondant à la prière adressée par le Seigneur au Père pour ses disciples "*afin qu'ils soient une seule chose*"...»**

La Basilique Saint-François à Assise s'écroule lors d'un tremblement de terre  
10 ans après le Congrès de toutes les religions  
O.R. 28.9.1997

## Œcuménisme “option” irréversible

Osservatore Romano 22.11.1997  
Mgr J.-L. Lacunza au Synode des Évêques

«...L'œcuménisme est une option irréversible et une action connaturelle à la foi chrétienne...

Nous devons donc tenir compte de trois aspects :

1) La formation œcuménique : il est pressant de former des personnes qualifiées à tous les niveaux en vue du dialogue œcuménique, vu que, sous certaines exceptions, dans nos Églises nous manquons de quelqu'un qui puisse servir d'interlocuteur ou d'animateur du dialogue œcuménique.

2) Un œcuménisme sans ambiguïté : il faut dénoncer et surmonter les conflits qui surgissent en beaucoup de pays d'Amérique.»

## Propagande œcuménique

Osservatore Romano 26.11.1997  
Mgr A.F. Tonnos au Synode des Évêques

«...L'appel à rechercher l'unité est un impératif pour tous les chrétiens. Sa promotion comprend trois éléments corrélatifs : les moyens spirituels, la coopération pratique et le dialogue théologique.

Moyens spirituels : dans le contexte canadien les chrétiens participent à diverses formes de prière commune, par exemple pendant le carême, lors d'événements communautaires et dans les temps de malheurs. Études bibliques, groupes de prière œcuménique et retraites sacerdotales sont autant de moyens pour enrichir la vie spirituelle des participants et promouvoir l'unité.

Coopération pratique : au Canada les domaines de collaboration pratique entre chrétiens incluent une vaste gamme de problèmes, tels que la pauvreté, les droits humains, les thèmes de l'existence, les droits des autochtones, la responsabilité corporative et la question des réfugiés. **L'action conjointe et la promotion de l'unité peuvent être réalisées par des coalitions ou structures permanentes, tel le *Canadian Council of Churches* (Conseil des Églises Canadiennes), dont fait partie la Conférence Épiscopale Canadienne.**

Dialogue théologique : le dialogue œcuménique, formel ou informel, se réalise soit avec de simples groupes de fidèles, soit par le *Conseil des Églises Canadiennes*, qui offre la possibilité de débats religieux entre chrétiens.

Dans son ensemble, l'expérience canadienne de l'œcuménisme a été positive, contresignée par un esprit d'ouverture, de coopération et d'honnêteté. Nous sommes heureux de ce qui a été réalisé et regardons l'avenir avec espoir...»

## ANNEXE V

## Texte du Magistère traditionnel sur le même thème

Grégoire XVI, 15 août 1832

*Mirari vos*

«Comme il est constant, pour Nous servir des paroles des Pères de Trente, que l'Église "a été instruite par Jésus-Christ et ses apôtres", et qu'elle est "enseignée par l'Esprit-Saint qui lui suggère incessamment toute vérité," il est tout à fait absurde et souverainement injurieux pour elle, que l'on mette en avant une certaine "restauration et régénération" comme nécessaire pour pourvoir à sa conservation et à son accroissement; comme si elle pouvait être censée exposée à la défaillance, à l'obscurcissement, ou à d'autres inconvénients de cette nature. Le but des novateurs, en cela, est "de jeter les fondements d'une institution humaine récente," et de faire, ce que saint Cyprien avait en horreur, que l'Église, qui est divine, "devienne tout humaine". Que ceux qui forment de tels desseins considèrent bien que c'est au seul Pontife Romain, suivant le témoignage de saint Léon, que "la dispensation des canons a été confiée," et qu'il lui appartient à lui seul, et non à un particulier, "de prononcer sur les règles anciennes," et ainsi, comme l'écrit saint Gélase, "de peser les décrets des canons, et d'apprécier les règlements de ses prédécesseurs, pour tempérer, après un examen convenable, ceux auxquels la nécessité du temps et l'intérêt des Églises demandent quelques adoucissements."

Nous arrivons maintenant à une autre cause des maux dont Nous gémissons de voir l'Église affligée en ce moment, savoir, à cet "indifférentisme" ou à cette opinion perverse qui s'est répandue de tout côté par les artifices des méchants, et d'après laquelle on pourrait acquérir le salut éternel par quelque profession de foi que ce soit, pourvu que les mœurs soient droites et honnêtes. Il ne vous sera pas difficile, dans une matière si claire et si évidente, de repousser une erreur aussi fatale du milieu des peuples confiés à vos soins. Puisque l'Apôtre nous avertit "qu'il n'y a qu'un Dieu, une foi, un baptême," ceux-là doivent craindre qui s'imaginent que toute religion offre les moyens d'arriver au bonheur éternel, et ils doivent comprendre que, d'après le témoignage du Sauveur même, "ils sont contre le Christ, puisqu'ils ne sont point avec lui," et qu'ils dissipent malheureusement, puisqu'ils ne recueillent point avec lui; et par conséquent "qu'il est hors de doute qu'ils périront éternellement, s'ils ne tiennent la foi catholique, et s'ils ne la gardent entière et inviolable." Qu'ils écoutent saint Jérôme, qui, dans un temps où l'Église était partagée en trois par un schisme, raconte que, fidèle à ses principes, il avait constamment répondu à ceux qui cherchaient à l'attirer à leur parti : "Si quelqu'un est uni à la Chaire de Pierre, je suis avec lui." Ce serait à tort que quelqu'un se rassurerait parce qu'il a été régénéré dans les eaux du baptême, car saint Augustin lui répondrait à propos : "Un sarment coupé à la vigne conserve encore la même forme; mais à quoi lui sert cette forme, s'il ne vit point de sa racine ?"

De cette source infecte de “*l’indifférentisme*” découle cette maxime absurde et erronée, ou plutôt ce délire, qu’il faut assurer et garantir à qui que ce soit la “*liberté de conscience.*” On prépare la voie à cette pernicieuse erreur par la liberté d’opinions pleine et sans bornes qui se répand au loin pour le malheur de la société religieuse et civile, quelques-uns répétant avec une extrême impudence qu’il en résulte quelque avantage pour la religion. Mais, disait saint Augustin, “*qui peut mieux donner la mort à l’âme que la liberté de l’erreur ?*” En effet, tout frein étant ôté qui puisse retenir les hommes dans les sentiers de la vérité, leur nature inclinée au mal tombe dans un précipice; et nous pouvons dire avec vérité que “*le puits de l’abîme*” est ouvert, ce puits d’où saint Jean vit monter une fumée qui obscurcit le soleil, et sortir des sauterelles qui ravagèrent la terre. De là le changement des esprits, une corruption plus profonde de la jeunesse, le mépris des choses saintes et des lois les plus respectables répandu parmi le peuple, en un mot le fléau le plus mortel pour la société, puisque l’expérience a fait voir de toute antiquité que les États qui ont brillé par leurs richesses, par leur puissance, par leur gloire, ont péri par ce seul mal, la liberté immodérée des opinions, la licence des discours et l’amour des nouveautés.

Là se rapporte cette liberté funeste, et dont on ne peut avoir assez d’horreur, la liberté de la librairie pour publier quelque écrit que ce soit, liberté que quelques-uns osent solliciter et étendre avec tant de bruit et d’ardeur. Nous sommes épouvantés, Vénérables Frères, en considérant de quelles doctrines ou plutôt de quelles erreurs monstrueuses nous sommes accablés, et en voyant qu’elles se propagent au loin et partout, par une multitude de livres et par des écrits de toute sorte, qui sont peu de chose pour le volume, mais qui sont remplis de malice, et d’où il sort une malédiction qui, Nous le déplorons, se répand sur la face de la terre. Il en est cependant, ô douleur ! qui se laissent entraîner à ce point d’impudence, qu’ils soutiennent opiniâtrement que le déluge d’erreurs qui sort de là est assez bien compensé par un livre qui, au milieu de ce déchaînement de perversité, paraîtrait pour défendre la religion et la vérité. Or, c’est certainement une chose illicite et contraire à toutes les notions de l’équité, de faire de dessein prémédité un mal certain et plus grand parce qu’il y a espérance qu’il en résultera quelque bien. Quel homme en son bon sens dira qu’il faut laisser se répandre librement des poisons, les vendre et transporter publiquement, les boire même, parce qu’il y a un remède tel que ceux qui en usent parviennent quelquefois à échapper à la mort ?

La discipline de l’Église fut bien différente dès le temps même des apôtres, que nous lisons avoir fait brûler publiquement une grande quantité de mauvais livres. Qu’il suffise de parcourir les lois rendues sur ce sujet dans le cinquième concile de Latran, et la constitution qui fut, depuis, donnée par Léon X, notre prédécesseur d’heureuse mémoire, pour empêcher “*que ce qui a été sagement inventé pour l’accroissement de la foi et la propagation des sciences utiles soit dirigé dans un but contraire, et porte préjudice au salut des fidèles.*” Ce fut aussi l’objet des soins des Pères du concile de Trente, qui, afin d’apporter le remède à un si grand mal, firent un décret salutaire pour ordonner de rédiger un *index* des livres qui contiendraient une mauvaise doctrine. “*Il faut combattre avec force,*” dit Clément XIII, notre

---

prédécesseur d'heureuse mémoire, dans ses lettres encycliques sur la proscription des livres dangereux; *“il faut combattre avec force, autant que la chose le demande, et tâcher d’exterminer cette peste mortelle; car jamais on ne retranchera la matière de l’erreur qu’en livrant aux flammes les coupables éléments du mal.”* D’après cette constante sollicitude avec laquelle le Saint-Siège s’est efforcé dans tous les temps de condamner les livres suspects et nuisibles, et de les retirer des mains des fidèles, il est assez évident combien est fausse, téméraire, injurieuse au Saint-Siège, et féconde en maux pour le peuple chrétien, la doctrine de ceux qui non seulement rejettent la censure des livres comme un joug trop onéreux, mais en sont venus à ce point de malignité qu’ils la présentent comme opposée aux principes du droit et de la justice, et qu’ils osent refuser à l’Église le droit de l’ordonner et de l’exercer.»



## Chapitre VI

### ONU

Osservatore Romano 17.12.1997

Le Pape à l'occasion de la Journée Mondiale de la Paix

«Il y a cinquante ans, après une guerre marquée pour certains peuples par la négation du droit même d'exister, l'Assemblée Générale des Nations Unies a promulgué la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*. Il s'agissait d'un acte solennel auquel on est parvenu après la triste expérience de la guerre, mus par la volonté de reconnaître de manière formelle les mêmes droits à chaque personne et à chaque peuple. Dans ce document on lit cette affirmation, qui a résisté à l'épreuve du temps : *“La reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits, égaux et inaliénables, constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde”*. Les mots avec lesquels le document se termine ne méritent pas moins d'attention : *“Rien dans cette Déclaration ne peut être interprété dans le sens qui impliquerait le droit d'un quelconque pays, groupe ou personne d'exercer une activité ou d'accomplir un acte visant à la destruction de quelques droits ou libertés énoncés en elle”*».

C'est dramatique qu'encore de nos jours une telle disposition soit manifestement violée par l'oppression, les conflits, la corruption, ou de manière plus sournoise, par une tentative de réinterprétation, même en déformant délibérément le sens des définitions contenues dans la Déclaration Universelle. **La Déclaration doit être observée intégralement, aussi bien dans l'esprit que dans la lettre.** Elle reste – comme le rappela le Pape Paul VI de vénérée mémoire – un des plus grands titres de gloire des Nations Unies, *“surtout quand on pense à l'importance qui lui est attribuée comme voie sûre vers la paix”*...»

Osservatore Romano 11.12.1997

Le Pape à l'occasion de l'anniversaire de la  
Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

«On célèbre aujourd'hui la *Journée Internationale en souvenir de la Déclaration Universelle des Droits Humains*, approuvée par l'Assemblée Générale de Nations Unies le 10 décembre 1948. En outre, la Campagne 1998 pour commémorer les cinquante ans de cet histo-

rique événement démarre aujourd'hui. Dans ce même contexte se déroule une imposante manifestation nationale avec l'adhésion et la participation d'institutions publiques et d'organisations privées.

**En m'unissant à ces initiatives, je souhaite de tout cœur que les droits de chaque homme soient, de la part de tous, toujours plus respectés et promus, afin de sauvegarder la dignité humaine et favoriser l'authentique développement de l'humanité entière...»**

---

## ANNEXE VI

### Texte du Magistère traditionnel sur le même thème

**Pie VI, 10 mars 1791**

*Quod aliquantum*

*“Mais l'abominable fureur de cet hérétique en délire a été réprimée par les saintes Écritures, qui déclarent que la puissance ecclésiastique est indépendante de la puissance civile, qu'elle est fondée sur le droit divin, qui l'autorise à établir des lois pour le salut des fidèles, et à punir les rebelles par des censures légitimes. Les mêmes Écritures enseignent que la puissance de l'Église est, par la fin qu'elle se propose, d'un ordre supérieur à celui de la puissance temporelle, et en cela plus digne de nos respects; tandis que ce Marsile, et les autres hérétiques nommés ci-dessus, se déchaînent avec impiété contre l'Église, et s'efforcent, comme à l'envi l'un de l'autre, de lui ravir quelque partie de son autorité”* (Concile de Sens, 1527).

Il faut encore vous rappeler ici un jugement de Benoît XIV, d'heureuse mémoire, absolument conforme à cette doctrine du Concile. Ce Pontife, écrivant au Primat, aux Archevêques et Évêques de Pologne, s'exprime ainsi dans sa Lettre du 5 mars 1752, sur un ouvrage imprimé en polonais, mais publié auparavant en français sous ce titre : *“Principe sur l'essence, la distinction, et les limites des deux puissances, spirituelle et temporelle, ouvrage posthume du P. Laborde, de l'Oratoire,”* dans lequel l'auteur soumet le ministère ecclésiastique à l'autorité temporelle, au point de soutenir que c'est à celle-ci qu'il appartient de connaître et de juger du gouvernement extérieur et sensible de l'Église : *“Cet impudent écrivain, dit Benoît XIV, accumule d'artificieux sophismes, emploie, avec une perfidie hypocrite, le langage de la piété et de la religion; donne la torture à plusieurs passages de l'Écriture sainte et des Pères, pour reproduire et ressusciter un système faux et dangereux, depuis longtemps réprouvé par l'Église, expressément condamné comme hérétique, et par cette ruse il en impose aux lecteurs simples et crédules.”* En conséquence, ce Pontife proscrivit l'ouvrage comme captieux, faux, impie et hérétique; il en défendit la lecture et l'usage à tous les fidèles chrétiens, même à ceux qui, par le droit, doivent être spécialement et individuellement dénommés, sous peine d'excommunication encourue par le seul fait, et dont l'absolution serait réservée au Souverain Pontife, excepté à l'article de la mort.

## Schéma sur le sens chrétien de l'histoire

Très sainte Trinité

Création

Péché des anges

Ténèbres pré-chrétiennes

- Culte satanique
- Infanticide
- Esclavage etc...

Incarnation

Christianisation  
de la société temporelle

XIII<sup>ème</sup> siècle : apogée du Christianisme

- Révolution humaniste
- Révolution protestante
- Révolution libérale
- Révolution socialiste
- Révolution dans l'Eglise
- Châtiment et Restauration

“A la fin mon Cœur Immaculé triomphera”

## Schéma de la déchristianisation de la société temporelle

XIII <sup>e</sup> siècle	Chrétienté (apogée)	= réalisme + Dieu + NS Jésus-Christ + Eglise + Moyens surnaturels	
XIV <sup>e</sup> - XV <sup>e</sup> siècle	Révolution humaniste	= réalisme + Dieu + NS Jésus-Christ + Eglise - <del>Moyens surnaturels</del>	= <b>Naturalisme</b>
	↓		
1517	Révolution protestante	= réalisme + Dieu + NS Jésus-Christ - <del>Eglise</del>	= <b>Apostasie liberté religieuse</b>
	↓		
1789	Révolution libérale (dite française)	= réalisme + Dieu - <del>NS Jésus-Christ</del>	= <b>laïcisme</b>
	↓		
1917	Révolution communiste	= réalisme - <del>Dieu</del>	= <b>athéisme</b>
	↓		
	V <sup>e</sup> Révolution	- <del>réalisme</del>	= <b>aliénation</b>



## Chapitre VII

### Liban – Sarajevo

Osservatore Romano 12.5.1997

Le Pape – Exhortation apostolique Post-Synodale :

«Un nouvel espoir pour le Liban»

**Chapitre I, § 9.** «La manière de vivre la diversité du patrimoine ecclésial n'est pas toujours ressentie comme un élément positif...

L'entrelacement des juridictions a provoqué parfois de réels conflits de pouvoir, qui ont paralysé l'activité pastorale commune donnant ainsi un contre-témoignage...

**§ 10.** ...le profond fossé creusé entre beaucoup de ses fidèles, et entre ceux-ci et l'autorité ecclésiastique pendant ces années de troubles...

**§ 13.** Le réveil de diverses formes d'extrémisme est, en outre, assez inquiétant et ne peut que nuire à l'unité du pays...

#### Chapitre V

**§ 89.** Un véritable dialogue entre les croyants des grandes religions monothéistes repose sur l'estime réciproque, dans le but de protéger et de promouvoir ensemble, pour tous les hommes, la justice sociale, la paix et la liberté. Cette tâche commune est particulièrement urgente pour les Libanais, **appelés courageusement à se pardonner l'un l'autre, à faire taire les dissensions et inimitiés et à changer de mentalité**, pour développer la fraternité et la solidarité en vue de la reconstruction d'une société toujours plus accueillante.

**Pour participer à la transformation du monde il est avant tout nécessaire de se convertir intérieurement, de lutter pour la justice, dans la charité et la fraternité (...) dans le respect de la dignité inaliénable de la personne, de la liberté de conscience et de religion, éléments constitutifs du bien commun...**

**Pour des hommes de bonne volonté, il est impensable que des membres d'une même communauté humaine, vivant sur la même terre, arrivent à se méfier les uns des autres, à s'opposer et à s'exclure au nom de leurs religions respectives.** Je remercie les délégués fraternels musulmans et druses pour leur présence à l'Assemblée synodale et pour leur participation active au dialogue...

**Apprenant à mieux se connaître et à accepter pleinement le pluralisme**, les Libanais pourront se donner les conditions indispensables au dialogue et au respect des personnes, des familles et des communautés spirituelles.

§ 97. Dans les années passées, le Liban a été marqué par l'épreuve de la guerre. **Aujourd'hui de telles souffrances exigent une réelle purification des mémoires et des consciences...»**

### **Osservatore Romano 15.5.1997**

#### **Le Pape à l'audience générale**

«Des jeunes dépend l'avenir de l'Église et de la Nation libanaise. Ce sont les jeunes qui doivent **franchir le seuil du troisième millénaire et introduire leur patrie et l'Église dans cette nouvelle époque de la foi...**

Dans un certain sens, la vocation du Liban c'est justement cette ouverture universelle, et puisqu'en son sein il y a des Églises orthodoxes, **sa vocation c'est l'œcuménisme.**

**Au cours des dernières années, le Liban a été le théâtre d'une guerre terrible, dont il serait difficile d'expliquer tout le mécanisme : une guerre entre frères libanais, sur laquelle ont pesé de manière décisive des forces et des influences externes...** La paix est, en un certain sens, la vocation fondamentale du Liban... Tout fondamentalisme est étranger à l'esprit libanais.»

### **Osservatore Romano 10.5.1997**

#### **Le Pape au Liban**

«Chers jeunes, dans la vie de tous les jours n'ayez pas peur de vous laisser rejoindre par le Christ, selon l'exemple des disciples d'Emmaüs.

**... Vive la paix ! Aujourd'hui et demain, Jésus vous invite à quitter vos sentiers** pour faire route avec Lui, unis à tous les fidèles de l'Église catholique et à tout le peuple libanais...

Mais tout peut changer lorsqu'on compte surtout sur le Seigneur, qui vient unifier et pacifier l'être intérieur. **Les changements auxquels vous aspirez sur votre terre exigent avant tout et surtout le changement des cœurs.**

**En réalité c'est à vous qu'il revient d'abattre les murs qui auraient pu être érigés au cours des périodes douloureuses de l'histoire de votre nation; n'élevez pas d'autres murs dans votre pays. Au contraire, c'est votre tâche de construire des ponts** entre les personnes, entre les familles et entre les diverses communautés. Dans la vie de chaque jour je vous souhaite de poser des actes de réconciliation, afin de passer de la défiance à la confiance ! C'est aussi à vous qu'incombe de faire en sorte que chaque Libanais, et particulièrement chaque jeune, puisse participer à la vie sociale dans la maison commune. **Une nouvelle fraternité naîtra ainsi et de solides liens se noueront**, puisque pour la construction du Liban l'arme principale et déterminante c'est l'amour. Puisant dans l'intimité du Seigneur, source d'amour et de paix, vous serez à votre tour des artisans de paix et d'amour. C'est à cela qu'on reconnaîtra que nous sommes ses disciples...

Alors je dois vous dire que vous avez suivi le discours avec attention et je dois aussi vous dire que je vous ai suivis : réagissent-ils au bon moment ? **Applaudissent-ils lorsqu'il faut applaudir ? Eh bien, vous l'avez fait : ainsi vous avez réussi votre examen !»**

### Osservatore Romano 12.5.1997

#### Le Pape au Liban

«...En cette assemblée extraordinaire nous voulons proclamer face au monde l'importance du Liban, sa mission historique accomplie à travers les siècles. Pays aux nombreuses confessions religieuses, le Liban a montré que ces diverses confessions peuvent vivre ensemble dans la paix, dans la fraternité et la collaboration. Il a montré que l'on peut respecter le droit à la liberté religieuse de chaque homme, qu'ils sont tous unis dans l'amour de cette patrie qui a mûri au cours des siècles, conservant l'héritage spirituel des pères, spécialement celui du moine saint Maron...»

### Osservatore Romano 18.5.1997

#### Éditorial de l'O.R. "Acta diurna"

**Des discours du Pape et des éditoriaux de l'O.R. semble émerger cette thèse : "Si tu veux la paix convertis-toi au pluralisme"**

«...Sarajevo et Liban : un seul grand espoir : celui de la paix.

**Comme le pèlerinage à Sarajevo, celui du Liban a aussi été long intérieurement.**

Et comme celui de Sarajevo, le voyage apostolique au Liban dessine les lignes d'un pontificat.

Jean-Paul II a signé l'Exhortation post-synodale au titre significatif : *Un nouvel espoir pour le Liban*. Il l'a voulu comme des témoins d'un geste magistériel. Il a voulu comme témoin le "futur" pour lequel le document a été rédigé.

**Et le successeur de Pierre a confié à cette terre une tâche précise : introduire le pays et l'Église dans la nouvelle époque de la foi.** La tâche d'une exigeante et fascinante mission. Et l'autre tâche est connexe à celle-ci : **construire "une société toujours plus démocratique**, dans la pleine indépendance de ses institutions et dans la reconnaissance de ses frontières".

L'avenir du Liban est désormais commencé...»

## Leçon libanaise : utiliser le Pape pour transformer en pluralistes les catholiques du Liban

### Osservatore Romano 14.5.1997

#### Éditorial de Giorgio Rumi

«...Le Pape a parcouru à nouveau, dans son discours aux jeunes du Liban...

Il en ressort une invitation, aux Libanais jeunes et disponibles, à lever le regard au-delà de l'immense douleur de la guerre et à chercher un autre moyen de vivre avec les autres, auxquels

doivent être reconnues – justement – la dignité et l’humanité, même lorsque cela est très difficile. Mais c’est le seul moyen de rénover radicalement la vie en commun, si l’on veut *“préparer le Liban de demain, pour en faire un peuple uni, avec sa diversité culturelle et spirituelle.”*

Le discours ne vaut pas seulement pour cet antique balcon sur la Méditerranée; tous les États contemporains ont besoin du *“sens du dialogue avec tous les frères, dans le respect des sensibilités spécifiques et des différentes histoires communautaires.”* Le remède ne réside pas dans l’homologation, mais dans le respect réciproque et même dans le goût de la diversité, comme source d’enrichissement et de croissance. **Le microcosme libanais est devenu un exemple pour les “grands” de la terre : il a montré que “différentes confessions peuvent vivre ensemble dans la paix, dans la fraternité et la collaboration (...) que l’on peut respecter le droit de chaque homme à la liberté religieuse; que tous sont unis dans l’amour de cette Patrie qui a mûri au cours des siècles, conservant l’héritage spirituel des pères.”** Vraiment l’avenir ne doit pas être nécessairement la globalisation des marchés et la tribalisation des individus. Les anciennes vicissitudes de nos pays peuvent nous apprendre bien d’autres choses, pourvu qu’on sache en recueillir l’âme véritable et profonde qui n’attend que d’être découverte à nouveau.

La paix des peuples “juste et durable” comme la veut Jean-Paul II, repose sur ce fondement exclusif, et le fait de l’espérer est déjà une manière de le partager. Le Liban peut être “comme un phare sur les rivage de la mer”, mais cette lumière peut vraiment concerner tout le monde : individus, groupes et nations, disposés à renouveler radicalement les cultures et les comportements. C’est le secret des extraordinaires attentes suscitées par les paroles du Pape, dont la spontanéité des masses, que personne ne pourrait, sinon, s’imaginer organiser artificiellement, est la plus sincère expression...»

## Sarajevo-Liban

### La guerre de religion fut l’occasion pour faire de l’œcuménisme.

#### Relation entre Assise et Liban – Sarajevo

Osservatore Romano 17.4.1997

Le Pape à l’audience générale

«...L’intention de visiter Sarajevo est née dans mon cœur voici quelques années, lorsque les opérations guerrières faisaient rage dans cette contrée. Je désirais vivement me rendre en cette ville et je m’efforçais par tous les moyens d’y parvenir. **Mais puisque chaque effort restait malheureusement vain, j’ai convoqué à plusieurs reprises, à Rome, à Castelgandolfo et à Assise, des rencontres de prière et de supplication, invoquant la paix pour ces terres martyrisées.** [Thèse catholico-libérale du pacifisme].

“...Ceci ne peut arriver que par la voie du dialogue et de l’accord...”»

# Schéma de l'introduction de la liberté, égalité, fraternité dans l'Eglise catholique

société temporelle		Société Ecclésiastique
Liberté : liberté religieuse	<ul style="list-style-type: none"> <li>1. tolérance humaniste</li> <li>2. 1517 naissance de la religion protestante</li> <li>3. 1648 - Traité de Westphalie: désormais on est libre de pratiquer publiquement la religion selon sa conscience.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le décret du Concile Vatican II "<i>Dignitatis Humanae</i>" sur la liberté religieuse : "<i>En matière religieuse ... que nul ne soit ... contre sa conscience ... empêché d'agir ... en public</i>". (la renonciation au dogme, la suppression volontaire des Etats catholiques, les nouvelles doctrines sociales louanges de l'Etat neutre ou aconfessionnel)</li> </ul>
Egalité : égalitarisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>1. civile 1789</li> <li>2. politique 1848</li> <li>3. économique 1917 : le communisme unisexe, animalisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La collégialité (la démocratisation de l'Eglise, les Conférences épiscopales, le Novus Codex Juris Canonici, pétri d'égalitarisme, égalité des religions, égalité entre le haut et le bas clergé, égalité entre clercs et laïcs, etc...).</li> </ul>
Fraternité : (le solidarisme)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La République Universelle maçonnique : Nouvel Ordre Mondial</li> <li>- un seul gouvernement : ONU</li> <li>- une seule langue,</li> <li>- une seule monnaie, etc...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'œcuménisme sous toutes ses formes (Congrès de toutes les religions à Assise, visite à la Synagogue, Nouvel Ordo, Réforme liturgique, Bible interconfessionnelle, "<i>communicatio in sacris</i>"... Création d'une seule Religion Universelle, etc.)</li> </ul>

**Schéma pour comprendre ce qu'est une Révolution culturelle : on n'attaque pas la doctrine catholique mais on fait vivre les catholiques dans une culture et une société humaniste, protestante, libérale...**

Tendances : [état d'âme qui précède les idées]		humanistes	protestantes	libérales	socialistes	...	sataniques
idées : [formulation doctrinale]	Foi catholique	doctrine humaniste	doctrine protestante	doctrine libérale	doctrine socialiste	doctrine ...	doctrine satanique
culture : [la doctrine choisit dans tous les domaines de la culture ce qui lui est conforme et elle élimine ce qui s'y oppose]	culture catholique	culture humaniste	culture protestante	culture libérale	culture socialiste	culture ...	culture satanique
société : [lorsque la culture s'est répandue dans la société, elle se réalise construisant une société correspondante]	Civilisation catholique	société humaniste	société protestante	société libérale	société socialiste	société ...	société satanique

Antonio Gramsci (communiste) : ...les mentalités (culture, société) sont pénétrées de christianisme... nous ne devons pas envahir les villes, mais changer l'homme de l'intérieur; nous n'aurons pas besoin de fusil ou de sang, tout se fera en douceur et selon les coutumes du pays, au nom des droits de l'homme et de sa dignité.

Il faut changer les esprits de l'intérieur sans oppression comme en Russie car l'espérance a mal tourné. L'intellectuel communiste doit faire ce que fait le prêtre, il doit immerger les populations dans une culture, car il ne suffit pas de faire un coup d'état pour instaurer le socialisme, vu que les chaînes finiront toujours par se briser.

En conclusion, la violence sert seulement à prendre le pouvoir, mais pas pour s'y maintenir, alors que l'éducation, les arts, la réforme graduelle des mœurs et des institutions est plus efficace.

### Osservatore Romano 14.4.1997

#### Le Pape dans le stade de Kosevo

«...Sarajevo : ville qui est devenue un symbole, en un certain sens le symbole du vingtième siècle...

Pour cela nous tournons notre regard avec confiance vers la divine Providence. Prions le Prince de la paix, par l'intercession de Marie sa Mère, tellement aimées par les peuples de toute la région, **afin que Sarajevo devienne pour toute l'Europe un modèle de vie commune et de collaboration pacifique entre les peuples et les ethnies de religions différentes.**

Réunis dans la célébration du sacrifice du Christ, nous ne cessons de te remercier, ville tant éprouvée, et vous, frères et sœurs qui habitez cette terre de Bosnie-Herzégovine, **parce que par votre sacrifice vous avez, en quelque sorte, assumé le poids de cette terrible expérience, dans laquelle pourtant tous ont leur part...**

...Pardonnons et demandons pardon...

**...Obtiens à tous les croyants le don d'un cœur nouveau...»**

### Osservatore Romano 14.4.1997

#### Le Pape aux autorités de Bosnie-Herzégovine

«...Depuis longtemps on expérimente ici la possibilité de vie en commun entre différentes cultures qui ont, chacune à sa façon, enrichi la région... En cette ville capitale, par exemple, s'élèvent vers le ciel la cathédrale catholique, la cathédrale orthodoxe, la mosquée musulmane et la synagogue juive...

Sarajevo, carrefour des tensions de cultures, de religions et de peuples divers, peut être considérée comme la ville symbole de notre siècle.... Toutefois, avec le concours de la Communauté Internationale, la paix est possible, et même, la paix est nécessaire. Dans une perspective historique, Sarajevo et toute la Bosnie-Herzégovine, si elles consolident leurs assises institutionnelles dans la paix, pourront devenir à la fin de ce siècle un exemple de vie en commun dans la diversité pour tant de nations qui expérimentent cette difficulté, en Europe et dans le monde...»

### Osservatore Romano 14.4.1997

#### Le Pape à la Communauté Juive (Sarajevo)

«...C'est un engagement qui requiert de chacun la conversion du cœur. Et Dieu vient à sa rencontre avec l'abondance de ses bénédictions.

...Marchons donc courageusement comme de véritables frères et héritiers de la promesse, sur la voie de la réconciliation et du pardon réciproque...

Une société dans laquelle tous contribuent à la construction d'une civilisation nouvelle...»

### Osservatore Romano 12.4.1997

#### Le Pape à Sarajevo

«...Ceci requiert un courage clairvoyant et la patience des petits pas, afin que fleurisse l'esprit loyal et constructif de l'entente, jusqu'à porter des fruits abondants. Le climat de paix et

de respect réciproque est l'unique voie pour combattre efficacement les nationalismes exaspérés, coupables de tant de deuils et de dommages passés et récents.

Ces terres, sur lesquelles l'Orient et l'Occident ont ressenti plus profondément la fatigue du dialogue et de la collaboration réciproque, sont devenues le symbole de notre siècle semé d'amertumes, mais aussi riche de promesse pour toute l'Europe.

De Sarajevo, ville symbole de ce vingtième siècle qui s'achève, que parvienne à tous les peuples d'Europe l'appel à un engagement solidaire sur la voie de la paix ! **Que le nouveau millénaire, désormais à nos portes, puisse s'ouvrir sur la ferme détermination de construire une ère de croissance civile dans la concorde**, avec l'apport des dons particuliers dont chaque Nation a été enrichie par Dieu, Seigneur et Père de tous les peuples, au cours de son histoire» (1).

### Sarajevo (un mois après)

Osservatore Romano 14.5.1997

Interview de l'évêque Puljic

«...Les paroles du Pape sont une lumière pour notre renaissance spirituelle. Il nous a appelés à la réconciliation **qui repose sur le devoir de pardonner et de demander pardon...**

...espérons que la visite du Pape mette en marche et unisse toutes les forces positives qui veulent le bien de la Bosnie-Herzégovine...»

#### de l'évêque Kamarika

«Je suis profondément reconnaissant au Pape pour les paroles de soutien qu'il nous a adressées à nous Évêques, prêtres, religieux, religieuses. **Prenons comme mission l'exhortation du Pape à faire un examen de conscience, à pardonner aux autres et à demander pardon...**»

#### de l'évêque Peric

«Une fois encore nous avons offert notre affection aux orthodoxes. **C'était la main tendue du Pape, qui accorde et demande le pardon**, condition et fondement de toute vie en commun, humaine et chrétienne...

Aucun croyant en Bosnie-Herzégovine ne peut dire "*j'aime Dieu*" et ensuite haïr son voisin parce qu'il appartient à une autre religion. Si la haine, fomentée parfois aussi par les mass media, n'est pas déracinée, la nouvelle maison de Bosnie-Herzégovine sera construite sur la boue et le sable : et donc destinée à la ruine. Les nationalismes exacerbés ont perverti la raison humaine. Le Pape a proposé : "*A la logique inhumaine de la violence il est nécessaire de substituer la logique constructive de la paix*". C'est l'unique voie.

...J'ai vu dans la sainte messe célébrée dans le stade presque un prolongement du Calvaire du Christ, célébré avec le successeur de Pierre. **En trois heures se sont succédées les saisons de**

---

1) Ne pas comprendre le cas du Liban et de la Yougoslavie en dehors du contexte historique de la deuxième moitié du XXème siècle :

Le Liban et la Yougoslavie font partie du plan mondial de l'unification des Religions.

**l'année : tourmente de neige et de glace, gouttes de pluie, rayons de soleil. C'est comme si Dieu, à travers ce "gouffre atmosphérique", voulait montrer au monde entier quelle était la réalité de Sarajevo durant les dernières années» [ou peut-être autre chose... n.d.l.r.]**

**et de l'évêque Sudar**

«...Sur la voie de l'œcuménisme et du dialogue interreligieux il y a certainement chez nous, de plus grands et nombreux obstacles qu'ailleurs...

Reconstruire villages et villes détruits n'a pas de sens **si nous ne changeons pas les cœurs** de ceux qui ont accompli ces horreurs, car sinon ils les répéteraient encore...

La messe a rappelé l'expérience du Calvaire. **Dans l'alternance de la tempête de neige et des rayons de soleil** je ne pouvais pas m'empêcher de voir la réalité de notre histoire sanglante et nos efforts pour résister et ne pas disparaître. Parmi les dons de l'offertoire un tableau représentant le Pape au milieu des villes détruites et du peuple à genoux a été apporté; la robe blanche du Pape était tachée par le sang des blessés. Pour moi personnellement, et pour tous ceux qui ont eu la grâce d'y participer, **cette messe restera un événement inoubliable...» (1).**

**20.4.1997**

**Éditorial *Acta diurna***

«...Sarjevo : l'audace de la paix

**Sarajevo : aube d'un nouveau commencement...**

Je désirais beaucoup me rendre en cette ville et je m'employais de toutes les manières possibles à pouvoir le faire...

Le voyage donc, commencé voici trois ans, est enfin accompli et se poursuit à "l'intérieur" et dans les cœurs...

**Ce sont les traces qui portent les noms des mots-clés du message développé par Jean-Paul II (...) elles constituent les lignes directrices d'un code de vie civile dans la concorde (...)** paix, pardon, pèlerinage, dialogue, logique de Dieu, mosaïque, espoir, ville-symbole...

Sarajevo, ville-symbole des guerres européennes transformées en conflits mondiaux...

**De la *catharsis* d'une tragédie au prélude d'une nouvelle histoire...»**

---

1) Les guerres de religion du Liban et de la Yougoslavie servent à justifier l'œcuménisme des religions.

**O.R. 14.4.1997. Discours du Président à Zubak :**

«...Les citoyens de la douloureuse terre de Bosnie-Herzégovine, **qui reconnaissent en vous un véritable intercesseur pour l'égalité, la solidarité, le respect et la tolérance entre les hommes et les peuples...**»

## Pacifisme : Désarmer les cœurs pour désarmer les mains

Osservatore Romano 5.1.1997

Éditorial de Giorgio Rumi

«Pardonnez toujours, tout pardonner. Il n’y a pas d’alternative : la paix ne peut venir que de la réconciliation. Le pape nous l’a rappelé le premier jour de l’an...

Voilà les raisons des éternelles guerres qui constellent l’histoire; l’aspiration à la paix demeure vaine ou pire vide et rhétorique, si elle n’est pas fondée sur **un affranchissement des intelligences et des cœurs libérés de la tentation d’user de la force...**» (1).

---

## ANNEXE VII

### Texte du Magistère traditionnel sur le même thème

Lettre apostolique de S. S. le Pape Pie IX, 22 août 1851

**Condamnation et prohibition d’un ouvrage intitulé : *Juris ecclesiastici institutiones Joannis Nepomuceni Nuytz, in regio taurinensi athenæo professoris.* – et d’un autre ouvrage intitulé : *In jus ecclesiasticum universum tractationes,* du même auteur.**

*Pour en conserver le perpétuel souvenir.*

Élevé à l’honneur du Siège Apostolique, non par Nos mérites, mais par la seule clémence du Dieu des miséricordes, et préposé par le divin Père de famille à la garde de sa vigne, Nous croyons strictement obligé, en vertu de Notre charge, de couper et d’extirper entièrement tous les germes pernicieux que Nous parvenons à découvrir, afin qu’ils ne s’enracinent ni ne s’étendent au grand dommage du champ du Seigneur. Et puisque dès le berceau de l’Église naissante il a fallu que la foi des élus fût éprouvée comme l’or dans la fournaise, dès lors aussi le grand Apôtre choisi par le Seigneur s’empressait d’avertir les fidèles de l’apparition de ces hommes qui venaient “renverser et corrompre l’Évangile du Christ” (Gal., 1), ajoutant qu’à ces propagateurs de fausses doctrines, à ces perfides qui trahissaient le dépôt de la foi, il fallait dire anathème, “quand bien même celui qui annoncerait un autre Évangile que celui qui a été prêché serait un ange.” En vain les ennemis acharnés de la vérité ont toujours été terrassés et vaincus, jamais ils n’ont cessé de se relever, luttant avec un nouvel accroissement de fureur pour opérer, s’il se pouvait, l’entière destruction de l’Église. De là l’audace impie avec laquelle, portant leurs mains profanes sur les choses saintes, ils se sont efforcés d’usurper les prérogatives et les droits de ce Siège Apostolique, de pervertir la

Constitution de l'Église, de ruiner de fond en comble le dépôt sacré de la foi. Aussi, quoique Nous trouvions une grande consolation dans la promesse par laquelle le Christ, notre Sauveur, Nous a donné la certitude que les portes de l'enfer ne prévaudraient jamais contre son Église, Nous ne pouvons cependant ne pas éprouver un cruel déchirement de cœur en voyant la perte des âmes, qu'augmente chaque jour la licence effrénée avec laquelle sont répandus les mauvais livres, l'impudence perverse et criminelle qui pousse à tout oser en haine des choses divines.

Dans ce fléau pestilentiel de mauvais livres qui fond sur nous de toutes parts, mérite de prendre place l'ouvrage intitulé : *Institutions de Droit ecclésiastique*, par Jean Népomucène Nuytz, professeur à l'Université royale de Turin, ainsi que le *Traité de Droit ecclésiastique universel*, du même auteur, ouvrage dont la doctrine perverse, enseignée dans une chaire de cette Université, s'est tellement répandue, que l'on en a extrait des thèses hétérodoxes données ensuite à soutenir aux licenciés qui aspiraient au grade de docteur. Dans ces livres et dans ces thèses, sous prétexte de déterminer les droits du Sacerdoce et ceux de l'Empire, sont professées de telles erreurs, qu'au lieu des enseignements de la saine doctrine, la jeunesse y puise des leçons tout à fait empoisonnées. L'auteur en effet, tant dans ses propositions condamnables que dans les commentaires dont il les accompagne, n'a point rougi de soutenir devant ses auditeurs, et de livrer à l'impression, après avoir essayé de leur donner un tour nouveau, toutes les vieilles erreurs déjà tant de fois condamnées et rejetées par les Pontifes romains Nos prédécesseurs, surtout par Jean XXII, Benoît XIV, Pie VI et Grégoire XVI, et par les canons de tant de Conciles, principalement par ceux de Latran (IV), de Florence et de Trente. Car les livres publiés par lui disent formellement et ouvertement, «*que l'Église n'a point de puissance coactive, ni aucun pouvoir temporel, soit direct soit indirect; que le schisme qui a divisé l'Église en orientale et en occidentale a eu en partie pour cause les excès de pouvoir des Pontifes romains; qu'outre la puissance inhérente à l'Épiscopat, il en a une autre, temporelle, en vertu des concessions expresses ou tacites du pouvoir séculier, et révoicable, par conséquent, au gré de ce dernier; que le pouvoir séculier, même quand il est exercé par un infidèle, jouit d'un pouvoir indirect et négatif dans les choses sacrées; que, si l'Église lui fait tort, il peut défendre seul ses intérêts au moyen de son pouvoir indirect et négatif dans les choses sacrées; que non seulement le droit connu sous le nom d'exequatur entre dans sa compétence, mais encore l'appel comme d'abus; que, dans les conflits entre les deux puissances, le droit civil a la prééminence; que rien ne s'oppose à ce que, par décret d'un Concile général, ou par le fait de tous les peuples, le souverain Pontificat soit transporté de l'Évêque et de la ville de Rome à un autre Évêque et à une autre ville; qu'une définition émanée d'un Concile national n'est point sujette à rectification, et que l'administration civile peut réduire la chose à ces termes : que la doctrine de ceux qui comparent le Pontife romain à un monarque dont le pouvoir s'étend à l'Église universelle, est une doctrine née au moyen âge, et dont les effets durent encore; que la compatibilité du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel est une question controversée entre les fils de l'Église chrétienne et catholique.*»

## Chapitre VIII

### Divers

#### Renoncement au prosélytisme

Osservatore Romano 25.4.1997  
Le Pape aux Ambassadeurs  
reçus dans la Salle Clémentine

«Ils manifestent ainsi à ceux qui les entourent, dans le respect des croyances spécifiques et sans esprit de prosélytisme, le visage d’amour de Dieu. La liberté de religion et la liberté de conscience dont ils doivent jouir, ainsi que tous leurs compatriotes, au titre de l’équité entre tous les citoyens d’une nation, leur laissent la possibilité d’épanouir leur vie spirituelle, en trouvant dans la prière personnelle et dans les célébrations communautaires la source de leur dynamisme dans le monde.»

#### Liberté, égalité, fraternité

Osservatore Romano 16.4.1997  
Le Pape lors de la Visite “*ad limina*”  
des évêques français (Centre-Est)

«Les valeurs de *liberté*, d’*égalité* et de *fraternité*, sur lesquelles le peuple français a choisi de fonder sa vie collective, expriment d’une certaine manière les conditions de la solidarité sans laquelle il n’est pas possible à l’homme de vivre pleinement au milieu de ses propres frères...

Ce sera à l’un d’eux d’être ainsi proposé aux jeunes de France comme modèle de fraternité universelle au milieu des plus pauvres; lui qui déclarait : «*Je voudrais enfermer le monde entier dans un filet de charité.*»

## Liberté, égalité, fraternité

**Osservatore Romano 25.8.1997**

### Le Pape à Paris

«3. J'aimerais assurer tous les catholiques de France de mon affection et de ma profonde communion spirituelle : je les invite à se tenir au côté de leurs frères en tant que témoins de la foi et de l'amour de Dieu, œuvrant pour une société qui aspire à la paix, à la convivialité et à la collaboration avec tous, en vue du bien commun. **Bien fermes dans le dialogue ils sont convaincus qu'au sein d'une nation qui a une tradition de fraternité et de liberté, l'expression de convictions religieuses diverses doit permettre de développer les richesses culturelles et le sens moral et spirituel de tout un peuple;** elle doit encore contribuer à la qualité de la vie publique, particulièrement par l'attention aux plus faibles de la société...»

## Exaltation de Vatican II et de Paul VI

**Osservatore Romano 22.12.1997**

### Le Pape aux cardinaux et à la Curie

Le Concile Vatican II apparaît toujours plus comme l'idéale "porte sainte" du Grand Jubilé

«La redécouverte de l'œcuménisme et de la dimension synodale de l'Église est le fruit du plus grand événement ecclésial de notre siècle : le Concile Œcuménique Vatican II, qui apparaît toujours plus comme l'idéale "porte sainte" du Grand Jubilé de l'Année Sainte de l'an 2000.»

### Paul VI : une grande figure de Pontife et d'homme de notre siècle

«Dans la grande œuvre "d'aggiornamento" de l'Église, sous le signe de la double fidélité à Dieu et à l'homme, promue par l'historique rencontre d'Assise, mon vénéré prédécesseur Paul VI, dont nous célébrons cette année le centenaire de la naissance, joua le rôle d'un grand protagoniste. Nous avons voulu commémorer solennellement cette grande figure de Pontife et d'homme de notre siècle, nous souvenant avec reconnaissance de sa grande foi, de son amour pour l'Église, de sa passion pour l'annonce de l'Évangile, qui l'ont amené à une relation attentive et douloureuse, mais sans compromis avec le monde contemporain.»

## Exaltation de Paul VI

**Osservatore Romano 28.9.1998**

### Le Card. Sodano à l'occasion de la messe de requiem de Paul VI

#### 5. Un magistère prophétique

«Celles de Paul VI ne furent pas des années faciles pour le Magistère et le gouvernement de l'Église. **Années de contestation. Années de tensions entre traditionalistes et progressistes.** Certains ont véhiculé l'image d'un Pape Montini "hamlétique" prenant son don de modération pour un esprit chancelant.

**Autre exemple proposé par le Magistère Romain d'enfant crucifié par les juifs. Saint Dominguito del Val, enfant de chœur, a été martyrisé le Vendredi-Saint de l'année 1250.**  
Oraison – *«Ô Dieu qui avez accordé à saint Dominguito, martyr innocent, la récompense de la vie éternelle faites, nous vous en supplions, qu'appuyés sur ses mérites et prières nous méritions de jouir du bonheur éternel. Par Jésus-Christ Notre Seigneur. Amen.»*

## 8. Le merci de l'Église

Amis de Brescia,

j'ai évoqué seulement certains traits saillants de la vie de Paul VI, **mais je crois qu'ils suffisent à montrer combien le pontificat du Pape Montini resplendit d'une grandeur véritable et durable. En en faisant mémoire, l'Église universelle s'acquitte d'une dette de reconnaissance.** Mais il était juste que l'Église de Brescia, à l'occasion du centenaire de sa naissance, s'en souvienne par ce particulier moment de prière, qui est avant tout un Magnificat, un "merci" au Seigneur d'avoir suscité en son sein cette grande figure d'homme de Dieu...»

### Exaltation de Paul VI

Osservatore Romano 29.9.1998

Le Card. Sodano à l'occasion de la messe  
de requiem de Paul VI et Jean-Paul Ier

«...*"Ta parole Seigneur est vérité : conserve-nous dans ton amour"* (Jn 17, 17). Combien de fois ces vénérés pontifes ont répété cette invocation, **faisant de leur existence un indomptable "témoignage à la vérité."** Témoignage ferme et doux, sur le modèle et l'enseignement du Christ, que le passage de l'Évangile d'aujourd'hui nous propose à nouveau.

**...Il en émerge une image de chrétien, et en particulier de pasteur, dans laquelle il n'est pas difficile de reconnaître le style spirituel et pastoral du Pape Paul VI, son équilibre, parfait et toujours renouvelé, entre la fidélité à la Tradition de l'Église "colonne et soutien de la vérité"...** (I Th. 3, 15).

Le radicalisme chrétien dont parle l'Évangile est un trait qui resplendit de manière éloquente aussi dans l'existence et le ministère des Pontifes que nous commémorons aujourd'hui. Ils ont souvent été à contre-courant pour rester fidèles à l'Évangile. Leur préoccupation était de l'annoncer intégralement *sine glossa...*»

### Fraternité univeselle

Osservatore Romano 24.11.1997

Le Card. A. Sodano au Synode des Évêques

«...Quant à moi j'aimerais souligner aujourd'hui que ceci n'est pas seulement valable pour les chrétiens pris individuellement, mais aussi globalement pour tous les peuples. **La rencontre avec le Christ doit aussi porter nos communautés à renier tous les égoïsmes nationalistes et à s'ouvrir à la fraternité univeselle.**

Aujourd'hui aussi, face au danger de nouveaux nationalismes, nous sommes appelés à être des *Héraults de l'Évangile de paix*, répétant inlassablement : *"Aime ton prochain comme toi-même. Aime la Nation voisine comme la tienne !"*

Dans le domaine international je suis aussi sûr que les Évêques américains continueront à soutenir les efforts du Saint-Siège dans toutes ses nobles initiatives de paix.

Je suis également certain que leur appui ne fera pas défaut à l'Organisation des Nations Unies ou à d'autres organismes régionaux, dans la promotion d'initiatives concrètes pour le désarmement...»

## Teilhard de Chardin

Osservatore Romano 29.6.97

Mgr Jean-Louis Tauran exhume

Teilhard de Chardin à l'ONU

«...Il faudrait ici évoquer sans doute le Cantique des Créatures de François d'Assise ou encore l'expression paradoxale d'un contemporain qui n'hésitait pas à parler de *“puissance spirituelle de la matière”* (Teilhard de Chardin)...»

Osservatore Romano 23.10.1997

L'Archevêque R. Sarah exhume Teilhard de Chardin

et refuse la philosophie aristotélicienne

«**Pour cela le père Teilhard de Chardin voit et considère notre monde et notre temps comme un *“Milieu divin”*.** Le temps part de la création et va vers la Parousie, ce qu'il appelle point Oméga, et au centre il y a le Christ qui partage l'histoire en deux : *“Le Christ n'est pas un accessoire de plus dans le monde, un ornement, un roi fait par nous, un patron... Il est l'Alpha et l'Oméga, le Principe et la Fin, la pierre angulaire et la clé de voûte, la Plénitude de Celui qui donne la plénitude. Il est Celui qui consume et Celui qui donne consistance à tout. Vers Lui et à travers Lui, Vie et Lumière intérieure du Monde, s'accomplit dans la plainte et l'effort l'universelle convergence de tout l'esprit créé. Il est le Centre unique, précieux et concret, qui brille sur la cime future du Monde, à l'opposé des régions obscures, éternellement en déclin, où s'aventure notre Science lorsqu'elle descend au long de la vie de la matière et du passé...”*»

Le Christ est au centre de notre existence et Il est aussi le centre du monde et de la création comme Celui qui libère et qui agit. **Cette dimension universelle et cosmique, cette place absolument centrale que Teilhard de Chardin reconnaît au Christ ressuscité,** s'insère pleinement dans la perspective de saint Paul dans la lettre aux Colossiens (cf. Col. 1, 15-20).

Teilhard de Chardin retrouve sa pensée et ses convictions scientifiques dans les perspectives de récapitulation et d'unification pauliniennes (cf Eph. 4, 9-16; I Cor. 15, 23-29) et johannique (cf. Jn 1, 1-17; 12, 32). Le Christ est la manifestation du Dieu Créateur.

Plus je fais mien l'héritage chrétien par un authentique effort d'intériorisation de la Révélation chrétienne, plus j'approfondis ma religion, plus je suis en mesure de pénétrer et d'assimiler le centre positif des autres conceptions religieuses. L'exigence primordiale de tout

disciple du Christ par rapport aux autres religions est celle de l'Incarnation; c'est-à-dire l'ouverture à l'autre dans une optique qui le rende capable d'inclure le non chrétien dans la grâce et l'amour du Christ, au lieu de l'éliminer ou de le mutiler. **Lorsque le chrétien parvient à discerner et à se libérer des concomitances extrinsèques de l'Incarnation – civilisation occidentale, philosophie aristotélicienne, pouvoir culturel et politique – alors il est en mesure de percevoir la dimension universelle et omniprésente du Verbe incarné : omniprésence personnelle, implicite et latente** “*qui était dans le monde, et le monde a été fait par lui, pourtant le monde ne l'a pas reconnu*” (Jn 1, 10)».

Osservatore Romano 13.12.1997

Trois livres de don Giussani présentés à l'ONU

«...Dans ses livres Monseigneur Giussani nous rappelle que la vérité est ce sens religieux qui se découvre par un “*engagement radical du moi avec la vie*”...»

Avec ces mots prononcés jeudi 11 décembre par S.E. Mgr Renato Martino, à l'Auditorium de la Dag Hammarskjöld Library au Palais de l'ONU à New York, s'est ouverte la rencontre sur “*Le sens religieux et l'homme moderne*”, au cours duquel a été présentée l'édition anglaise de trois livres de Monseigneur Luigi Giussani.

**Le moine bouddhiste Takagi... :** “*Le concept d'œcuménisme de don Giussani implique l'acceptation des autres cultures en vue du développement des possibilités de l'homme, toutefois ceci ne signifie pas une homologation culturelle. Il soutient que malgré les différences de culture et de traditions, l'esprit de l'homme, dans sa structure originelle, est fondamentalement identique en chacun. C'est la même idée, exprimée voici 1200 ans, par Kobo Daishi, fondateur du Bouddhisme Shingon*”...»

---

## ANNEXE VIII

### Texte du Magistère traditionnel sur le même thème

Clément XII, 28 avril 1738

*In Eminentis*

*A tous les fidèles de Jésus-Christ salut et Bénédiction Apostolique.*

§ 2. Élevé par la Providence divine au plus haut degré de l'apostolat, tout indigne que Nous en sommes, d'après le devoir de la surveillance pastorale qui Nous est confiée, Nous avons, constamment secondé par la grâce divine, porté notre attention avec tout le zèle de notre sollicitude, sur ce qui, en fermant l'entrée aux erreurs et aux vices, peut servir à conserver surtout l'intégrité de la religion orthodoxe, et à bannir du monde catholique, dans ces temps si difficiles, les dangers des troubles.

Nous avons appris même par la renommée publique, qu'il se répand au loin, chaque jour avec de nouveaux progrès, certaines sociétés, assemblées, réunions, agrégations ou conventicules, nommés vulgairement de *Françs-Maçons* ou sous autre dénomination selon la variété des langues, dans lesquels des hommes de toute religion et de toute secte, affectant une apparence d'honnêteté naturelle, se lient entre eux par un pacte aussi étroit qu'impénétrable, d'après des lois et des statuts qu'ils se sont faits, et s'engagent par serment prêté sur la Bible, et sous des peines graves, à cacher par un silence inviolable tout ce qu'ils font dans l'obscurité du secret.

Mais comme telle est la nature du crime qu'il se trahit lui-même, jette des cris qui le font découvrir et le dénoncent, de là les sociétés ou conventicules susdits ont fait naître de si forts soupçons dans les esprits des fidèles, que s'enrôler dans ces sociétés c'est, près des personnes de probité et de prudence, s'entacher de la marque de perversion et de méchanceté; car s'ils ne faisaient point le mal, ils ne haïraient pas ainsi la lumière; et ce soupçon s'est tellement accru que, dans plusieurs États, ces dites sociétés ont été déjà depuis longtemps prosrites et bannies comme contraires à la sûreté des royaumes.

C'est pourquoi, Nous, réfléchissant sur les grands maux qui résultent ordinairement de ces sortes de sociétés ou conventicules, non seulement pour la tranquillité des États temporels, mais encore pour le salut des âmes, et que par là elles ne peuvent nullement s'accorder avec des lois civiles et canoniques; et comme les oracles divins Nous font un devoir de veiller nuit et jour en fidèle et prudent serviteur de la famille du Seigneur; pour que ce genre d'hommes, tels que des voleurs, n'enfoncent la maison, et tels que des renards, ne travaillent à démolir la vigne, ne pervertissent le cœur des simples, et ne les percent dans le secret de leurs dards envenimés; pour fermer la voie très large qui de là pourrait s'ouvrir aux iniquités qui se commettraient impunément, et pour d'autres causes justes et raisonnables à Nous connues, de l'avis de plusieurs de nos vénérables frères Cardinaux de la sainte Église romaine, et de notre propre mouvement, de science certaine, d'après mûre délibération et de notre plein pouvoir apostolique, avons conclu et décrété de condamner et de défendre ces dites sociétés, assemblées, réunions, agrégations ou conventicules appelés de *Françs-Maçons*, ou connus sous toute autre dénomination, comme Nous les condamnons et les défendons par Notre présente constitution valable à perpétuité.

C'est pourquoi, Nous défendons sérieusement et en vertu de la sainte obéissance, à tous et à chacun des fidèles de Jésus-Christ, de quelque état, grade, condition, rang, dignité et prééminence qu'ils soient, laïques ou clercs, séculiers ou réguliers, méritant même une mention particulière, d'oser ou de présumer, sous quelque prétexte, sous quelque couleur que ce soit, d'entrer dans lesdites sociétés de *Françs-Maçons* ou autrement appelées, ou de les propager, les entretenir, les recevoir chez soi; ou de leur donner asile ailleurs et les cacher, y être inscrits, agrégés, y assister ou leur donner le pouvoir et les moyens de s'assembler, leur fournir quelque chose, leur donner conseil, secours ou faveur ouvertement ou secrètement, directement ou indirectement, par soi ou par d'autres, les provoquer, les engager à se faire inscrire à

ces sortes de sociétés, à s'en faire membres, à y assister, à les aider et entretenir de quelque manière que ce soit, ou le leur conseiller; et Nous leur ordonnons absolument de d'abstenir tout à fait de ces sociétés, assemblées, réunions, agrégations ou conventicules, et cela sous peine d'excommunication à encourir par tous, comme dessus, contrevenants, par le fait et sans autre déclaration, de laquelle personne ne peut recevoir le bienfait de l'absolution par autre que par Nous, ou le Pontife Romain existant pour lors, si ce n'est à l'article de la mort.

Voulons de plus et mandons, que tant les Évêques et Prélats supérieurs, et autres Ordinaires des lieux, que tous Inquisiteurs de l'hérésie, fassent information et procèdent contre les transgresseurs, de quelque état, grade, condition, rang, dignité ou prééminence qu'ils soient, les répriment et les punissent des peines méritées, comme fortement suspects d'hérésie; car Nous leur donnons, et à chacun d'eux, la libre faculté d'informer et de procéder contre lesdits transgresseurs, de les réprimer et punir des peines qu'ils méritent, en invoquant même à cet effet, s'il le faut, le secours du bras séculier.

Nous voulons aussi qu'on ajoute aux copies des présentes, même imprimées, signées de la main d'un notaire public, et scellées du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, la même foi que l'on ajouterait aux présentes, si elles étaient représentées ou montrées en original.

Qu'il ne soit permis à aucun homme d'enfreindre ou de contrarier, par une entreprise téméraire, cette Bulle de notre déclaration, condamnation, mandement, prohibition et interdiction. Si quelqu'un ose y attenter, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu Tout-Puissant, et des bienheureux apôtres St Pierre et St Paul.

## Chapitre IX

### Annexe Collégialité

Osservatore Romano, 9 juillet 1997

Et maintenant tous à la Cathédrale pour voter !

L'«*Instruction*» pour l'institution du Synode (populaire) diocésain

« \* ...moyen important pour actualiser le renouvellement conciliaire » (*Præmio*).

Le 9 juillet 1997 l'*Osservatore Romano* publie l'*Instruction sur les Synodes diocésains* (lire : parlements diocésains) «à visage nouveau», texte qui émane de la Congrégation pour les évêques et de la Congrégation pour l'Évangélisation des peuples. C'est un pas de plus dans l'auto-démolition de l'Église pour «faire passer le Concile», à l'exemple du Synode diocésain de Rome et des discours que le Pape prononça à cette occasion.

**1 – Introduction** : Le modernisme est la tentative d'adapter l'Église au monde moderne, c'est pourquoi un jugement sur le monde moderne en tant que réalisation historique antichrétienne est fondamental (1).

Et le monde moderne est démocratique car il a introduit la doctrine et les principes de l'égalitarisme dans tous les domaines : religieux, politique, social, etc. Avec le Concile Vatican II ces principes maçonniques de liberté, égalité, fraternité ont été introduits dans l'Église. Mgr Lefebvre, l'homme suscité par Dieu, fut le premier à dénoncer cela avec autorité dans son livre *Un Évêque parle*.

Dans l'Église le principe d'égalité s'appelle collégialité. Il y fut introduit pour limiter, altérer et ensuite remplacer la Divine Constitution de l'Église (monarchique dans le pape et hiérarchique dans les évêques, telle que Notre Seigneur Jésus-Christ l'a instituée), par la structure égalitariste du monde actuel. Avec Vatican II, on a créé les Conférences Épiscopales autour de l'autorité monarchique du Pape. Dans l'ancien Droit Canon, lorsqu'il est question de l'autorité dans l'Égli-

se, on parle «*du Pontife Romain*»; dans le nouveau Droit Canon on parle «*du Pontife Romain et du Collège Épiscopal*.»

Il ne s'agit pas ici d'énumérer tous les fruits d'auto-démolition déjà accumulés : il suffit de dire que désormais les Conférences Épiscopales sont en voie de devenir, inévitablement, une autorité alternative à l'autorité doctrinale et disciplinaire du Pape (qui est, d'ailleurs, déjà très avancée dans le modernisme), par exemple sur l'élimination de tous les restes de confessionnalité des États, sur les moyens anticonceptionnels, le célibat sacerdotal, la réinsertion des prêtres mariés dans le ministère, le sacerdoce des femmes, etc. (2).

Toujours à la suite du Concile on a créé autour de l'évêque diocésain le Conseil presbytéral et autour du curé l'autre structure démocratique qu'est le Conseil pastoral, le but final de la démocratie dans l'Église (gelé pour le moment) étant les communautés de base.

L'autre instrument pour démocratiser la Divine Constitution de l'Église est l'institution des Synodes, comme une sorte de Parlement avec toutes ses caractéristiques. Jusqu'à présent l'on connaissait le Synode des Évêques réunis autour du Pape (3).

## Et maintenant la nouveauté : Le Synode diocésain

Considérer que cette nouvelle structure démocratique finira, à long terme, par remplacer l'autorité de l'évêque c'est simplement du réalisme : c'est la Révolution dans l'Église. Et en étudiant la Révolution libérale (dite française) on en devine déjà toutes les étapes futures. En effet le roi de France Louis XVI institua le Parlement qui peu à peu se substitua au pouvoir monarchique (cf. Pierre Gaxotte *La Révolution Française*, ch. IV).

### 2 – Un nouveau pas sur le chemin de la collégialité : l'institution des synodes (lire : parlements) diocésains

Le 9 juillet 1997 l'*Osservatore Romano* publie le Document des Congrégations pour les Évêques et des Congrégations pour l'évangélisation des peuples : *Instruction sur les synodes diocésains*.

Pour le moment cette structure est installée avec «*un visage nouveau par rapport aux institutions traditionnelles du synode diocésain*» (Præmio). Répétons : pour le moment elle a été installée avec une série de caractéristiques démocratiques et un certain nombre de restrictions que nous allons énumérer; mais la structure est là.

### 3 – Caractéristiques démocratiques (révolutionnaires) du synode diocésain

#### La doctrine

«*Dans la Constitution Apostolique "Sacrae disciplinae leges" (...) le Saint-Père Jean-Paul II plaçait parmi les principaux éléments, qui selon le Concile Vatican II, caractérisent l'image authentique et véritable de l'Église, la doctrine selon laquelle l'Église est présentée comme Peuple de Dieu, l'autorité hiérarchique (...) comme service, (...) l'Église (...) comme "communio" (...) qui détermine les relations entre les Églises particulières et l'Église universelles,*

entre la collégialité et le primat; ainsi que la doctrine selon laquelle tous les membres du Peuple de Dieu, de la manière propre à chacun, sont participants du triple office du Christ : sacerdotal, prophétique et royal» (Prœmio).

C'est un instrument pour faire passer le Concile : «...le Synode diocésain, reconnu comme moyen important pour actualiser le renouvellement conciliaire» (Prœmio) (4).

L'expérimentation faite dans le diocèse de Rome de 1986 à 1993, sous la direction du Cardinal Ruini (5), sert d'exemple : «Le Synode pastoral du diocèse de Rome (...) a offert au Pape (...) l'occasion de dispenser de précieux enseignements» (Prœmio).

L'Instruction est la mise au point de la structure : «On a reconnu (...) opportun (...) de clarifier les dispositions de la loi canonique et de **développer et déterminer les procédures d'exécution**» (Prœmio).

Autres éléments démocratiques révolutionnaires : «Les membres du synode sont appelés à prêter leur concours à l'Évêque diocésain, par leur avis et leur vote (...) un tel vote est consultatif (pour le moment) (...) toutefois ceci ne signifie pas qu'il faut en négliger l'importance (...) les membres du synode collaboreront activement à l'élaboration des déclarations et décrets (...) dont le gouvernement épiscopal (...) s'inspirera à l'avenir» (I, Introduction, 2).

«L'Évêque dirige effectivement les discussions durant les sessions synodales... Le Synode, (...) la communion diocésaine (...) est appelée à "l'édifier" par ses déclarations et décrets...»

## Membres par élection démocratique

«Sont éligibles en tant que membres : 1) les fidèles laïques (...) élus par le conseil pastoral (II, Composition du Synode, 3); les membres du synode élus légitimement ont le droit (...) de participer aux sessions» (ibid., 5) «L'Évêque peut inviter des observateurs (...) membres des Églises qui ne sont pas en pleine communion avec l'Église catholique» (ibid. 6).

«Que soit offerte aux fidèles la possibilité de manifester leurs nécessités, leurs désirs et leur pensée au sujet du Synode» (III, Convocation, C, 2).

«...Les sessions du synode (...) se déroulent dans l'église cathédrale» (IV, Déroulement... 2).

«Au cours des sessions du synode il sera nécessaire de solliciter l'opinion des membres du synode, à plusieurs reprises, **au moyen du vote**... L'Évêque restera libre de déterminer la suite à donner au résultat des élections, tout en s'efforçant de suivre l'opinion communément partagée par les membres du synode» (ibid., 5).

## 4 – Les restrictions (provisoires) au Synode populaire. La structure est mise en place avec beaucoup de précautions

«Enfin l'Évêque, unique législateur, souscrit aux déclarations» (I, Introduction, 1).

«L'Évêque a le droit et le devoir de déplacer (...) tout participant au synode (...) qui s'éloignerait de la doctrine (...) ou qui refuserait l'autorité épiscopale, la possibilité de recours contre le décret étant préservée» (II, Composition, 5).

«L'Évêque devra être attentif au danger, malheureusement bien réel, de la formation de groupes de pression» (III, Convocation, C, 2).

«L'Évêque a le devoir d'exclure de la discussion (...) les thèses et les positions (...) discordantes (...) de la doctrine pérenne (...) ou des matières disciplinaires réservées...» (IV, Déroulement, 4).

«A l'Évêque revient (...) de suspendre ou dissoudre le synode diocésain si de graves obstacles venaient à surgir. L'Évêque procède à la rédaction finale des décrets et déclarations, les signe et en ordonne la publication» (V, Les déclarations, 1).

«Lui seul signe les déclarations (qui portent) seulement la signature de l'évêque...» (ibid., 3).

«A l'évêque (...) revient (...) tout le pouvoir diocésain» (Appendice).

«L'Évêque est libre de promulguer des normes en dehors et sans l'accord préalable du synode diocésain» (ibid.).

## 5 – Restrictions aux restrictions

### Dépendance de l'Évêque par rapport au Conseil presbytéral

«Le Synode diocésain peut être célébré lorsque l'évêque [considère] (...) après consultation du Conseil presbytéral, que les circonstances le suggèrent» (III, Convocation, 1).

«Dans le cas où l'Évêque perçoit l'opportunité de convoquer le synode diocésain, demander au Conseil presbytéral ... un avis pondéré au sujet de la célébration et de l'argument ou des arguments...» (III, Convocation, 1)

«S'il n'y a pas de raisons particulières pour qu'ils le déconseillent, avant de promulguer le décret de suspension ou de dissolution (pour le cas où de graves obstacles surgiraient), l'Évêque demandera l'avis du Conseil presbytéral» (IV, Déroulement, 7).

### L'Évêque "confié" aux Commissions

«L'Évêque, après indications opportunes, confiera enfin à diverses commissions de membres la rédaction des épreuves des textes synodaux» (IV, Déroulement, 6).

## Conclusion

On a ainsi mis en place une nouvelle structure démocratisant l'autorité hiérarchique de l'Église; l'introduction de la démocratie continue. Pour qui connaît l'histoire de la démocratie dans l'État, il s'attend déjà aux prochaines étapes; c'est-à-dire l'anéantissement progressif de l'autorité de l'évêque en faveur du pouvoir délibératif du Synode diocésain. Bon voyage !

Pour consulter les discours du Pape à l'occasion du Synode diocésain de Rome (1986-1993), voir le Bulletins des Amis de saint François de sales, N° 88

---

\*) Le Pape : «...Un Synode... c'est probablement le meilleur moyen d'actualiser le Concile, d'actualiser l'Église dans son étape post-conciliaire, parce que la réalité du Concile est restée dans les documents» (O.R. 28.2.1993). (cf. Doc. sur la Révolution dans l'Église, N° 5, p. 39)

1) Abbé Tam, *Notes sur la Révolution dans l'Église*.

2) Extrait du *Bulletin des A.S.F.S.*, N° 88.

## ANNEXE IX

## Texte du Magistère traditionnel sur le même thème

Saint Pie X  
*Pascendi*  
 8.9.1907

A la mission qui Nous a été confiée d'En Haut de paître le troupeau du Seigneur, Jésus-Christ a assigné comme premier devoir de garder avec un soin jaloux le dépôt traditionnel de la foi, à l'encontre des profanes nouveautés de langage comme des contradictions de la fausse science.

...les artisans d'erreurs, il n'y a pas à les chercher aujourd'hui parmi les ennemis déclarés. Ils se cachent (...) dans le sein même et au cœur de l'Église, ennemis d'autant plus redoutables qu'ils le sont moins ouvertement. Nous parlons, Vénérables Frères (...) de catholiques laïques, et, ce qui est encore plus à déplorer, de prêtres, qui, sous prétexte d'amour de l'Église, **absolument courts de philosophie et de théologie sérieuses**, imprégnés au contraire jusqu'aux moelles d'un venin d'erreur puisé chez les adversaires de la foi catholique, se posent, au mépris de toute modestie, comme rénovateurs de l'Église qui, en phalanges serrées, donnent audacieusement l'assaut à tout ce qu'il y a de plus sacré dans l'œuvre de Jésus-Christ, **sans respecter sa propre personne, qu'ils abaissent, par une témérité sacrilège, jusqu'à la simple humanité.**

(...) Nous voici à l'Église, où leurs fantaisies vont nous offrir plus ample matière.

*«L'Église est née d'un double besoin [disent-ils] : du besoin qu'éprouve tout fidèle, surtout s'il a eu quelque expérience originale, de communiquer sa foi; ensuite, quand la foi est devenue commune, ou comme on dit collective, du besoin de s'organiser en société, pour conserver, accroître, propager le trésor commun...*

---

3) Le Pape : *«Par nature, le Synode (des évêques) exerce une fonction consultative. Toutefois, dans certains cas particuliers, peut lui être attribué un pouvoir délibératif par le Souverain Pontife, à qui revient le droit de ratifier les décisions»* (O.R.. 28.1.1991 et Doc. sur la Rév. dans l'Église N° 1). *«Le Synode a un pouvoir délibératif, mais ni Paul VI ni Jean-Paul II ne lui ont jamais donné cette possibilité; avec la collégialité Vatican II a changé l'Église»* (Père Congar, Adista, octobre 1984).

4) Le Pape : *«Le Code (de Droit Canonique) est le couronnement de l'œuvre du Concile Vatican II. Jamais un Concile œcuménique n'a fait démarrer un tel renouveau [sic]; jamais un Code ne s'est fixé avec tant de soin le but d'insérer un Concile dans la vie ... dernier document conciliaire, le Code sera le premier à insérer tout le Concile dans toute la vie»* (O. R. 9.12.1983).

5) On pressent qui sera le prochain Pape, justement pour étendre à toute l'Église l'expérience du diocèse de Rome. En effet, dans l'ensemble, la progression de la Révolution dans l'Église a laissé un peu en arrière la collégialité.

6) **En observant la méthode utilisée dans le Synode diocésain de Rome, pour faire discuter et voter le peuple de Dieu sur quelques thèmes, on peut facilement imaginer quel serait le résultat si les thèmes étaient : la laïcité de l'État, les moyens anticonceptionnels, le célibat sacerdotal, la femme dans la liturgie, la réinsertion des prêtres mariés dans le ministère, etc.**

Aux temps passés, c'était une **erreur commune** que l'autorité fût venue à l'Église du dehors, savoir de Dieu immédiatement : en ce temps-là, on pouvait à bon droit la regarder comme auto-cratique. Mais on en est bien revenu aujourd'hui. De même que l'Église est une émanation vitale de la conscience collective, de même, à son tour, l'autorité est un produit vital de l'Église.

La conscience religieuse, tel est donc le principe d'où l'autorité procède, tout comme l'Église, et s'il en est ainsi, elle en dépend. Vient-elle à oublier ou méconnaître cette dépendance, elle tourne en tyrannie. Nous sommes à une époque où le sentiment de la liberté est en plein épanouissement; dans l'ordre civil, la conscience publique a créé le régime populaire. Or, il n'y a pas deux consciences dans l'homme, non plus que deux vies. Si l'autorité ecclésiastique ne veut pas, au plus intime des consciences, provoquer et fomenter un conflit, à elle de se plier aux formes démocratiques...

**Que le gouvernement ecclésiastique soit réformé dans toutes ses branches, surtout la disciplinaire et la dogmatique. Que son esprit, que ces procédés extérieurs soient en harmonie avec la conscience, qui tourne à la démocratie; qu'une part soit donc faite dans le gouvernement au clergé inférieur et même aux laïques; que l'autorité soit décentralisée.**» [N.B.. erreurs condamnées].

Ainsi Vénérables Frères, la doctrine des modernistes, comme l'objet de leurs efforts, c'est qu'il n'y a rien de stable, rien d'immuable dans l'Église.

...Combien tout cela est contraire à la foi catholique, nous l'avons déjà vu dans un décret du Concile du Vatican [I]; comment la voie s'en trouve ouverte à l'athéisme...

Après cela, il n'y a pas lieu de s'étonner si les modernistes poursuivent de toute leur malveillance, de toute leur acrimonie, les catholiques qui luttent vigoureusement pour l'Église. Il n'est sorte d'injures qu'ils ne vomissent contre eux. Celle d'ignorance et d'entêtement est la préférée. S'agit-il d'un adversaire que son érudition et sa vigueur d'esprit rendent redoutable : ils chercheront à le réduire à l'impuissance en organisant autour de lui la conspiration du silence...

Les principes dont toutes ces doctrines dérivent ont été solennellement condamnées par Pie VI, Notre prédécesseur, dans sa constitution *Auctorem fidei*.



## Table des matières

Sommaire .....	1
Présentation .....	29
Chapitre I – La Très Sainte Vierge.....	35
Chapitre II – Renoncement à la Royauté Sociale de N.S.J.C. – Liberté religieuse...47	
Actes de foi interdits .....	39
Chapitre III – Honte du passé de l'Église .....	43
Chapitre IV – Pseudo-Restauration ou “Opération de récupération” .....	55
Pseudo-Restauration.....	59
Chapitre V – Œcuménisme .....	63
Chapitre VI – ONU .....	75
Chapitre VII – Liban-Sarajevo – Sarajevo-Liban .....	79
Chapitre VIII – Divers.....	89
Chapitre IX – La Collégialité .....	97

---

## Annexes

Annexe I – Pie XII, 28.4.1935 .....	33
Annexe II – Pie XII, 23.3.1952, Ecclesia et vita publica .....	45
Annexe III – Grégoire XVI, 15.8.1832, Mirari vos.....	52
Annexe IV – Pie IX, 18.3.1861, Allocution Consistoriale.....	61
Annexe V – Grégoire XVI, 15.8.1832, Mirari vos .....	71
Annexe VI – Pie VI, 10.3.1791, Quod Aliquantum.....	76
Annexe VII – Pie IX, 22.8.1851, Condamnation... d'un ouvrage... ..	87
Annexe VIII – Clément XII, 28.4.1738, In Eminenti .....	95
Annexe IX – Saint Pie X, 8.9.1907, Pascendi .....	101

## **Table des illustrations**

<b>Notre-Dame de Fatima (Les deux idées...)</b> .....	<b>31</b>
<b>Fête juive au Vatican</b> .....	<b>49</b>
<b>Le tremblement de terre à Assise.....</b>	<b>69</b>
<b>Schémas sur le sens chrétien de l'histoire et la déchristianisation</b> .....	<b>77</b>
<b>Schémas sur la Révolution (dans l'Église et culturelle)</b> .....	<b>83</b>
<b>Le martyr de saint Dominguito del Val</b> .....	<b>91</b>



## AVIS

Que la Très Sainte Vierge et Mgr Lefebvre bénissent tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail.

Les textes publiés ici sont une sélection parmi les plus importants; il en existe beaucoup d'autres qui mériteraient d'être publiés, mais ne peuvent l'être faute de moyens. Par exemple : le point de la situation œcuménique que l'*Osservatore Romano* fait chaque année; la recension des commentaires de la presse mondiale sur les voyages du Pape par l'*Osservatore Romano*; l'élaboration de textes "secondaires" du Pape, de la Curie...

Ce matériel peut être mis à la disposition de volontaires qui voudraient l'élaborer, en vue de le publier.

Cher lecteur, si vous voyez l'utilité de ce travail et souhaitez, **par votre aide**, permettre sa diffusion nous vous assurons, d'ores et déjà, de toute notre reconnaissance. Nos seules ressources sont entre vos mains. **(En France vous pouvez utiliser le compte : Banque Populaire, Giukio TAM, 4975.4760.3178.9162)**

Nous vous signalons aussi qu'il existe un texte qui est une synthèse d'introduction générale à la Révolution dans l'Église :

*Notes sur la Révolution dans l'Église* (Présentation de S.E. Mgr Lefebvre) (disponible en français, italien, espagnol, anglais).

Une documentation annuelle :

*Documentation sur la Révolution dans l'Église* (Présentation de S.E. Mgr Lefebvre),

N° 1 – (en français, italien, espagnol, allemand)

N° 2 – (en français, allemand, espagnol)

N° 3 – (en français) épuisé

N° 4 – (en français, espagnol. Numéro spécial sur la Pseudo-Restauration du Cardinal Ratzinger).  
épuisé

N° 5 – (en français)

N° 6 – (en français)

Pour des raisons indépendantes de notre volonté certains numéros de l'*Osservatore Romano* 1993-94 n'ont pu être analysés car ils nous ont manqué.

**N.B.** Les personnes désirant les photocopies des textes originaux de l'*Osservatore Romano* peuvent s'adresser aux : Amis de St François de Sales, C.P. 2016 – CH – 1950 Sion 2:

*Achévé d'imprimer en la fête de  
Notre-Dame du Rosaire, le 7 octobre 1998*

Editions  
Les Amis de saint François de Sales  
C.P. 2016, CH – 1950 Sion 2

ISBN : 3-905519-28-3

Prix : FF. 60.–  
CHF 15.–

*«...Dieu veut maintenant établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé»*

(Notre Dame de Fatima, 13.5.1917)

**“...Saint-Père,  
libérez  
le 3ème  
Secret  
de  
Fatima !”**

*laissez-la...*

*...elle est à nous !*

**Campagne pour la libération du 3ème Secret**



# **Documentation sur la Révolution dans l'Église**

**OSSERVATORE ROMANO**  
**années 1997**

**N° 7**

## **Avis au lecteur**

Le travail que vous avez entre les mains n'est qu'une petite partie du matériel en notre possession, et que nous ne pouvons publier, faute de temps et de moyens.

Nous comptons sur vos prières pour que le Bon Dieu nous accorde la grâce de perfectionner ce service de presse, car bien des informations sur la destructions de la Foi mériteraient d'être diffusées.